This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 825,153

DC
301
E94

195/15
510

RAPPORT

SUR LES

OPÉRATIONS DU DEUXIÈME CORPS

DE

L'ARMÉE DU RHIN

DANS LA CAMPAGNE DE 1870.

DC
301
.F94

Paris. — Imprimerie J. DUMAINE, rue Christine, 2.

RAPPORT

SUR LES

OPÉRATIONS DU DEUXIÈME CORPS

DE

L'ARMÉE DU RHIN

DANS LA CAMPAGNE DE 1870,

Avec deux cartes et des pièces annexes.

Ire PARTIE. — Depuis la déclaration de guerre jusqu'au blocus de Metz.

Charles Auguste
PAR LE GÉNÉRAL FROSSARD

2e ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. DUMAINE
LIBRAIRE-ÉDITEUR
Rue et passage Dauphine, 30

1872

126725-129

RAPPORT

SUR LES

OPÉRATIONS DU DEUXIÈME CORPS

DE

L'ARMÉE DU RHIN

DANS LA CAMPAGNE DE 1870

Ire PARTIE. — Depuis la déclaration de guerre jusqu'au blocus de Metz.

En écrivant ce rapport, le commandant du 2e corps de l'armée du Rhin croit remplir un devoir. S'il ne lui appartient pas de présenter un exposé historique complet des opérations de cette armée, il doit du moins rendre compte, avec détails, de la participation qu'ont prise à la guerre les troupes placées sous ses ordres, faire connaître leurs services, leurs mérites, les pertes qu'elles ont subies dans la période des combats, les récompenses dont elles se sont rendues dignes, et en même temps rectifier quelques erreurs accréditées quant aux faits eux-mêmes et à leur appréciation.

Lorsqu'il aura à parler des opérations générales, il ne le fera que sommairement et avec réserve.

Au moment où la guerre fut décidée, ce corps d'armée était tout formé au camp de Châlons depuis le 1er juin. Le général Frossard en avait le commandement.

Il comprenait trois divisions d'infanterie et trois brigades de cavalerie, chasseurs, dragons, cuirassiers; mais la brigade de cuirassiers lui fut retirée pour faire partie d'une des divisions de cavalerie de la réserve générale.

A chaque division d'infanterie étaient attachées trois batteries d'artillerie dont une de canons à balles (mitrailleuses). La réserve d'artillerie du corps comptait six batteries dont deux de douze, et deux à cheval; ce qui faisait un total de 90 bouches à feu.

Indépendamment des compagnies du génie divisionnaires, une compagnie de réserve de sapeurs marchait avec le parc du génie.

Pendant la campagne, on affecta à chaque division d'infanterie une force de cavalerie détachée des brigades de chasseurs et dragons, généralement deux escadrons, quelquefois davantage (1).

Départ du camp de Châlons, 16 juillet.

D'après les ordres du ministre de la guerre, les premières troupes du corps d'armée quittèrent le camp de Châlons le 16 juillet, par les voies de fer, hommes, chevaux et matériel, et furent dirigées sur *Saint-Avold* (2). Il s'en fallait de beaucoup que nos effectifs fussent des effectifs de guerre; chaque régiment d'infanterie ne comptait pas plus de 1350 hommes en moyenne; mais ils se grossirent peu à peu par l'arrivée successive de détachements plus ou moins nombreux, venant de la réserve.

(1) Voir, pièce annexe n° 1, la composition détaillée du 2e corps. Au camp de Châlons, la 3e division d'infanterie était commandée par le général Ducrot. Il reçut ordre, le 15 juillet, de se rendre à Strasbourg pour y prendre le commandement d'une autre division, et fut remplacé par le général de Laveaucoupet.

(2) Voir pièce annexe n° 2.

Le ministre prescrivait au commandant de ce corps, par une dépêche du 16, de ne pas avancer la masse de ses forces au delà de Saint-Avold, mais de s'éclairer militairement jusqu'à la frontière, sans compromettre aucun détachement de quelque importance. « Vous serez l'œil de l'armée, » ajoutait la dépêche.

On pouvait supposer en effet que la Prusse, profitant de l'organisation toute faite de ses corps d'armée et voulant ne pas nous laisser l'initiative de l'attaque, tenterait l'invasion de notre pays immédiatement après la déclaration de la guerre.

Établissement du 2e corps depuis St-Avold jusqu'à Forbach, le 19.

Le 2e corps se trouva réuni en entier autour de Saint-Avold dans la soirée du 18, y occupant de bonnes positions défensives. Le 19, pour être mieux en mesure de surveiller l'attitude de l'ennemi, on porta vers la frontière, à Forbach, la 2e division, commandée par le général Bataille, qui eut aussi là, sous ses ordres, la brigade de cavalerie légère du général de Valabrègue (4e et 5e chasseurs), pour le service des reconnaissances à faire. Le Ministre, major général de l'armée, avait donné de Paris son approbation à ce mouvement en ajoutant la prescription formelle de ne rien engager prématurément.

La 1re division (général Vergé) occupait Saint-Avold, avec la brigade de dragons du général Bachelier, l'artillerie de réserve du général Gagneur et la réserve du génie du général Dubost. La 3e division (général de Laveaucoupet) fut établie entre la 2e et la 1re à Bening, au point où le chemin de fer de Sarreguemines s'embranche sur celui de Forbach. La brigade de dragons l'y rejoignit le 21.

Le corps d'armée était donc échelonné tout entier le long de la voie de fer qui pénètre en Prusse par Sarrebrück, et sur une étendue de 16 kilomètres, prêt soit à se porter en colonne sur le territoire ennemi, s'il y avait lieu, soit à se déployer pour former une ligne de bataille devant l'armée prussienne, si celle-ci prenait l'offensive avant nous.

Dans le même temps, le 3e corps d'armée (maréchal Bazaine) se réunissait à Metz, le 4e (général de Ladmirault) à Thionville, le 5e (général de Failly) à Bitche. La formation en Alsace du 1er corps (maréchal de Mac-Mahon) et du 7e (général Douay) ne se fit que quelques jours après. Le 6e (maréchal Canrobert) devait se constituer au camp de Châlons, et la Garde impériale, sous le commandement du général Bourbaki, se disposait à quitter Paris.

Ces huit corps d'armée restèrent d'abord indépendants l'un de l'autre, devant recevoir individuellement leurs ordres et leur direction du commandant en chef de nos forces, qui était l'Empereur. Il eût peut-être été mieux d'en former dès le premier moment, comme on le fit un peu plus tard, plusieurs armées commandées par des maréchaux, conformément aux bases d'un tableau de composition éventuelle des armées, arrêté en 1868 sous le ministère du maréchal Niel. L'effectif total atteignait à peine, au commencement, 200,000 hommes. Plus tard, après l'arrivée des contingents divers, il put s'élever à 250,000, mais ne dépassa jamais ce chiffre (1).

(1) Voir, pièce annexe n° 3, l'effectif général au 2 août.

L'organisation matérielle était incomplète (1).

Les commandants de corps d'armée n'avaient encore connaissance d'aucun plan de campagne. Nous savions seulement que nous allions nous trouver en présence de forces allemandes d'environ 550,000 hommes, pouvant en très-peu de temps être portées au double de ce nombre.

Nous supposions, il est vrai, d'après certaines données, que des alliances actives se manifesteraient dès le début, que la coopération des armées de l'Autriche et de l'Italie nous était assurée. Leur concours atténuerait les inconvénients d'une aussi grande disproportion de forces et d'une insuffisance incontestable de préparation. Cette hypothèse expliquait et justifiait dans l'armée l'entrée immédiate en campagne.

Mais ce n'était qu'une illusion. Elle se prolongea toutefois jusqu'aux premiers jours d'août; et peut-être entraîna-t-elle quelque irrésolution pour la détermination d'un plan d'opérations à suivre.

S'il y eut mécompte quant au nombre, la confiance n'en resta pas moins grande dans la valeur, l'entrain et les bonnes dispositions de nos troupes.

Dans les premiers jours, on se borna à de fréquentes reconnaissances et aux mouvements du service des avant-postes jusqu'aux lignes frontières. Ces reconnaissances, même après la notification de la déclaration de guerre qui nous arriva le 20, n'avaient pas encore

(1) Les détachements qui nous arrivaient manquaient, la plupart, d'ustensiles et d'effets de campement. Pour n'en donner qu'un exemple, nous citerons un contingent de 600 hommes envoyé de Cambrai au 24e de ligne sans gamelles, ni marmites, ni tentes-abris.

de caractère agressif. Les ordres généraux, en effet, nous prescrivaient de nous abstenir de toute attaque avant que l'armée fût entièrement constituée et en état d'opérer avec ensemble. On évita donc, d'abord, les engagements avec les patrouilles ennemies en présence desquelles on se trouvait sur la frontière. Il y avait seulement échange de coups de fusil, et dans ces rencontres la supériorité de portée de notre arme était évidente à tous les yeux.

Cette circonspection, au reste, nous était commandée par une autre considération. Nous n'étions pas encore pourvus de nos moyens d'ambulance, caissons de médicaments, cacolets, infirmiers; tout cela n'arriva que successivement, vers la fin de juillet. Il en était de même dans les autres corps d'armée.

Le 21 juillet, la division Bataille occupa par un détachement, sur les plateaux au nord-est de Forbach, la position de Spickeren, qui dominait la route de Sarrebrück, et assurait les campements autour de Forbach même. Une reconnaissance prussienne, partie de Sarrebrück, étant venue inquiéter les grand'gardes de ce détachement, ordre fut donné de consolider l'occupation de cette importante position, en y plaçant une brigade entière.

En arrière et à notre droite, à Sarreguemines, avait été établi un régiment de la division Laveaucoupet avec de l'artillerie, pour surveiller cette trouée et nous tenir en communication avec le général de Failly, qui avait à Bitche, depuis le 18, le gros de ses forces.

Les Prussiens, de leur côté, commençaient à se mouvoir. Dès le 19 et le 20, nos informations nous signa-

laient une marche de leurs troupes, de Trèves vers Sarrelouis et Sarrebrück, et de forts détachements s'échelonnant sur la voie de fer, de Mayence à la Sarre.

Le maréchal Bazaine, qui exerçait le commandement supérieur en Lorraine jusqu'à l'arrivée de l'Empereur à l'armée, était attentif à ces nouvelles. Il télégraphiait, le 24, de Metz au général de Failly que si, par suite de ces mouvements de l'ennemi, le 2e corps lui faisait appel, il était autorisé à diriger vers la droite de Frossard une de ses divisions et deux au besoin.

Mais l'ennemi, qui sans doute n'avait pas achevé sa mobilisation, paraissait n'être pas fixé encore sur la direction principale à donner à la marche de ses armées, Alsace ou Lorraine. Il observait, nous inondant de ses espions, dont plusieurs étaient aussi à notre service. Nos projets étant encore à l'état latent, il n'en pénétrait naturellement rien. On disait, dans le pays, que notre présence sur la Sarre n'était qu'une fausse démonstration pour dissimuler le mouvement de nos armées en marche vers le Rhin, qu'elles devaient passer à Strasbourg.

Les choses en étaient là, lorsque vint une dépêche du maréchal major-général, en date de Paris, 23 juillet, ordonnant un déploiement de nos forces depuis Sierck jusqu'aux Vosges. Le maréchal Bazaine, par ordre de l'Empereur, devait porter son corps d'armée (3e) de Metz vers Boulay, se reliant par sa droite avec le général Frossard, par sa gauche avec le général de Ladmirault, dont une division serait à Bouzonville. Le général de Failly dirigerait sur Sarreguemines les deux divisions qu'il avait à Bitche; sa 3e division viendrait de Hague-

nau les remplacer sur ce dernier point. Quant au 2e corps, il devait conserver sa position de Saint-Avold-Forbach, en se bornant à faire rentrer son détachement de Sarreguemines, lorsque le général de Failly occuperait cette ville.

Cet ordre reçut son exécution le 24. Le maréchal Bazaine établit son quartier général à Boulay. Ses quatre divisions d'infanterie prirent position à Boucheporn, Boulay, Teterchen, Bettange; le général Ladmirault, à Bouzonville.

Nécessité d'une concentration devant le débouché de Sarrebrück.

Ainsi, pas encore de concentration d'armée. Le 2e corps seul avait ses éléments à peu près groupés ; mais, à sa gauche, les sept divisions des 3e et 4e corps s'échelonnaient isolément sur une longue ligne parallèle à la frontière jusqu'à la Moselle, à Sierck. Nous ne savons pas si cette disposition répondait aux nécessités d'un plan de campagne. Elle paraissait supposer une attitude d'observation et de défensive ; mais, pour ce cas, le trop d'étendue et de divergence pouvait être un péril. Il semblait évident, en effet, ou du moins très-probable que, dans sa marche d'offensive, l'ennemi prendrait pour lignes d'opérations, en quelque sorte obligées, les grandes voies ferrées qui pénètrent en France, savoir : 1° la ligne de Mayence-Landau-*Wissembourg*, pour l'invasion de l'Alsace ; 2° la ligne de Coblentz-Neunkirchen-*Sarrebrück* et celle de Trèves-Sarrelouis-*Sarrebrück* pour l'invasion de la Lorraine. C'était donc contre le débouché de ces lignes que nous devions nous préparer à faire tête, mais en forces suffisantes et concentrées, au lieu de nous étendre latéralement au loin.

En ce qui concernait l'invasion de la Lorraine, la

pensée que Sarrebrück serait le point de convergence des mouvements de l'ennemi, le point d'où partiraient ses plus grands efforts d'attaque, avait préoccupé ceux qui croyaient à une guerre plus ou moins prochaine. Dans un mémoire militaire sur cette question, rédigé par ordre du maréchal Niel, ministre de la guerre, à la suite d'une reconnaissance faite en mars 1867, nous avions étudié et signalé une remarquable position défensive à occuper : c'était le plateau qui s'étend entre Sarreguemines et Forbach, et qui offre une très-belle ligne de bataille, la droite à Sarreguemines, le centre à Calenbronn, la gauche à Œtingen. Un détachement d'une division à Saint-Avold eût empêché qu'on la tournât par sa gauche en débouchant de Sarrelouis. C'était là qu'il eût fallu préparer et ordonner la concentration des 2e, 3e et 4e corps d'armée, dès qu'a été prise la résolution de se tenir sur la défensive. On y aurait fait à l'avance, en une demi-journée, quelques levées de terre pour s'y consolider ; nous avions même indiqué l'emplacement et le tracé de ces ouvrages défensifs. La position de Calenbronn était bien connue des maréchaux qui avaient influence sur les décisions à prendre. Tous avaient eu notre mémoire dans les mains, avaient vu le terrain et apprécié les avantages incontestables qu'il présentait pour une bataille défensive, et aussi comme base pour une marche offensive, si on le voulait.

Pour quelle raison n'a-t-on pas concentré les trois corps d'armée sur cette ligne de bataille, en dirigeant dès le principe le corps de Failly sur l'Alsace, à l'armée du maréchal de Mac-Mahon? Nous l'ignorons; mais l'opportunité d'une concentration sur les plateaux dont

il s'agit fut rappelée par nous à plusieurs reprises, et notamment le 26 juillet, lorsque le maréchal major général vint visiter les positions occupées par nos troupes.

Cependant les armées ennemies, dont la mobilisation paraissait terminée, dessinaient leurs mouvements en avant. Les informations que nous transmettait régulièrement le quartier général, d'accord avec nos renseignements directs, nous apprenaient que, s'il y avait peu de monde encore sur la Sarre, de Sarrelouis à Sarrebrück, le VIIIe corps prussien, dès le 27, se trouvait formé et établi à peu de distance en arrière, le quartier général à Saint-Wendel avec une division d'infanterie, une brigade à Ottweiler et Lebach, une autre brigade à Dutweiler, une brigade de cavalerie entre Sarrelouis et Sarrebrück. On annonçait aussi le très-prochain départ de forces considérables de Trèves vers la Sarre. Chaque jour, ces rassemblements augmentaient d'importance.

Arrivée de l'Empereur à l'armée.

Le 29, l'Empereur, arrivé de la veille à Metz, vint à Saint-Avold. Après avoir reconnu la position des divers corps, Sa Majesté jugea que, jusqu'à ce qu'on eût une suffisante manifestation des projets de l'ennemi, il y avait lieu de porter l'armée plus près de la frontière, en rapprochant en même temps les corps de gauche de la voie ferrée de Metz à Sarrebrück. En conséquence, à sa rentrée à Metz, les dispositions suivantes furent ordonnées, et les mouvements s'exécutèrent dans la matinée du 31 :

2e corps. Le quartier général fut porté de Saint-Avold à Forbach. La division Laveaucoupet vint s'établir sur

les plateaux à Œtingen, en seconde ligne en arrière de la brigade (division Bataille) qui occupait Spickeren. La division Vergé remplaça celle de Laveaucoupet à son campement de Bening.

3e corps. Le maréchal Bazaine mit son quartier général à Saint-Avold; ses quatre divisions d'infanterie à Saint-Avold, au Haut-Hombourg, à Ham-sur-Vasberg et à Boucheporn.

4e corps. Le général de Ladmirault se porta à Boulay, et ses trois divisions furent établies : la 1re, à Bouzonville, où elle couvrait la gauche de l'armée, et les deux autres à Boulay, à Coume et Teterchen.

Le 5e corps (de Failly) n'effectua aucun déplacement, non plus que la Garde, qui venait d'arriver à Metz.

Le même ordre dirigeait, de Pont-à-Mousson sur Faulquemont, la 3e division de cavalerie de réserve (de Forton); mais elle reçut contre-ordre le lendemain, son organisation n'étant pas encore complète.

Le 2e corps avait donc seul opéré sa concentration. Le commandant en chef de l'armée voulait que ce corps fût éventuellement en mesure d'occuper Sarrebrück et de se porter au delà, suivant les circonstances et les mouvements de l'ennemi. Dans ses suppositions à ce sujet, peut-être prévoyait-il aussi un passage de la Sarre par les Prussiens près de Sarrelouis et un débouché en forces de ce côté. C'est ce qui semble avoir motivé l'étendue laissée vers la gauche au front des 3e et 4e corps, et avoir fait naître une préoccupation qui malheureusement a duré jusqu'au 6 août.

A ce moment, bien que l'ennemi n'eût fait encore aucune démonstration qui pût nous éclairer sur ses

intentions, cependant les renseignements recueillis sur ses mouvements préparatoires avaient pris plus de consistance. Les VIIe et VIIIe corps prussiens allaient se concentrer au nord de la Sarre et formaient une armée aux ordres du général de Steinmetz. Leurs colonnes remontaient la vallée de la Moselle et celle de la Sarre, pour venir se masser entre Sarrelouis et Sarrebrück. On nous signalait comme étant dirigés de Mayence vers Kaiserslautern des régiments faisant partie d'autres corps d'armée, les IIIe, IXe, qui devaient constituer l'armée du prince Frédéric-Charles. Les Prussiens, disait-on, se disposaient à prendre l'offensive. Déjà, des détachements d'infanterie de quelque importance avaient franchi la Sarre en aval de Sarrebrück, vers le confluent de la Rosselle et s'étaient montrés devant nos reconnaissances jusqu'aux villages de Geislautern et Ludweiler.

Il nous importait de nous fixer sur ces questions. L'Empereur décida qu'on effectuerait une reconnaissance offensive sur Sarrebrück, qu'on rejetterait les Prussiens au delà de la Sarre, qu'on s'emparerait des hauteurs qui dominent la partie de cette ville située sur la rive gauche, de manière à maîtriser la ville elle-même, afin d'amener l'ennemi à manifester sa présence et ses vues. Quoique les Prussiens n'eussent pas encore montré de forces sérieuses à Sarrebrück même, il se pouvait néanmoins qu'ils fussent en mesure d'opposer une résistance soutenue à notre mouvement, en faisant converger sur ce point des troupes déjà établies aux environs. Nous avions la persuasion qu'ils le feraient, qu'ils ne pourraient pas laisser envahir leur territoire, occuper une ville importante, sans chercher

à repousser par les armes cette tentative, et nous devions prendre nos dispositions en conséquence.

Le 31 juillet, le maréchal Bazaine, à qui avait été donnée la direction supérieure de l'opération à exécuter, réunit les généraux Frossard et de Failly, pour régler de concert ce qui devait être fait. Il fut décidé que le 2e corps se porterait sur Sarrebrück, qu'en même temps le général de Failly ferait une démonstration en avant de Sarreguemines et qu'une division du 3e corps se montrerait sur la Sarre, en aval de Sarrebrück près de Werden.

Ce même jour, le commandant du 2e corps, voulant avoir à Forbach même le gros de ses forces, y avait appelé sa 1re division (Vergé) et l'avait établie à l'ouest et un peu en arrière de la ville, de chaque côté de la route venant de Sarrelouis.

Combat de Sarrebrück, 2 août.

Le 2 août, à dix heures du matin, les troupes se mirent en mouvement, la division Bataille en première ligne. Sa 2e brigade (général Fauvart-Bastoul), qui occupait la position de Spickeren, tenait la droite. Elle devait, appuyée par une batterie de 12, descendre du plateau de Spickeren, prendre le village de Saint-Arnual, occupé par des postes ennemis, gravir la partie Est des hauteurs au-dessus de la ville de Sarrebrück, et se rabattre à gauche vers le plateau dit le *champ de manœuvres*. Une brigade de la division Laveaucoupet devait, au besoin, la soutenir en seconde ligne.

A la gauche, la 1re brigade de la division Bataille, ayant aussi comme soutien une brigade de la division Vergé, avait ordre de s'avancer par la voie ferrée, les bois et la route, pour aborder de front les pentes et le

plateau du champ de manœuvres, en réglant son mouvement sur celui de la droite. Le 5e chasseurs à cheval éclairait la marche.

Enfin à l'extrême gauche, un escadron et deux bataillons, sous les ordres du colonel du Ferron, du 4e chasseurs, étaient envoyés en reconnaissance vers Gersweiler, pour nous tenir en communication, s'il était nécessaire, avec les troupes du 3e corps.

Les deux autres brigades des divisions Laveaucoupet et Vergé étaient maintenues comme réserve sur leurs campements respectifs.

Les hauteurs à aborder étaient habituellement occupées par une force prussienne d'infanterie et de cavalerie qui détachait, sur les pentes et dans le vallon en avant, des grand'gardes et des vedettes avec lesquelles nos postes avancés tiraillaient depuis plusieurs jours. Il y avait lieu de croire que, quand nous chercherions à les en déloger, des forces plus considérables viendraient, comme nous l'avons dit plus haut, appuyer celles-là et soutenir la lutte.

Les dispositions prescrites urent exécutées avec entrain; toute la ligne des hauteurs fut enlevée après une assez vive fusillade, mais sans longue résistance de la part de l'ennemi, qui peut-être ne crut pas devoir engager là des forces nombreuses, ayant la Sarre à dos.

Dans sa marche, notre extrême droite avait été inquiétée par une batterie prussienne postée sur la rive droite, mais que notre canon avait réduite au silence.

Arrivé sur les hauteurs, le général Bataille établit sur les crêtes deux de ses batteries avec une de 12, de la réserve, pour contre-battre l'artillerie ennemie qui

avait pris position à l'ouest de Sarrebrück. Celle-ci bientôt fut obligée de se reporter plus en arrière, puis elle disparut dans les bois. Le feu de nos batteries détermina aussi les colonnes d'infanterie à évacuer la ville, qui resta en notre pouvoir. Pendant ce combat d'artillerie, les troupes avaient vu au milieu d'elles l'Empereur et son fils, sur le terrain même d'où elles venaient de déloger l'ennemi (1).

Elles s'établirent sur ces positions, dont on protégea le front et les flancs par des tranchées-abris et quelques épaulements de batteries; et le soir même, le corps d'armée tout entier, moins la brigade de dragons et les réserves d'artillerie laissées à Forbach, était campé en arrière de ces crêtes.

Nos pertes étaient minimes; nous avions eu 2 officiers tués et 4 blessés, 8 sous-officiers ou soldats tués et 72 blessés. Au dire des Prussiens, leurs pertes ne dépassèrent guère ces chiffres. Un certain nombre de prisonniers étaient restés entre nos mains (2).

Si nous sommes entré dans quelques détails sur ce premier combat, au succès duquel on eut le tort, en France, de donner des proportions trop grandes, ce n'est certainement pas pour en exagérer aussi l'importance; mais ces détails nous ont semblé nécessaires pour justifier les deux observations suivantes :

(1) Quelques malveillants ont écrit que le commandant du 2e corps avait organisé ce combat du 2 août dans le seul but de donner au jeune prince une occasion de « recevoir le baptême du feu ». Si un pareil propos méritait quelque réponse, nous nous bornerions à dire que le général Frossard ne savait même pas, le matin, que l'Empereur et son fils dussent assister à cette affaire.

(2) Voir, pièce annexe n° 4, l'état de nos pertes.

1° Diverses relations allemandes et autres ont critiqué dans cette opération l'emploi de forces considérables contre le peu de troupes que les Prussiens tenaient, ce jour-là, à Sarrebrück. Ceux-ci ont prétendu qu'ils n'avaient, sur les positions enlevées, qu'un bataillon (du 40e de ligne) et quelques escadrons de uhlans. Toutefois, il n'est pas douteux que d'autres bataillons étaient dans la ville sur la rive droite et que des troupes assez nombreuses se trouvaient en arrière. Ils avaient aussi de l'artillerie qui a lutté contre la nôtre. Il est également certain que leur VIIIe corps était à proximité. Nous pénétrions sur leur territoire, nous nous emparions d'une de leurs villes. Dans ces circonstances, si les Prussiens n'ont pas engagé leurs forces contre nous le 2 août, comme ils le pouvaient, c'est qu'ils n'ont pas jugé avantageux pour eux de le faire. Au surplus, si, dans le combat de Sarrebrück, les troupes françaises ont eu une supériorité numérique, c'était un bénéfice pour elles. Que n'en a-t-il été ainsi dans toutes les autres actions de guerre, grandes ou petites de cette campagne, où nous avons partout été dominés par le nombre!

2° On a accusé le commandant du 2e corps d'un prétendu bombardement de Sarrebrück. Ce reproche, formulé d'abord dans des télégrammes officiels prussiens, s'est trouvé reproduit dans plusieurs publications. Un journal, organe officiel de l'administration allemande à Versailles (1), répondant à une circulaire du ministre

(1) N° du 24 décembre 1870 (*Moniteur officiel* du département de Seine-et-Oise).

français des affaires étrangères, s'est permis de dire : « ..... M. de Chaudordy parle d'un procédé unique « dans l'histoire, du bombardement des villes ouver- « tes. Il est à la connaissance de tout le monde que « l'armée française a commencé la campagne en bom- « bardant Sarrebrück..... » Dans un autre numéro de ce même journal (1), on lit : « Sarrebrück, ville « ouverte et sans défense, a été brûlée de gaieté de « cœur. »

Un Français même, M. de Gasparin, dans un de ses articles insérés au *Journal de Genève* (2), excusant en quelque sorte les procédés des armées allemandes en matière d'incendies, s'est exprimé ainsi : « La guerre « est la guerre...; nous-mêmes, si nous avions réussi, « n'aurions-nous pas fait comme eux?... Quant au « bombardement, nous avions emporté des bombes et « des obus. *Après nous en être servis à Sarrebrück*, « nous comptions bien, je pense, nous en servir contre « Coblentz et Rastadt (3). »

Eh bien ! en ce qui concerne Sarrebrück, toutes ces allégations sont absolument contraires à la vérité. Cette ville n'a été ni bombardée, ni brûlée, ni même menacée du feu. Le général Frossard a été pendant quatre jours (du 2 au 5 août) maître de Sarrebrück. Il a fait tirer sur la gare du chemin de fer, sur des colonnes ou des voitures en retraite; il a fait canonner en dehors de

(1) N° du 14 janvier 1871 (*Moniteur officiel* du département de Seine-et-Oise).

(2) N° du 15 décembre 1870 (*Journal de Genève*).

(3) Sarrebrück est une ville ouverte; Coblentz et Rastadt sont des places fortes.

la ville, aux abords de la gare, des convois de troupes ou de matériel qui, la nuit, essayaient de se servir encore de la voie ferrée; mais pas un obus n'a été tiré sur la ville elle-même, quoiqu'il eût été dit au général que des habitants et en particulier des membres de la société de tir avaient pris une part active au combat du 2, en faisant feu sur nos troupes (1). Il ne voulut même pas frapper cette ville d'impôts ni de réquisitions quelconques. Ayant fait appeler sur la place publique, au milieu de la foule, le bourgmestre un peu ému, le général le rassura, lui dit que tout serait respecté dans sa ville, que la discipline la plus rigoureuse serait observée, et c'est ce qui fut fait. En agissant ainsi, le commandant du 2e corps français voulait marquer ce que doit être la guerre vis-à-vis des populations en pays civilisés. Il devait croire que son exemple serait suivi par nos ennemis, s'ils pénétraient en France.

Cette réserve n'a pas été imitée par eux. Nous laissons aux Allemands la responsabilité de leurs actes et nous ne regrettons point de n'avoir pas fait ce que nous condamnons dans leur conduite. Si, depuis, nous avions pu éprouver des regrets à cet égard, c'eût été peut-être le jour où nous les avons vus incendier tous ces villages inoffensifs autour de Metz, et notamment le village et même l'église de Peltre, qu'ils voulaient sans doute punir de l'échec que leur y avait fait subir le général Lapasset du 2e corps, le 27 septembre. Il nous

(1) Le général Frossard a en mains une lettre du bourgmestre de St-Jean-Sarrebrück (rive droite), qui, de lui-même et allant au-devant des récriminations à cet égard, défend ses administrés de toute participation au combat du 2.

semble pourtant qu'avec un peu de réflexion les Prussiens se seraient montrés plus modérés. La fortune des armes étant changeante, il y a toujours péril à créer de mauvais précédents.

Revenons sur les hauteurs de Sarrebrück. Pendant que le 2e corps s'établissait sur ces hauteurs, le maréchal Bazaine, suivant les dispositions approuvées au grand quartier général, s'était porté avec une de ses divisions en reconnaissance sur la Sarre en aval. Aucun grand rassemblement de troupes ennemies ne s'était montré à lui, mais tous les petits détachements prussiens échelonnés dans les bois devant son front et sur sa gauche s'étaient ralliés à Werden. Quelques coups de canon les déterminèrent à repasser la Sarre et à aller se masser en observation de l'autre côté de Wolcklingen.

En reprenant ses positions après cette reconnaissance, le maréchal avait laissé sa 1re division (Montaudon) campée en arrière et près de Forbach, pour être au besoin à la disposition du général Frossard.

Pendant cette même journée, le général de Failly, sur la droite, s'était montré en avant de Sarreguemines, et le général de Ladmirault, sur la gauche, avait poussé des reconnaissances vers la place de Sarrelouis.

L'ennemi n'ayant pas engagé ses forces contre nous le 2, nous pouvions en conclure que la concentration de son armée de droite (1re armée) n'était pas encore arrivée à un degré suffisant. En supposant que le commandant en chef français eût voulu, ce que nous ne savons pas, prendre l'initiative d'une offensive vigoureuse, avec les 2e, 3e, 4e corps et la garde, qu'il aurait

mis aux mains du maréchal Bazaine, c'était peut-être le moment. Ce qui arrêta sans doute l'Empereur dans ce projet, c'est qu'il savait que le maréchal de Mac-Mahon n'était pas encore en mesure d'agir offensivement de son côté.

Au reste, l'occasion nous échappa bientôt, et l'attention de l'état-major général fut détournée de cette pensée par des nouvelles venues de la vallée de la Moselle, auxquelles on donna une fausse interprétation. Elles annonçaient qu'un corps prussien d'environ 40,000 hommes (le VIIe), arrivant de Trèves, semblait vouloir marcher soit sur *Thionville*, soit sur *Sarrelouis*, pour déboucher de là contre notre gauche. Recommandation était faite, par suite, au maréchal Bazaine, d'être prêt à jeter ses forces de ce côté pour appuyer le général Ladmirault, et le maréchal dans cette éventualité demandait au général Frossard si aucune démonstration ne se faisait contre lui à Sarrebrück, afin d'être libre, le cas échéant, de rappeler à lui la division Montaudon et de la porter sur sa gauche vers le 4e corps.

Cette circonstance fit même décommander une *reconnaissance offensive* que le général Ladmirault devait opérer le 4, contre la place de Sarrelouis, avec son corps d'armée, appuyé par une division du 3e corps.

Il ne se passa rien le 3 ni le 4 devant les lignes du 2e corps à Sarrebrück. L'Empereur avait prescrit de ne pas détruire la gare, et seulement de tâcher d'interdire, même la nuit, le mouvement des trains sur la voie ferrée; mais il était difficile d'atteindre complétement

ce but, en se bornant à l'occupation de la rive gauche. Le tir de notre canon de 12 n'y suffit pas.

La situation d'expectative et d'observation se prolongeait, sans dissiper les incertitudes du quartier général sur les projets de l'ennemi. On ne savait pas si le corps prussien de 40,000 hommes, sorti de Trèves, marcherait sur Thionville, ou déboucherait par Sarrelouis, ou continuerait sur Sarrebrück. Dans l'indécision où l'on était à ce sujet, le major général télégraphiait dans la matinée du 4 au général Frossard : « ... Si vous « étiez attaqué par des forces supérieures, ou si vous « jugiez votre position compromise, repliez-vous sur « Forbach, où vous auriez ainsi quatre divisions. »

Pour tenir compte de l'alternative, c'est-à-dire de l'hypothèse du débouché de l'ennemi par Sarrelouis, il complétait ce télégramme, le même jour, par la dépêche suivante : « L'Empereur me charge expressé- « ment de vous dire que, dans le cas où nous aurions « affaire à plus de forces qu'il ne nous en est annoncé, « il vous prescrirait de vous replier sur Saint-Avold et « d'y attendre ses ordres, son intention étant sans « doute de vous rappeler à lui si les circonstances l'in- « diquaient. Votre affaire de Sarrebrück et les recon- « naissances du 4e corps, qui ont été très-près de Sarre- « louis, ont sans doute déterminé l'ennemi à faire de « son côté un mouvement offensif pour protéger cette « dernière place. Ce serait une heureuse chose que « l'ennemi vînt nous offrir la bataille avec 40,000 hom- « mes, sur un point où nous pouvons lui en opposer « 70,000, sans compter votre corps d'armée. »

Nous avouons n'avoir pas compris qu'on ait pu croire

à des opérations sérieuses venant directement de la vallée de la basse Moselle et ayant pour base Trèves, qui n'est pas relié au Rhin par une voie de fer. Sans doute il fallait bien que le corps prussien qui s'était concentré à Trèves (le VIIe) sortît de cette ville, pour venir se joindre aux autres corps allemands; et il n'avait, pour faire sa jonction, d'autre voie rapide que le chemin de fer de Trèves à Sarrebrück par Sarrelouis. Mais supposer que ce corps s'arrêterait en route, soit pour marcher sur Thionville, soit pour déboucher de Sarrelouis contre notre gauche et faire une invasion de notre territoire, isolément, pour son propre compte, c'était assurément se tromper et oublier que nos ennemis ont pour règle de n'agir que par armées concentrées.

Si nous insistons sur ce point, c'est parce que l'erreur dans laquelle on fut, à cet égard, a été extrêmement préjudiciable à nos affaires, en empêchant la concentration des 2e, 3e et 4e corps en une armée, du 3 au 5 août, disposition qui eût bien changé la face des choses dans la journée du 6.

En parlant des quatre divisions que le général Frossard pourrait avoir à Forbach, le major général faisait allusion à la division du 3e corps (Montaudon) laissée par le maréchal Bazaine, comme on l'a dit ci-dessus, en arrière de Forbach pour lier le 2e corps au 3e; mais, ce jour même, cette division rétrogradait vers Saint-Avold, rappelée par le maréchal, qui, afin de pouvoir soutenir éventuellement le 4e corps conformément à ses instructions, jugeait nécessaire d'avoir ses troupes dans la main.

La gauche du 2e corps se trouva ainsi dénuée de l'appui dont elle pouvait avoir besoin dans les circonstances prévues par le major général lui-même. Quant à sa droite, elle avait pour échelon, en arrière d'elle, à Grossbliederstroff, une brigade (général Lapasset) du 5e corps qui nous reliait au général de Failly à Sarreguemines. Or, dans la soirée du 4, la nouvelle de l'échec subi par la division Douay (Abel) du 1er corps, à Wissembourg, détermina le commandant en chef de l'armée à diriger d'urgence, sur Bitche, le général de Failly, laissant seulement et provisoirement à Sarreguemines la brigade retirée de Grossbliederstroff.

Pour garder ses flancs laissés à découvert, le général Frossard fut obligé de dégarnir son front. A la gauche, la brigade Valazé (1re division) fut reportée en arrière et à l'ouest de Forbach, d'équerre sur la route de Sarrelouis. A la droite, la brigade Doëns (3e division) rétrograda également et revint prendre position sur la crête de la hauteur de Spickeren. La concentration toujours croissante des troupes prussiennes autour du 2e corps rendait indispensables ces mesures de précaution.

Nous venons de dire que le général de Failly avait été dirigé sur Bitche. Il s'était mis en marche dans la nuit même du 4 au 5. Ce mouvement ne fut pas isolé. En effet, bien que la supposition d'un débouché de l'ennemi près de Sarrelouis subsistât toujours, puisqu'on maintenait le 4e corps de ce côté, le maréchal Bazaine, dès qu'on eut appris que les Prussiens avaient commencé les hostilités en Alsace, reçut l'ordre de faire opérer au 3e corps un mouvement de flanc vers

l'Est, consistant à porter la division Montaudon à Sarreguemines, la division Castagny à Puttelange, la division Metman à Marienthal. Quant à la 4e division (Decaen), le maréchal la laissait à Saint-Avold avec son quartier général.

Ainsi, ce corps d'armée allait se trouver réparti en seconde ligne derrière le 2e corps, sur 28 kilomètres environ de développement de Saint-Avold à Sarreguemines, ses divisions espacées entre elles de 9 à 10 kilomètres, mais reliées par une très-bonne route départementale et n'étant pas à plus de 16 kilomètres de Forbach.

Ce mouvement s'exécuta dans la matinée du 5.

De son côté, ce même jour, le général Ladmirault retirait sa 1re division de Sierck vers Bouzonville, de manière à avoir des forces assez importantes de Bouzonville à Téterchen, devant Sarrelouis « pour parer aux éventualités. » Il faisait savoir au maréchal Bazaine qu'une reconnaissance avait été faite le matin même par le général de Lorencez, de Bouzonville jusqu'auprès de Filsberg, d'où l'on découvrait parfaitement la place de Sarrelouis, qu'aucun ennemi ne s'était montré et qu'à peine on avait pu apercevoir de loin quelques rares vedettes. Les gens du pays interrogés disaient qu'il y avait peu de monde renfermé dans la place, et qu'ils n'avaient pas connaissance de corps d'armée formé sous ses murs.

Le général Ladmirault allait se rapprocher du maréchal le lendemain, en évacuant Bouzonville, et en mettant sa 2e division à Boucheporn, suivant la demande du maréchal, sa 1re division à Téterchen et la

3e à Boulay, avec toutes ses réserves et son quartier général.

Mais l'ensemble de ces mouvements n'était pas encore une concentration. Nous croyons qu'il eût fallu, en se dégageant nettement des préoccupations que donnait Sarrelouis, faire appuyer aussi vers l'Est tout ou partie du 4e corps, le porter avec le 3e en avant de la ligne des nouveaux campements de ce dernier, de façon à occuper la belle ligne de bataille, le centre à Calenbronn, dont il a été question ci-dessus, puis faire rétrograder sur cette position le 2e corps, et y attendre l'ennemi à l'état d'armée concentrée forte de 90 à 100,000 hommes.

Cette disposition d'ensemble nous eût assuré de grands avantages. On dut regretter, deux jours après, de ne l'avoir pas prise.

La position, un peu en l'air, du 2e corps ne laissait pas cependant de préoccuper l'état-major général. Ce corps se trouvait, en effet, au sommet d'un triangle assez facile à pénétrer par ses deux côtés. Le 5, à sept heures du matin, le général Frossard reçoit du maréchal Le Bœuf cette dépêche. : « Donnez-moi de vos « nouvelles. » A ce moment, la situation était nette pour le général : la première armée prussienne (VIIe et VIIIe corps) entourait Sarrebrück à des distances de 8 à 12 kilomètres. Déjà aussi la division de cavalerie Rheinbaben du IIIe corps était à proximité de la ville. Les reconnaissances, les renseignements ne laissaient à cet égard aucun doute (1). Aussi le général Frossard

(1) Les relations allemandes sont parfaitement d'accord avec nous sur ce point.

répond-il immédiatement : « La nuit a été calme; j'ai « reporté une brigade en arrière de ma gauche à For- « bach et une brigade en arrière de ma droite, à Spic- « keren, avec cinq escadrons. J'ai envoyé un esca- « dron à Sarreguemines. Je ne fais rien sur ma position « avancée. J'y suis un peu en flèche; le 2e corps serait « beaucoup mieux sur les plateaux, de Forbach à Sar- « reguemines, en gardant Forbach. L'Empereur juge- « t-il que je doive me reporter là suivant les circon- « stances? »

Deux heures après, le commandant du 2e corps recevait du major général la dépêche télégraphique suivante : « Metz, 5 août 9 heures 10 minutes du ma- « tin. En réponse à votre télégramme, l'Empereur « décide que demain matin vous reporterez votre « quartier général à Forbach, vous laissant libre de « disposer vos divisions en les concentrant autour de « vous, de manière à mettre votre quartier général à « Saint-Avold, dès que l'ordre vous en sera donné par « l'Empereur. »

Cet ordre n'était pas de nature à nous éclairer beaucoup sur ce qu'il y aurait à faire ultérieurement. Nous ne comprenions pas bien la marche rétrograde jusqu'à Saint-Avold. Pensait-on déjà à une concentration sur Metz? Quoi qu'il en soit, l'exécution de l'ordre devait avoir lieu seulement le 6 au matin. C'était un peu tard; la marche pouvait être inquiétée, pendant le jour, par l'ennemi dont les mouvements de convergence sur Sarrebrück s'accentuaient de plus en plus. Le 2e corps étant exposé à une attaque imminente et pouvant être tourné à la fois par ses deux ailes auxquelles on n'avait

donné quelque appui qu'en dégarnissant le front, le général Frossard résolut d'effectuer dans la soirée même son changement de position en arrière, lequel n'était que de quelques kilomètres. Il réunit ses généraux de division et leur donna des instructions en conséquence.

Jusqu'à ce jour, nos divers corps d'armée avaient été indépendants les uns des autres. La situation fut modifiée le 5, en vertu de l'ordre général suivant que le commandant du 2e corps reçut par voie télégraphique : « Metz, 5 août, 1 heure soir. Par ordre de l'Empereur, « à dater de ce jour, les 2e, 3e et 4e corps d'armée sont « placés, en ce qui concerne les opérations militaires, « sous les ordres directs du maréchal Bazaine, et les « 1er, 5e et 7e corps sous ceux du maréchal de Mac-« Mahon. »

Les 2e, 3e et 4e corps sont mis sous les ordres directs du maréchal Bazaine, en ce qui concerne les opérations militaires, 5 août.

Cette sage mesure groupait, en réalité, les six corps en deux armées, et le 2e devenait une des parties de l'armée du maréchal Bazaine.

Dès le soir, le maréchal faisait acte de commandement en confirmant la dépêche précitée et en se faisant donner par les 2e et 4e corps la situation d'emplacements et d'effectifs de leurs divisions, ainsi que les renseignements recueillis sur l'ennemi. Le général Frossard lui fit connaître en même temps le mouvement qu'il allait opérer en arrière de sa position de Sarrebrück.

Quelques mots de description du terrain sont nécessaires pour faire apprécier la nouvelle position que prit le 2e corps, et sur laquelle il fut attaqué le lendemain matin.

A partir de Sarreguemines, la Sarre coule du sud au nord sur un parcours de 16 kilomètres, et une belle route suit sa rive gauche. En approchant de Sarrebrück, la rivière infléchit son cours vers l'ouest, traverse cette ville et se dirige sur Sarrelouis, qui est à 22 kilomètres en aval. Elle a peu d'eau à cette époque de l'année, et on peut la traverser à plusieurs gués en aval comme en amont. Le terrain montagneux entre Sarreguemines, Sarrebrück et Saint-Avold est couronné de plateaux découverts dont la hauteur moyenne, au-dessus du fond des vallées voisines, atteint 120 mètres environ. Le point central et culminant est le mamelon au nord du village de Calenbronn. Ces plateaux sont limités latéralement par des pentes boisées assez roides qui, à l'est, tombent sur la route longeant la Sarre et, à l'ouest, sur la grande route de Metz à Sarrebrück par Saint-Avold et Forbach, parallèlement à laquelle court la voie ferrée. La convergence des deux routes latérales sur Sarrebrück fait que le massif se rétrécit vers le nord. En avant du village de Spickeren, qui en occupe de ce côté la dernière croupe, il n'a guère plus de 2 kilomètres de largeur. Là, les plateaux s'arrêtent au versant rapide d'un grand vallon transversal, de plain-pied avec la route de l'ouest comme avec celle de l'est, sur laquelle il débouche au village de *Saint-Arnual.* C'est la crête de l'autre versant de ce vallon qui forme la ligne de hauteurs dominant Sarrebrück que le 2e corps occupait depuis le 2.

Au pied des pentes ouest du plateau de Spickeren, et à 3 kilomètres en avant de Forbach, se trouve le grand

village industriel de *Stiring*, entouré de bois surtout sur sa gauche et traversé par le chemin de fer.

D'après les dispositions prescrites pour le mouvement en arrière exécuté dans la soirée du 5, la 3e division (Laveaucoupet) fut établie en deux lignes sur le plateau de Spickeren, face au nord ; la brigade Doëns avec l'artillerie, en deuxième ligne, sur le mamelon allongé en arrière du village ; la brigade Micheler, en première ligne, sur la croupe avec un bataillon occupant à droite le bois d'où le terrain descend en pente rapide sur le village de Saint-Arnual. Devant la gauche de cette première ligne, un petit contrefort en forme *d'Éperon* fait saillie dans le grand vallon. Le général de Laveaucoupet fit occuper par son bataillon de chasseurs à pied ce point, qui était très-important en ce qu'on pouvait, de là, battre en face le vallon ainsi que la route venant de Sarrebrück, et flanquer par des feux plongeants le terrain en avant du village de Stiring.

Aussi, dès le point du jour, le 6, et avant tout mouvement d'attaque de l'ennemi, le commandant de la 3e division eut-il soin de faire assurer l'occupation de l'Éperon par quelques travaux défensifs, consistant particulièrement en une tranchée-abri en forme de fer à cheval, enveloppant ce contrefort.

La 2e division (Bataille) fut portée à 3 kilomètres en arrière de la 3e, sur le haut plateau d'Œtingen où elle campa, position avantageuse qui permettait de bien voir la division en première ligne, de surveiller, sur la droite, le ravin et la route de Grossbliederstroff, et, sur la gauche, la vallée en avant de Forbach. Au jour, le général Bataille rendait compte au commandant du

2e corps que, suivant ses ordres, « il se trouvait ainsi en mesure d'appuyer du côté où un coup de canon serait tiré, » et c'est ce qu'il fit, comme on le dira ci-après.

Pour que le 2e corps fût établi dans les conditions militaires les meilleures, en cas d'une attaque, il aurait fallu assurément porter aussi sur les plateaux la 1re division (Vergé) et ne laisser dans la vallée de Forbach que des postes d'observation ; mais il y avait nécessité de protéger fortement la gare de cette ville, notre tête de ligne ferrée, où nous avions du matériel et nos vivres. En conséquence, la 2e brigade (Jolivet) de la division Vergé, en se retirant le 5 au soir des hauteurs de Sarrebrück, fut tenue dans la vallée et vint prendre la position suivante : le 77e régiment à gauche de la route, à 600 mètres environ en avant du village et des usines de Stiring, le 76e à droite de la route et un peu en retraite du 77e. A la pointe du jour, le général Vergé fit couvrir sa ligne par une tranchée-abri et construire un épaulement pour quatre pièces. Sa gauche s'éclairait par des grand'gardes dans les bois. Quant à la 1re brigade (Valazé), depuis deux jours déjà elle avait été reportée en arrière et était en très-bonne position à l'ouest de Forbach, perpendiculairement à la route venant de Sarrelouis, route que nous avions grand intérêt à maîtriser, comme on le verra. Elle fut maintenue dans cette position. Le général Dubost, commandant le génie, y avait fait exécuter un retranchement rapide d'environ 1,000 mètres de développement, barrant la route.

Les 4 batteries de 4 de la réserve étaient campées à

Forbach, et les 2 batteries de 12 un peu en arrière à Morsbach.

Quant à la cavalerie, deux escadrons du 7e dragons avaient été attachés à la 1re division, les deux autres à la 3e, le 5e chasseurs en entier à la 2e, et le reste de la division avait son camp à Forbach même.

Tel était l'ensemble des dispositions prises pour l'établissement du 2e corps qui, à ce moment, était en réalité l'*avant-garde* de l'armée du maréchal Bazaine (1). Ajoutons que le général de Valabrègue, commandant la cavalerie, avait laissé, en avant du front, des grand'-gardes de chasseurs à cheval pour éclairer et signaler, s'il y avait lieu, les mouvements de l'ennemi.

Le général Frossard avait mis son quartier général en avant et un peu à droite de Forbach, au centre de ses divisions.

Combat de Spickeren-Forbach, 6 août.

Avant de rendre compte de la journée du 6, disons encore que, dans la nuit, plusieurs dépêches arrivèrent; l'une d'elles convoquait le général Frossard pour le 6, à la gare de Saint-Avold, à une heure et demie après midi. L'Empereur, en prévision sans doute d'une offensive des Prussiens et d'une bataille prochaine, voulait réunir, avec le maréchal Bazaine, les commandants des trois corps d'armée, afin de donner ses ordres généraux et de régler une action d'ensemble. Cette réunion, qu'on regretta probablement de n'avoir pas tenue plus

(1) Le gros de cette armée était formé par le 3e corps, dont les quatre divisions, comme nous l'avons dit, étaient réparties en seconde ligne de Saint-Avold à Sarreguemines. Le 4e corps, sur la gauche où il était tenu en prévision d'un débouché de l'ennemi par Sarrelouis, pouvait, en quelque sorte, être considéré comme la *réserve*.

tôt, fut contremandée par un autre télégramme daté de Metz, 4 h. 40, matin (le 6), et conçu en ces termes : « Tenez-vous prêt contre une attaque sérieuse qui « pourrait avoir lieu aujourd'hui même. Restez à votre « poste et ne venez pas trouver l'Empereur. »

Le major général ne se trompait pas quant à l'attaque qu'il annonçait pour le 6 ; mais, puisqu'on s'y attendait, pourquoi n'a-t-on pas en même temps donné ordre au maréchal Bazaine de faire une concentration immédiate de ses corps d'armée, tout au moins du 3e et du 2e?

Ainsi que nous l'avons exposé ci-dessus, la première armée des Prussiens (VIIe et VIIIe corps) était déjà sur la Sarre ou à quelques kilomètres de Sarrebrück. L'aile droite de leur deuxième armée (IIIe corps) avait convergé aussi vers Sarrebrück. Il était vraisemblable que l'ennemi, dès qu'il apprendrait que nous nous étions retirés des hauteurs au-dessus de la ville, passerait la Sarre et nous attaquerait. En effet, vers sept heures et demie du matin, nos vedettes de cavalerie annoncent en se repliant l'approche des troupes prussiennes. A huit heures, des colonnes d'infanterie commencent à descendre des hauteurs de Sarrebrück, précédées de lignes de tirailleurs. Elles s'arrêtent au fond du vallon pendant que d'autres tirailleurs débouchent des bois en avant de notre gauche, à l'ouest de la route, et que des escadrons de uhlans et de cuirassiers s'avancent sur cette route, couverts par un rideau de leurs éclaireurs. En même temps, des batteries d'artillerie apparaissent et prennent position sur le plateau dit *champ de manœuvres* et sur les mamelons attenants.

Tous ces mouvements s'aperçoivent parfaitement de

l'Éperon de Spickeren, où le général Laveaucoupet avait son bataillon de chasseurs et sa compagnie du génie travaillant à achever les tranchées-abris, sous l'appui de grand'gardes qui déjà en venaient aux coups de fusil avec la première ligne des tirailleurs prussiens. Il fait disposer immédiatement sur cette croupe les trois sections d'une de ses batteries. Vers 9 heures, la lutte s'engage par un combat d'artillerie entre ces pièces et celles du champ de manœuvres.

Elle s'engage aussi dans la vallée contre le général Vergé, qui, de son côté, avait pris rapidement des dispositions défensives.

Dès les premiers coups de canon, le général Frossard se hâte d'informer le maréchal Bazaine à Saint-Avold. Il lui télégraphie ceci : « 6 août, 9 h. 10, matin.—J'en-« tends le canon à mes avant-postes et je vais m'y porter. « Ne serait-il pas bien que la division Montaudon envoyât « de Sarreguemines une brigade vers Grossbliederstroff, « et que la division Decaen se portât en avant vers Mer-« lebach et Rosbruck? »

Nos feux d'artillerie et la mousqueterie de nos postes avancés avaient fait reculer la cavalerie prussienne ; mais l'infanterie continuait son mouvement des deux côtés de la route et contre les pentes de l'Éperon. C'était la 14e division (général von Kameke) qui entamait l'attaque par une marche directe sur notre front. La vive fusillade que dirigent sur elle notre 10e bataillon de chasseurs et la compagnie de sapeurs, bien établis dans leur retranchement improvisé, l'arrête au pied des pentes et jonche le terrain de morts et de blessés. De nouveaux efforts sont tentés par l'ennemi sur ce point et sur notre

droite. Le général Laveaucoupet fait soutenir alors son bataillon de chasseurs et le bataillon du 40e, qui occupe le bois de droite, par deux bataillons du 24e de ligne.

Les attaques des Prussiens se succèdent et deviennent plus pressantes sur cette partie; le colonel Vittot, du 40e, leur oppose avec vigueur ses deux autres bataillons, les porte en avant à la lisière du bois et rejette dans la vallée les assaillants qui commençaient à gravir les pentes. On réussit également à repousser encore une fois les colonnes prussiennes de l'Éperon, dont déjà elles avaient presque atteint les crêtes.

Pendant ce temps, la gauche de notre ligne de bataille n'était pas attaquée moins vigoureusement. Dès le premier moment, le général Vergé avait jeté un demi-bataillon du 77e dans un petit bois en avant de Schœneck, et posté en une bonne position, sur son front, le 3e bataillon de chasseurs et le 76e avec quatre pièces d'artillerie. Il avait placé aussi un bataillon du 77e à gauche devant l'usine Wendel, pour maîtriser les bois et le chemin de fer. Un combat très-vif s'engage entre les deux artilleries; la nôtre a d'abord l'avantage, mais les Prussiens démasquent successivement de nouvelles batteries de plus fort calibre sur le plateau du champ de manœuvres et à mi-côte. Nous en mettons en ligne deux autres aussi, dont une de 12. Sous l'appui d'une violente fusillade, l'ennemi gagne un peu sur sa droite par les bois, et ses tirailleurs gênent sensiblement l'action de nos pièces.

Le général Vergé demande du renfort au général Frossard qui dirige, sur Stiring, un des deux régiments (le 32e) de la brigade Valazé, laissée, comme on l'a dit,

en observation sur la route de Sarrelouis. Deux des bataillons de ce régiment renforcent l'occupation de l'usine et de ses dépendances. Le combat s'anime de ce côté; le général Vergé le soutient en faisant entrer en ligne sa batterie de mitrailleuses.

Pour contenir, d'ailleurs, le mouvement de l'ennemi contre notre centre, le général de Valabrègue, commandant la division de cavalerie, reçoit l'ordre de s'y porter avec deux escadrons du 4e chasseurs et l'une des batteries à cheval de la réserve, auxquels s'adjoignent les deux escadrons du 7e dragons attachés à la division Vergé. Cette batterie ouvre immédiatement son feu et nos escadrons attendent résolûment l'occasion de charger l'ennemi.

Ainsi, la lutte s'étendait sur tout notre front, mais nos flancs n'étaient pas encore inquiétés.

Dès 10 heures du matin, le général commandant le 2e corps avait informé le maréchal Bazaine que c'était une bataille qui s'engageait, qu'il n'y avait pas à en douter. Le maréchal, qui se tenait à Saint-Avold pour être au centre de ses corps d'armée, répond à la fois à cette dépêche et à la précédente : « Saint-Avold, 6 août, « 11 h. 15, matin. Quoique j'aie peu de monde sous la « main pour garder la position de Saint-Avold, je fais « marcher la division Metman sur Macheren et Bening, « la division Castagny sur Farschwiller et Theding. Je « ne puis faire plus ; mais comme vous avez vos trois « divisions réunies, il me semble que celle qui est à « Œtingen peut très-bien envoyer une brigade et même « plus sur Morsbach afin de surveiller Rosbruch, c'est-à-« dire la route passant par Emersweiler et Gross-Rossell

« vers Sarrelouis. Notre ligne est malheureusement « très-mince par suite des dernières dispositions prises ; « et si ce mouvement est vraiment aussi sérieux, nous « ferons bien de nous concentrer sur la position de « Calenbronn. Tenez-moi au courant. »

Le mouvement de l'ennemi était très-sérieux ; c'était une attaque résolue, augmentant d'intensité à mesure que les renforts arrivaient aux Prussiens. Ainsi engagé, le 2e corps ne pouvait céder le terrain pour se retirer, par une manœuvre de concentration en arrière, sur la position de Calenbronn. Quant à la division tenue en seconde ligne, comme réserve, à Œtingen (division Bataille), si elle n'était pas encore entrée en action, le moment allait venir où elle-même prendrait une part active au combat. Elle n'était donc pas disponible pour aller surveiller et arrêter un mouvement tournant de l'ennemi par la route de Sarrelouis.

Bientôt le général en chef prussien comprenant que les hauteurs de Spickeren sont la clef de notre position, dirige de nouvelles forces contre notre droite. Le général Laveaucoupet, qui craignait de voir son flanc droit débordé, avait envoyé le colonel de Gressot avec deux escadrons du 7e dragons vers le ravin du moulin de Simback, pour observer un débouché par lequel l'ennemi pouvait chercher à le tourner. Six pièces sont mises en batterie entre Spickeren et le bois et font feu de ce côté, pendant que la batterie établie sur le front continue son tir direct. La batterie de mitrailleuses prend elle-même position en arrière des deux autres. Le combat d'artillerie recommence ; nos obus jettent le désordre dans les colonnes assaillantes, mais celles-ci se reforment

en avançant. De nouveaux renforts, qu'on voit déboucher sur notre droite surtout, indiquent combien le combat va devenir rude. Jusque-là, la 1re brigade (général Micheler) avait pu faire tête à l'ennemi; mais elle commençait à s'affaiblir, les munitions diminuaient. Le général de division juge nécessaire de porter sa seconde ligne à l'appui de la première. Il rend compte au général Frossard, en demandant qu'une des brigades de la division Bataille, tenue en réserve, vienne protéger sa droite et ses derrières. En même temps il prescrit au colonel Zentz, du 63e, de porter en avant son régiment pour soutenir les défenseurs de l'Éperon et des bois. Les Prussiens insistaient, là, avec opiniâtreté, pour reprendre ces crêtes d'où ils avaient été plusieurs fois déjà repoussés par des charges à la baïonnette, que Laveaucoupet, l'épée à la main, avec son état-major, dirigeait lui-même (1).

Si, à ce moment, l'avantage était à nous sur le plateau de Spickeren, il n'en était pas de même dans la vallée de Stiring où le général Vergé, quoique ses troupes se battissent avec vigueur, perdait du terrain. Son infanterie est repoussée des bois de gauche, les tirailleurs prussiens s'avancent, prennent de flanc notre artillerie, lui tuent un assez grand nombre d'hommes et de chevaux; un caisson, traversé par un obus, fait explosion et augmente le désordre. Deux de nos batte-

(1) Le colonel Rustow dans sa relation allemande dit que, à ce moment, « les choses allaient mal, là, pour les Prussiens. L'attaque « contre le bois de Spickeren ne réussissait pas. C'est là que tomba le « brave commandant de la 27e brigade d'infanterie, général de « François. »

ries sont contraintes à se retirer, en abandonnant cinq pièces sur le terrain, malgré les efforts héroïques de leurs officiers dont plusieurs tombent blessés grièvement.

Les Prussiens, au prix de pertes énormes, il est vrai, gagnaient ainsi par les bois sur notre gauche. Il fallait, pour les arrêter, des renforts d'infanterie que le général Vergé demandait avec instance. Le commandant du corps d'armée y fait porter le général Valasé avec le dernier régiment qui lui reste de sa brigade, le 55e de ligne, dont l'intervention contribue à contenir les progrès de l'ennemi. Par son ordre, en même temps, le colonel d'artillerie Beaudoin, avec le reste de ses batteries de réserve, vient prendre le commandement de toute l'artillerie engagée dans la vallée, et cet officier supérieur, par ses sages dispositions, concourt aussi à rétablir la lutte dans des conditions meilleures.

Jusque vers le milieu de la journée, suivant les relations allemandes, nous n'avions eu affaire qu'à des troupes du VIIe corps prussien (1re armée), à une brigade de la 5e division du IIe corps et à la division de cavalerie Rheinbaben (2e armée). Mais bientôt le reste de cette 5e division et le VIIIe corps allaient entrer en ligne (1). De notre côté, nous avions à leur opposer la division Bataille, notre seule réserve. Serait-elle suffisante?

Le maréchal Bazaine avait été tenu au courant des choses. Aux télégrammes du général Frossard qui l'informaient, le maréchal répondait par les deux dépêches

(1) D'autres troupes prussiennes, disent ces mêmes relations, étaient en marche au canon.

successives suivantes : « Saint-Avold, 2 heures, soir. « Je fais partir la division Montaudon pour Grossblie- « derstroff. La brigade de dragons marche sur For- « bach. » — « Saint-Avold, 2 h. 25, soir. Je vous « ai déjà répondu que le général Montaudon partait « pour Grossbliederstroff » (1).

Il était à désirer que les secours annoncés nous vinssent. En effet, les Prussiens, au fur et à mesure de l'arrivée de leurs renforts, débouchant par leur gauche, renouvelaient incessamment l'attaque des hauteurs de Spickeren, et plus particulièrement des pentes qui, de notre droite, descendent sur le village de Saint-Arnual.

Le général Bataille, en réserve à Œtingen, avait reçu ordre, vers midi, d'envoyer une de ses brigades à Spickeren, et y avait dirigé le général Fauvart-Bastoul (66e et 67e de ligne) en le faisant appuyer par un bataillon du 23e et une de ses batteries divisionnaires. Ce soutien ranime les courages. Lui-même descend sur Stiring, pour porter à notre gauche l'appui de ce qui lui restait de troupes (5 bataillons de sa 1re brigade, colonel Haca, et deux batteries), ne laissant sur le plateau d'Œtingen que son bataillon de chasseurs et la compagnie du génie, comme réserve extrême et pour garder son camp.

Cette coopération apportée à la gauche était urgente. Le général Bataille dirige un bataillon du 23e sur Stiring, jette l'autre bataillon sur la gauche du chemin de fer, et par une attaque vigoureuse, il donne aux troupes

(1) Ces dépêches complétaient l'annonce de l'intervention prochaine de trois divisions du 3e corps, Metman, Castagny, Montaudon. On verra plus loin ce qu'il en advint.

de la 1re division le moyen de reprendre, de concert avec lui, la position de Stiring et les bois qui sont en avant. Cet officier général, au moment où il avait vu les difficultés et l'acharnement du combat dans la vallée, avait rappelé à lui et fait descendre, des hauteurs de Spickeren, le 67e de ligne; mais, craignant bientôt d'avoir trop affaibli le général Laveaucoupet sur le plateau et voyant les progrès sensibles que l'ennemi y fait, il y renvoie 2 bataillons du 8e de ligne, qui apportent un utile secours à la 3e division à un moment où le feu était des plus intenses. Notre réserve, totalement engagée alors, était insuffisante à ce point qu'il fallait ainsi porter quelques bataillons de la gauche à la droite, ou des hauteurs dans la vallée, suivant les péripéties de la lutte à chaque aile.

Cependant le bois de la gauche de Stiring, très-menaçant pour nous, était toujours à la disposition des Prussiens et le feu de notre artillerie ne réussissait pas à les en débusquer. Le général Bataille le fait enlever par deux bataillons du 67e, soutenus en seconde ligne par le dernier bataillon du 8e, et ce mouvement nous permet de reprendre les cinq canons qui avaient été abandonnés quelques heures auparavant en avant du village (1).

(1) Le commandant Gougis et le lieutenant Rossin du 17e d'artillerie, aidés par le capitaine Pacull du 76e de ligne, par le capitaine Hiver et le soldat Dunand du 77e, allèrent chercher ces canons sous une grêle de balles et purent les ramener. Au moment où l'on avait été forcé de les abandonner, le lieutenant Chabord de cette batterie, grièvement blessé, refusa de se laisser emporter et dit à ceux qui voulaient lui venir en aide : « Sauvez mes pièces avant tout, puis vous m'enlèverez si « vous en avez le temps. »

Tandis que le combat se continue avec acharnement et que le concours de ces deux brigades de réserve maintient les chances encore égales sur les deux points, quelque agitation commence à se manifester en arrière et à gauche de Forbach, où une attaque paraît imminente. Sur la route de Sarrelouis, une colonne prussienne d'infanterie et de cavalerie avec du canon est signalée. C'était une partie de la division Glümer (13e du VIIe corps) qui venait de passer la Sarre à Werden, 11 kilomètres à l'aval de Sarrebrück, pour faire un mouvement tournant contre notre gauche. La nécessité d'envoyer des renforts successifs au général Vergé avait, comme on l'a dit, forcé le général Frossard à découvrir ce débouché qui menaçait ses derrières et qui n'était plus gardé que par la compagnie du génie de la réserve. Le lieutenant-colonel Dulac, du 12e dragons, reçoit l'ordre de pousser une reconnaissance au devant de la colonne prussienne. Contraint à se replier, il revient au retranchement qui barre la route, fait mettre pied à terre à ses dragons, et, avec l'aide de la compagnie du génie, il contient par une vive fusillade l'attaque de l'avant-garde ennemie. A cette poignée de braves gens s'ajoute, un peu plus tard, un détachement de 200 hommes destiné au 2e de ligne et qui venait de débarquer du chemin de fer sous la conduite d'un sous-lieutenant (1).

Le général Frossard comptait sur la coopération de la division Metman de ce côté. Pour hâter son arrivée,

(1) Cet officier, qui exécuta avec résolution l'ordre qui lui fut donné dans cette circonstance, est M. Arnaudy.

il avait adressé, à quatre heures, une dépêche télégraphique très-instante au commandant de cette division (1). Il lui vint seulement la brigade de dragons du général de Juniac, annoncée par la dépêche précitée du maréchal Bazaine, et comme ce n'était pas de cavalerie que le général Frossard manquait, comme cette brigade encombrait la route qu'il importait de tenir libre pour l'artillerie de réserve et le service des ambulances, il dut la faire rétrograder sur Bening.

Le concours du 3e corps était tout aussi nécessaire du côté du général Laveaucoupet. En effet, la brigade Bastoul, et notamment le 66e de ligne (colonel Ameller), avait efficacement aidé ses troupes à repousser les assauts livrés sur les crêtes de l'Éperon de Spickeren, et à contenir là l'ennemi jusque vers cinq heures; mais à ce moment l'arrivée en ligne, sur notre droite, du IIIe corps prussien (général Alvensleben), auquel appartenait la 5e division déjà engagée, détermine de la part de nos ennemis les efforts les plus violents contre cette droite, qu'ils commencent à tourner en gravissant les pentes boisées du coteau. Laveaucoupet leur oppose ses dernières troupes disponibles. Le général de brigade Doëns, par son ordre, s'élance avec deux bataillons du 2e de ligne, aborde le bois d'Arnual et culbute les assaillants; mais ceux-ci reviennent à la charge avec des troupes fraîches. Le brave général Doëns tombe mortellement atteint. Le colonel de Saint-Hillier, du 2e de ligne, est tué; le lieutenant-colonel Boucheman grève-

(1) « Si le général Metman est encore à Bening, qu'il parte immé-« diatement pour Forbach. »

ment blessé; le colonel Vittot du 40e de ligne, les lieutenants-colonels Rode, Arnoux, reçoivent aussi des blessures graves; la plupart des chefs de bataillon se trouvent hors de combat. Néanmoins, à trois reprises différentes, le tir de l'artillerie, bien dirigé sur la clairière et la lisière du bois, refoule encore les colonnes prussiennes et les empêche d'avancer.

Mais en l'absence de secours, avec des troupes épuisées de fatigue, sans nourriture depuis le matin, et auxquelles les munitions commençaient à manquer, la situation ne pouvait se prolonger longtemps. Le général Laveaucoupet prescrit au colonel Zentz, qui commandait la brigade en remplacement du général Doëns, de reporter en arrière les défenseurs du bois, sur une seconde crête à 500 mètres environ de la première position. Ce mouvement est exécuté lentement, par échelons, avec ordre. Là, ces bataillons ralliés balayent encore de leurs feux le plateau découvert entre leur ligne et le bois. L'ennemi, malgré tous ses efforts, ne peut déboucher de ce bois dont il vient de s'emparer, et chaque fois qu'il essaie d'en sortir, la mousqueterie et l'artillerie du colonel Zentz l'y rejettent avec de grandes pertes (1).

Du côté de l'Éperon, comme devant les bois de droite, la lutte dura jusqu'à la nuit avec acharnement et sans que l'ennemi réussît à s'avancer au delà de la première crête, sur laquelle il était enfin parvenu à se tenir. Nos braves troupes avaient donné là tout ce qu'elles pou-

(1) Voir la relation allemande de Rustow.

vaient d'énergique résistance; elles étaient à bout de forces.

Que se passait-il pendant ce temps à notre gauche?

Les Prussiens, vers six heures, avaient reçu, de ce côté aussi, de puissants renforts. Leur ligne d'attaque s'étend alors et s'avance par un mouvement prononcé sur Stiring, cherchant à envelopper l'extrême gauche française qui faiblit; mais un vigoureux retour offensif, que le général Valazé fait opérer par le 55e, remet en possession du terrain perdu et du bois en avant, où le commandant Millot avec un bataillon de cette troupe se maintient intrépidement. En même temps, le 3e bataillon de chasseurs, soutenu par un bataillon du 76e, reprend les bois qui bordent à droite la route de Sarrebrück. L'ennemi éprouve des pertes énormes; les nôtres sont considérables aussi. Il était alors sept heures et demie du soir. Les Prussiens redoublent d'efforts. Leur attaque est des plus vives. Le 32e, le 55e et un bataillon du 77e les repoussent avec la même vigueur, soutenus par 12 pièces de l'artillerie de réserve. A l'approche de la nuit, ce combat si meurtrier durait encore et se poursuivait dans les premières maisons de Stiring, dont l'usine était en flammes.

Reportons-nous actuellement au débouché de la route de Sarrelouis, sur lequel notre attention était fixée et qui avec raison nous inspirait de l'inquiétude. L'avant-garde de la colonne prussienne, qui arrivait par cette route, avait été contenue d'abord par les faibles détachements de diverses armes occupant les tranchées. Bientôt apparaît la colonne elle-même avec son artillerie, et il n'est plus possible aux défenseurs de ce retranche-

ment de tenir leur position. Attaqué de front, menacé d'être enveloppé, le lieutenant-colonel Dulac fait remonter à cheval ses dragons, pousse une charge contre les premiers assaillants et se replie avec ses détachements sur la chaussée du chemin de fer et la gare, d'où la fusillade continue. Dès lors l'artillerie prussienne gagne la crête; ses obus tombent sur Forbach même et sur nos derrières, et si l'ennemi insiste en forces par cette direction, nous sommes exposés à être tournés complétement.

Pendant une grande partie de la journée, le général Frossard s'était tenu en arrière de sa gauche, à proximité de sa division de réserve, du télégraphe, de l'arrivée possible des secours. D'incessantes relations avec ses deux ailes, qui ne communiquaient l'une avec l'autre que par le point où il se trouvait, l'avaient mis en mesure de répartir suivant les besoins son insuffisante réserve.

Ce qui se passait au débouché de la route de Sarrelouis lui est annoncé à Stiring, où il s'était porté au moment où la 1re division, appuyée par les bataillons de la 2e, faisait un suprême effort pour arrêter les progrès des Prussiens. Cet effort était efficace, car là aussi, comme sur les plateaux, l'ennemi ne fit plus un pas en avant. Mais, dans l'état des choses, le général abandonné à ses propres forces, en présence des troupes fraîches que l'ennemi reçoit sans cesse, reconnaît par lui-même que l'ensemble de sa position n'est plus tenable. Le corps d'armée, en effet, épuisé par douze heures de lutte, gravement menacé sur sa droite, quoique l'ennemi y eût été contenu, était pris à revers à son extrême

gauche; et les troupes qui combattaient encore à Stiring pouvaient, en entendant la canonnade sur Forbach, craindre d'être coupées. Quant aux secours, aucune des divisions annoncées du 3e corps n'était venue au canon.

Dans ces conjonctures, le commandant du 2e corps donna ordre aux généraux Bataille et Vergé de se mettre en retraite, mais sur les plateaux, pour rester liés à la division de droite, ce qu'ils firent à la nuit tombée en ramenant toute leur artillerie, une partie de leurs blessés, sans que l'ennemi cherchât à les inquiéter dans ce mouvement. La concentration faite sur le plateau d'Œtingen, le général Bataille fut chargé de couvrir la marche des deux divisions, qui furent dirigées sur Sarreguemines.

De son côté, le général Laveaucoupet avait replié, vers 9 heures, et établi toute sa division sur la crête au sud du village de Spickeren, occupant toujours ce village par ses avant-postes. On ne tirait plus; les troupes ennemies, harassées autant que les nôtres, n'étaient en état ni de continuer le combat ni d'avancer. Le lendemain, la 3e division n'aurait pu, avec ses seules forces, recommencer la lutte sur ce terrain. Le général Laveaucoupet reçut à 10 heures et demie l'ordre de suivre la retraite des deux autres divisions, en se portant d'abord sur les plateaux de Bœhren et Œtingen. Ce mouvement s'exécuta lentement, sans qu'un seul coup de fusil fût tiré de part ni d'autre.

Dans cette retraite générale, quelques voitures de bagages furent abandonnées, ainsi qu'un équipage de

ponts envoyé de Metz, sans attelages (1). Plusieurs bataillons n'ayant pu rejoindre leurs bivouacs dans l'obscurité de la nuit, perdirent leurs effets de campement; mais pas un canon ni aucun trophée ne restèrent entre les mains des Prussiens.

Le général Frossard donna à sa ligne de retraite la direction de Sarreguemines. En faisant une retraite latérale, il démasquait les divisions du 3e corps qui devaient se trouver en arrière de lui; il retarderait nécessairement ainsi la marche ultérieure de l'ennemi, qui rencontrerait sur son front ces divisions et aurait le 2e corps sur son flanc gauche.

Les troupes du 2e corps, dans cette sanglante journée, s'étaient remarquablement conduites. Si la 3e division avait eu à supporter la plus grande part du poids de la lutte en contenant par son énergique résistance les troupes considérables qui l'assaillirent, toutes avaient combattu avec une grande valeur pendant douze heures, sans repos, sans avoir pu prendre de nourriture. L'ennemi s'était trouvé impuissant à les déloger de leurs positions; celles-ci, à 10 heures du soir, étaient encore sensiblement les mêmes que celles occupées le matin.

L'artillerie du 2e corps d'armée, pendant toute la durée du combat, avait fait noblement son devoir; ses batteries étaient restées en position partout, jusqu'au dernier moment, pour assurer la retraite.

Les officiers et les troupes du génie avaient pris une

(1) Cet équipage de ponts avait été envoyé à Forbach par le quartier général, mais sans attelages, en sorte qu'il n'était pas mobile et qu'il ne nous fut pas possible de l'emmener dans notre retraite.

part active au combat, notamment sur l'Eperon de Spickeren et au retranchement de la route de Sarrelouis.

Il n'y avait eu aussi que des éloges à donner à l'attitude de notre cavalerie et au service de nos ambulances, dont plusieurs durent être laissées dans les villages et à Forbach.

Nos pertes étaient graves : 37 officiers tués, 168 blessés, 44 disparus, 3,829 sous-officiers ou soldats tués, blessés ou disparus. En tout, 4,078. La moitié au moins portait sur la 3e division seule.

Les pertes des Prussiens furent énormes et dépassèrent de beaucoup les nôtres. Leur 5e division seule (IIIe corps) eut environ 2,000 tués ou blessés. La perte de la 14e division (VIIe corps) ne fut pas moindre. Le 40e régiment (16e division, VIIIe corps) avait beaucoup souffert (1).

Quant aux effectifs des deux partis, le 2e corps français avait 28,500 hommes; aucun bataillon du 3e corps ne lui vint en aide, comme nous le redirons plus loin avec détails. Les Prussiens nous ont opposé : 1° le VIIe corps dont une division, la 14e (général von Kamecke),

(1) Ces indications sont extraites de la relation allemande publiée par le colonel Rustow (de la Confédération suisse).

Le *Bulletin officiel* prussien sur cette journée contient d'ailleurs le passage suivant : « Dans le combat de Spickeren, les pertes de l'armée « prussienne sont considérables; la 5e division seule a perdu environ « 1,800 hommes. »

Enfin, des renseignements sérieux, qui nous vinrent par Vienne, disaient : « Dans l'attaque de Steinmetz contre Spickeren, ses réserves « ont beaucoup souffert des balles françaises jusqu'à distance de 4,000 « pas (2,800 mètres). On attribue cet effet aux mitrailleuses. La poursuite a été impossible; troupes épuisées. Steinmetz a perdu un général, nombreux officiers, 4,000 tués ou blessés tout au moins. »

combattit toute la journée, et dont l'autre division, la 13e (général von Glümer), arriva le soir par la route de Sarrelouis et détermina notre retraite; 2° la 16e division du VIIIe corps; 3° la 5e division et une partie de la 6e du IIIe corps; 4° la division de cavalerie Rheinbaben; en tout la valeur de plus de deux corps d'armée, c'est-à-dire 70,000 hommes au moins. Les relations allemandes n'en conviennent pas, parce que les Prussiens voudraient, dans cette journée, comme dans toutes les autres, ne pas faire entrer en compte, dans la supputation de leurs combattants, les forces qu'ils ont su amener comme réserve, soit en seconde ligne, soit sur les flancs. Et cependant, il est incontestable que celles-ci apportent toujours aux premières lignes engagées un appui et une coopération morale qui influent grandement sur le résultat.

Quoi que nos adversaires en puissent dire, le 6 août, le 2e corps français s'est battu, pendant 12 heures, un contre deux et a infligé à son ennemi plus de pertes qu'il n'en a subi lui-même (1).

C'est le moment d'examiner comment ce corps d'armée fut réduit ainsi à ses propres forces dans cette journée :

Nous l'avons exposé déjà, et les dépêches relatées ci-dessus l'ont fait voir, le maréchal Bazaine avait été tenu au courant des événements, conformément à ses ordres. Il nous télégraphiait encore à 5 heures du soir : « Don-« nez-moi des nouvelles pour me tranquilliser. » A nos

(1) Voir, pièce annexe n° 5, les États des pertes du 2e corps dans cette bataille, et, pièce n° 6, le tableau des récompenses accordées.

renseignements qui, adressés à notre chef, équivalaient à des demandes instantes de renforts, répondaient les télégrammes suivants : « Saint-Avold, 6 heures 6′, soir. « Je vous envoie un régiment par le chemin de fer. Le « général Castagny est en marche vers vous; *il reçoit « l'ordre de vous joindre.* Le général Montaudon a « quitté Sarreguemines à 5 heures marchant sur Gross- « bliederstroff. Le général Metman est à Bening. Vous « avez dû recevoir la brigade de dragons du général de « Juniac. » — Enfin : « Saint-Avold, 8 heures 6′ soir. « Je vous ai envoyé tout ce que j'ai pu. Je n'ai plus que « trois régiments pour garder la position de Saint- « Avold. Définissez-moi bien les positions que vous « croirez devoir occuper. »

Toutes ces dépêches établissent que le maréchal Bazaine avait donné l'ordre à trois divisionnaires du 3e corps de se porter à l'appui du 2e. Ses instructions à ces officiers généraux paraissent avoir été précises. Le maréchal, en effet, devait avoir à cœur de ne pas laisser compromettre ce corps d'avant-garde placé sous son commandement supérieur.

Voyons comment les choses se sont passées :

1° A 9 heures 10′ du matin, le général Frossard demande qu'une brigade de la division Montaudon soit envoyée de Sarreguemines sur Grossbliederstroff. Il y avait sept kilomètres à faire pour atteindre ce point, et même distance pour se porter de là à Spickeren, où combattait la division Laveaucoupet. Le Maréchal fait savoir, par deux télégrammes de 2 heures et 2 heures 25′, que la division Montaudon part pour Grossbliederstroff. Il ne disait rien de plus, il est vrai; mais le com-

mandant du 2e corps comptait que cette division, une fois arrivée là, ne s'arrêterait pas et viendrait prendre part au combat. Une dépêche ultérieure du Maréchal annonce qu'elle n'a quitté Sarreguemines que plus tard (1). Or, voici les faits d'après le *Journal des marches* de la division Montaudon : « A Sarreguemines, « à midi, on entend une vive canonnade du côté de « Sarrebrück (2). A 3 *heures*, la division Montaudon « reçoit du maréchal Bazaine l'ordre de se porter sur « Grossbliederstroff, pour appuyer la droite du 2e corps « engagé en avant de Forbach (3). La division part de « Sarreguemines à 4 *heures*. A 7 *heures* elle se forme « sur le plateau de Roulhing et va prendre position un « peu plus loin, à gauche, sur le plateau de Calen- « bronn. Le général Montaudon reçoit, là, un officier « d'état-major du 2e corps qui le cherchait ; mais comme « il était trop tard pour se porter efficacement sur le « champ de bataille, la division reste en position sans « bivouaquer. Le général de division envoie un capi- « taine d'état-major avec celui du 2e corps pour préve- « nir à Forbach le général Frossard qu'il se mettait à « sa disposition *pour le lendemain*. A minuit, ces deux « officiers, qui n'ont pu arriver jusqu'à Forbach, revien- « nent et rendent compte que le 2e corps est en retraite

(1) Le sous-préfet de Sarreguemines, de son côté, nous télégraphiait ceci à 5 heures 20 minutes : « La division Montaudon vient de se mettre « en marche vers Grossbliederstroff. »

(2) Divers officiers disent qu'on entendait le canon dès 11 heures, et quelques-uns même dès 10 heures du matin.

(3) La communication des ordres, de Saint-Avold à Sarreguemines, se faisait par le télégraphe.

« sur Sarreguemines. La division prend les armes et se « porte, par une marche de nuit, sur Puttelange, où elle « établit de 9 à 10 heures du matin son campement, « le 7. »

Ainsi, la division Montaudon, qui a reçu tard l'ordre qu'elle a attendu pour marcher au canon, n'est pas venue en aide au 2e corps.

2° La division Castagny était, comme on l'a dit, à Puttelange (16 kilomètres de Forbach). Vers 11 heures, elle entend distinctement une canonnade très-vive. Elle prend les armes et se met en marche, de 11 heures et demie à midi, le 90e de ligne en tête, laissant le camp établi et ses sacs au camp. Après avoir fait cinq à six kilomètres, dans une direction trop à droite, la division s'arrête et prend position. De là, n'entendant plus le canon, le général de Castagny ramène ses troupes à leur camp de Puttelange, de 4 *à* 5 *heures*. A peine est-il rentré, que la canonnade se fait entendre de nouveau. La division repart vers 6 *heures*, marchant droit, cette fois, sur Forbach. Elle était en route depuis une heure environ, lorsque le général de Castagny reçoit, par un officier du maréchal Bazaine, l'ordre de joindre le 2e corps et de se mettre sous le commandement du général Frossard. On continue la marche et on arrive à 9 *heures* en arrière de Folckling (4 kilomètres de Forbach). Le général de brigade Duplessis avec le 90e pousse jusqu'auprès de Forbach même. On apprend alors que le général Frossard s'est mis en retraite et se dirige sur Sarreguemines. La division, après être restée là quelque temps, rétrograde sur Puttelange et y regagne son camp au point du jour. A 4 heures du matin,

le général de Castagny écrivait, de Puttelange, la lettre suivante au commandant du 2e corps : « Mon général, « S. Exc. le maréchal Bazaine m'avait mis sous votre « commandement. Je n'ai pu me mettre en communi- « cation avec vous. Le général Metman m'a dit qu'il se « dirigeait sur Sarreguemines, que tout le corps d'ar- « mée que vous commandez s'y dirigeait. Je suis re- « venu prendre mes sacs à Puttelange, et maintenant « je marcherai sur Sarreguemines, me mettant en « route vers les 9 heures, à moins que le maréchal « Bazaine, à qui j'écris, ne me donne l'ordre de me « porter sur un autre point. »

Un ordre du Maréchal, en effet, l'appela immédiatement sur Saint-Avold.

Donc, pour cette division aussi, il y avait eu un retard bien regrettable dans la réception des ordres. Mais si le général commandant la division avait persisté dans la résolution qui l'avait porté vers nous, le matin, dès qu'il avait entendu notre canon, s'il n'y avait pas eu ce retour au camp qui a fait perdre une demi-journée, nul doute qu'il ne fût arrivé en temps opportun sur le champ de bataille, en devançant ainsi l'ordre formel qu'il reçut le soir de joindre le 2e corps.

Le général de Castagny dit qu'il n'a pu se mettre en communication avec le général Frossard. Rien n'était plus facile; il n'avait qu'à lui envoyer un officier, tout en continuant de marcher à son canon.

3° Quant à la division Metman, d'après les ordres du maréchal Bazaine, elle quitte Marienthal de 10 heures à midi pour se porter vers Bening (7 à 8 kilomètres). Elle était rendue à 3 *heures* avec son artillerie à l'em-

branchement du chemin de fer de Sarreguemines, près de Cocheren, à 6 kilomètres au plus de Forbach. Elle s'y arrête et attend. Elle entendait très-distinctement le canon depuis longtemps déjà. A 4 *heures et demie* le commandant de cette division reçoit, du général Frossard, le télégramme suivant : « Si le général Metman « est encore à Bening, qu'il parte de suite pour For- « bach. » Sa coopération, en effet, était vivement désirée. Une de ses brigades eût remplacé la brigade Valazé au retranchement de la route de Sarrelouis et eût arrêté le mouvement tournant qui détermina notre retraite. L'autre brigade, en se portant sur l'extrême gauche de notre ligne de Stiring, aurait permis aux généraux Vergé et Bataille de reprendre efficacement l'offensive sur ce point. Le général Metman se remet en marche à 6 *heures* et arrive à 9 *heures* près de Forbach. Il traverse cette ville, que nous venions d'évacuer pour faire retraite sur les hauteurs et où les Prussiens n'avaient pas encore osé pénétrer. Apprenant, là, que le 2e corps se retirait sur Sarreguemines, il prend lui-même cette direction, et, après avoir parcouru quelques kilomètres, arrête ses troupes pour leur donner du repos; puis, au point du jour, il se dirige sur Puttelange.

Cet officier général, pendant la journée, ne s'était pas mis en relation avec le commandant du 2e corps et ne lui avait aucunement manifesté sa présence à quelque distance de lui. Le *Journal des marches* de sa division mentionne la dépêche ci-dessus, reçue à 4 heures et demie.

4° Enfin le maréchal Bazaine, dans son télégramme de 6 heures 6′ du soir, parle d'un régiment qu'il en-

voyait de Saint-Avold à Forbach par la voie ferrée et dont le départ était annoncé par une dépêche spéciale (1). Ce régiment, débarqué du train avant d'arriver à la gare que les Prussiens dominaient déjà par leur feu, fut obligé de rétrograder sur Saint-Avold.

On le voit, le concours annoncé au commandant du 2e corps, *et demandé par lui avec instance*, lui fit défaut de tous côtés.

Comment expliquer la fluctuation de toutes ces divisions un peu au hasard et cette absence de concentration et d'action commune? L'erreur, pour quelques-uns, nous l'avons dit déjà, a été de croire qu'on pouvait être attaqué partout, par Sarreguemines, par Saint-Avold, par Sarrelouis, par Sierck, tandis que la grande voie de fer de Sarrebrück, que tenait le 2e corps, allait être évidemment le seul débouché sérieux de l'armée prussienne en Lorraine.

De là, la dissémination de nos forces et l'hésitation à les concentrer.

Toujours est-il que le 2e corps, à Forbach-Spickeren, avec un effectif ne dépassant pas 28,500 hommes, fut réduit à lutter seul pendant 12 heures contre des forces plus que doubles (2). Nos ennemis, pendant ce temps,

(1) Saint-Avold, 6 h. soir. Je vous envoie par le chemin de fer le 60e de ligne. Renvoyez-le-moi par la même voie, sitôt qu'il ne sera plus nécessaire.

(2) Quelques brochures, traitant un peu légèrement des opérations de la campagne, ont avancé que le commandant du 2e corps avait préféré ne pas accepter les secours qui lui étaient offerts par le 3e. Cette allégation est puérile. Que ceux qui ont pu y ajouter foi veuillent bien lire attentivement ce que nous venons d'écrire. D'ailleurs, il y avait là non pas deux collègues, mais un chef et son inférieur. Le chef ne

nous donnaient un tout autre exemple. Ils accoururent de toutes parts sur Sarrebrück. Certaines parties de leurs troupes parurent sur le théâtre du combat, à la fin de la journée, après avoir parcouru, dit-on, plus de trente kilomètres.

Si la coopération du 3e corps avait eu lieu, si trois bonnes divisions de troupes fraîches et résolues étaient venues, en temps opportun, prendre part à la bataille, comme elles le pouvaient, deux sur les hauteurs, une dans la vallée, que serait-il arrivé? Il n'y a pas présomption à dire que nous aurions remporté une grande victoire.

Sur cette question, nous nous en rapporterions volontiers à la conscience de nos adversaires eux-mêmes.

Qu'on nous permette ici une réflexion : ce même jour, 6 août, sur un autre point, à *Reichshoffen*, les troupes françaises éprouvaient un grave échec. Là aussi,

pouvait avoir à faire une *offre* de concours, et l'inférieur n'aurait pas eu faculté d'*accepter* ou de *refuser*.

Dans une dépêche officielle émanant de notre état-major général à Metz, il avait été dit que le général Frossard avait eu le concours de deux divisions du 3e corps. Cette erreur, reproduite par des écrivains allemands, a été, il est vrai, pleinement reconnue plus tard. On avait confondu l'ordre donné avec l'exécution de cet ordre.

Un écrit, auquel est attribuée une haute origine, présente l'observation suivante sur le combat soutenu par le 2e corps à Spickeren, le 6 août : « ..... bien que le résultat de cet engagement n'ait pas été « favorable, on peut affirmer que, si les deux divisions qui étaient en « mesure de soutenir le général Frossard avaient exécuté *plus promptement* les ordres qu'elles avaient reçus du maréchal Bazaine, nous « aurions, ce jour-là, remporté la victoire. » Il appartient au maréchal Bazaine d'apprécier si, dans cette circonstance, ses ordres ont été exécutés, plus ou moins promptement, non pas par *deux*, mais par *trois* divisions du 3e corps.

c'était une fraction d'armée qui avait été aux prises avec de très-nombreuses forces prussiennes. Ainsi, lorsque les armées ennemies se présentaient, concentrées et massées, sur ces deux lignes d'opérations qu'elles devaient *nécessairement* suivre pour pénétrer en Alsace et en Lorraine, nous ne leur avions opposé, à chaque débouché, qu'un corps d'armée unique.

Résistance évidemment insuffisante.

Qui s'étonnera que nous ayons été malheureux dans ces deux rencontres?

Et pourtant la réunion possible de trois de nos corps d'armée sur chacun de ces champs de bataille eût été pour nous vraisemblablement le succès complet.

Une coopération de nos deux armées, réunies pour un mouvement offensif dans la *Bavière rhénane*, nous aurait donné plus de chances encore.

Nous avons su et nous devons dire qu'une concentration générale dans ce but était dans la pensée du commandant en chef des forces françaises et qu'elle se serait opérée, s'il avait eu deux jours encore à sa disposition avant le mouvement d'attaque que l'ennemi effectua, sur ses deux grandes lignes d'invasion, le 6. Voici, en effet, une dépêche que, le matin même de cette journée, au moment où avait lieu la double attaque contre les 1er et 2e corps, le maréchal major général adressait au maréchal Bazaine : « L'intention de l'Em-
« pereur est de se relier avec le maréchal de Mac-Ma-
« hon, et en même temps de concentrer les corps d'ar-
« mée d'une manière compacte. A cet effet, le 2e corps
« se rendrait à Bitche, le 3e à Sarreguemines, le 4e à
« Haut-Hombourg et la garde à Saint-Avold. Les mou-

« vements commenceraient demain matin 7 août. . .
« . . . . . .
« Veuillez accuser réception de cette dépêche et indi-
« quer sommairement les instructions de détail que
« vous donnez pour vous conformer aux intentions de
« l'Empereur.

« Quant à la division de cavalerie de Forton, elle se
« rendrait à Folschwiller. »

Une autre dépêche, adressée au général Bourbaki, lui prescrivait, en exécution de ce plan, de porter la garde impériale sur Saint-Avold et lui faisait savoir que l'Empereur la plaçait, jusqu'à nouvel ordre, sous le commandement du maréchal Bazaine, dont le général devait prendre les instructions.

L'initiative rapide des armées prussiennes, les résultats malheureux de la journée du 6, en Alsace et en Lorraine, empêchèrent de donner suite au projet de concentration générale dont il s'agissait.

Pour ce mouvement d'ensemble aussi, *nous arrivions trop tard.*

Retraite du 2e corps sur Sarreguemines, puis sur Puttelange.

Reprenons la relation des faits:

Lorsque le maréchal Bazaine eut appris que le 2e corps était forcé de se mettre en retraite, il écrivit, pendant la nuit, la lettre suivante au général Frossard, qui ne la reçut que le lendemain à Puttelange. « Saint-Avold,
« 6 août. Vous avez pour couvrir votre ligne de retraite
« la division Castagny, qui est en avant de Folckling, et
« la division Metman, qui se trouve à Bening. Vous
« ferez bien de battre en retraite sur la position de
« Calenbronn d'abord. Le général de Castagny se por-

« tera à Téding. Quant au général Montaudon, il se « retirera d'abord sur Rouhling, puis se joindrait à « vous si cela devenait nécessaire. Donnez-moi de vos « nouvelles par le général de Castagny. »

Le Maréchal pensait alors que, si les divisions du 3e corps n'avaient pas pris part à la bataille, elles pourraient tout au moins appuyer la retraite du 2e corps.

Mais cette supposition du Maréchal ne pouvait se réaliser, puisque ces divisions s'étaient mises en retraite sur Puttelange avant nous.

Quant à prendre position sur les plateaux de Calenbronn, nous ne le pouvions que si nous y avions trouvé le 3e corps établi.

Arrivé dans la nuit à Sarreguemines, le général Frossard y fut informé des résultats de la bataille de Reichshoffen. Cette ville n'était plus occupée que par la brigade Lapasset, du 5e corps, que le général de Failly y avait momentanément laissée lors de sa marche sur Bitche. Le général Frossard télégraphia directement au major général, avec qui seul il pouvait correspondre à ce moment, que le 2e corps, après l'échec qu'il avait éprouvé, avait fait sa retraite par les plateaux sur Sarreguemines, en bon ordre, et qu'il allait continuer ce mouvement sur Puttelange. Il y avait lieu, en effet, dans l'état des choses, d'évacuer Sarreguemines, où nous pouvions nous trouver pris entre deux armées ennemies. Le commandant du 2e corps prescrivit, en conséquence, au général Lapasset de suivre le mouvement de son corps d'armée, et il ne fit en cela que prévenir l'ordre qu'il reçut, dans ce sens, du maréchal Bazaine, dans la journée du 7.

La brigade que commandait cet officier général, composée des 84e et 97e de ligne et augmentée, pour les circonstances, du 3e lanciers et d'une batterie du 2e d'artillerie, avait été chargée de conduire sur Bitche un convoi considérable de vivres et ne devait exécuter ce mouvement que si la route eût été libre. Attachée accidentellement ainsi au 2e corps, cette brigade *mixte* ne cessa plus d'en faire partie, et elle en fut un des éléments les plus utiles.

Les troupes du 2e corps, après un repos à Sarreguemines, poursuivirent leur marche sur *Puttelange*, la brigade Lapasset formant l'arrière-garde. De 3 à 4 heures de l'après-midi, tout le corps d'armée était réuni sur ce point et campait en arrière de la ville, couvert par la rivière Moderbach, excepté la cavalerie qui resta établie en avant, et la brigade d'arrière-garde qui fut laissée à trois kilomètres du côté de l'ennemi, vers Ernstwiller, où d'ailleurs il ne se présenta devant elle que quelques éclaireurs prussiens.

La division Montaudon du 3e corps avait déjà elle-même pris son campement à Puttelange, le matin, et la division Metman du même corps était aussi venue s'y établir dans la journée; mais l'une et l'autre reçurent ordre du maréchal Bazaine de se retirer sur Faulquemont, et se dirigèrent sur ce point le lendemain matin, 8 (1).

(1) Le général Montaudon nous informa, par la lettre suivante, de son arrivée à Faulquemont : « 8 août. Mon général, d'après les prescrip- « tions du maréchal Bazaine, j'ai l'honneur de vous rendre compte de « mon arrivée à Faulquemont. Pendant la route, des patrouilles prus- « siennes se sont montrées, et un exprès à cheval envoyé par le maire

Une grande résolution venait d'être prise au quartier général de l'armée. Dans la matinée du 7, à la nouvelle des événements survenus la veille, l'Empereur avait décidé de faire opérer à notre armée de *Lorraine* une retraite générale et une concentration près de *Châlons*, où elle serait rejointe par les troupes du 1er corps que le maréchal de Mac-Mahon ramenait d'*Alsace*, par le 5e corps (de Failly) et par le 7e (Douay).

Marche rétrograde sur Metz, en vue d'une concentration ultérieure près de Châlons.

Des ordres à cet effet furent envoyés au général Frossard dans la journée, par le major général directement et par le maréchal Bazaine. La dépêche du major général disait : « ..... Avez-vous effectué votre retraite sur « Puttelange avec toutes les troupes de votre corps qui « se trouvaient à Sarreguemines ? L'intention de l'Em- « pereur est que vous vous dirigiez sur Châlons, où l'on « concentre l'armée (rive gauche de la Marne), après « l'avoir ralliée sous Metz. Rendez-moi compte de votre « situation, de ce que vous allez faire, et indiquez sur- « tout la direction que vous vous proposez de suivre. »

En donnant de son côté le même ordre au commandant du 2e corps, le maréchal Bazaine ajoutait : « Le « général Ladmirault avec le 4e corps commence, « demain matin 8, sa marche sur Metz, en partant de « Boulay, où il est en ce moment. Les dispositions sont « prises pour que le 3e corps fasse de même. Veuillez « me dire quand vous pensez pouvoir vous-même exé- « cuter ce mouvement. »

A cette dépêche le général Frossard répondit : Que

« de Cappel m'apprend qu'un bataillon prussien y est entré vers deux « heures et demie. J'ai pris mes précautions de ce côté. »

les troupes sous ses ordres étaient en mesure de se mettre aussi en marche le 8 au matin, qu'il se porterait ce jour-là à *Gros-Tenquin* (16 kilomètres), si le maréchal le trouvait bon, et qu'il continuerait son mouvement les jours suivants par *Brulange* et *Rémilly* sur Metz. « J'approuve parfaitement, répondit le maréchal, « la route que vous voulez suivre ; je me mets en route « dès demain matin, et j'aurai mon quartier général à « Faulquemont. »

En conséquence, le 8 à 3 heures du matin, le 2e corps, après une nuit de repos, reprend sa marche, se dirigeant sur Gros-Tenquin. Le mouvement commence par l'artillerie de réserve, puis la 1re division d'infanterie, la 2e, la 3e et la division de cavalerie. La brigade Lapasset forme encore l'arrière-garde dans cette journée. Chacune des divisions marche dans l'ordre suivant : les voitures de l'administration, les bagages, l'ambulance, le bataillon de chasseurs, la 2e brigade, les réserves des batteries, puis les trois batteries de combat entre les deux régiments de la 1re brigade. Les divisions Vergé et Bataille (1re et 2e) sont établies à Gros-Tenquin, la première sur une forte position dominante, à gauche de la route, la deuxième à droite vers Leistroff. La division Laveaucoupet (3e) est arrêtée à Erstroff, 2 kilomètres avant Gros-Tenquin. Sur sa droite, à Altroff, la cavalerie établit son campement avec l'artillerie à cheval. Enfin la brigade d'arrière-garde campe en arrière et au-dessus du village d'Hellimer.

Ces dispositions étaient prises en vue de faire tête avec avantage contre l'ennemi que nous nous attendions à voir paraître à notre suite. Mais la marche de

l'armée prussienne, qui nous avait combattus le 6 août, fut assez lente après cette journée, soit que notre ferme attitude dans cette retraite lui imposât de la circonspection, soit que les grandes pertes éprouvées par elle lui eussent donné le besoin de se remettre. Elle voulait aussi, sans doute, être fixée sur les mouvements des corps français qu'elle avait devant elle.

Dans la marche du 8, nos reconnaissances de cavalerie, poussées très-loin, ne nous signalent que la présence d'un corps de cavalerie ennemie à Sarralbe. Le général Lapasset n'a encore, en arrière de lui, aucune force importante qui le menace. Tout se borne à des mouvements d'éclaireurs, uhlans et autres, répandus en assez grand nombre sur nos derrières et s'enquérant, dans les villages, de la direction suivie par nous et des positions que nous occupons.

A la nuit, cependant, on aperçoit distinctement des feux de bivouac. Nos informations, corroborées par les rapports d'habitants qui ont fui leurs communes envahies, nous apprennent que des avant-gardes prussiennes sont déjà aux villages de Cappel, Valette, Saint-Jean-Rohrbach, qu'une division d'infanterie est entrée à midi dans Puttelange. Ces renseignements sont confirmés par le récit de deux sergents du 55e de ligne et d'un dragon du 7e, prisonniers des Prussiens à Forbach et qui viennent de s'échapper de leurs mains. L'armée qui marche vers nous arrive de Forbach par Farébers-willer.

Il était à croire, d'après ces données, que dans la journée du lendemain nous serions suivis de près et peut-être attaqués. Le commandant du 2e corps, frappé

des lenteurs et de l'encombrement que le grand nombre de voitures avait produits sur la route dans ces deux jours de marche, d'où auraient pu résulter des inconvénients en cas d'attaque, fait partir en avant, pendant la nuit, les parcs, les bagages et le convoi, et leur fait prendre la direction convenue sur Brulange (1).

Le 9, dès la pointe du jour, le corps d'armée, débarrassé de ses *impedimenta*, continue son mouvement de retraite. C'est la division Vergé (1re) qui, en raison de la forte position défensive qu'elle tient à Gros-Tenquin, est chargée de couvrir ce mouvement ; elle reçoit ordre de ne se mettre en marche qu'après que les autres divisions auront défilé devant elle.

La division Bataille (2e) fait tête de colonne. Après elle, la division Laveaucoupet (3e), puis la (1re). La cavalerie du général de Valabrègue, avec une batterie à cheval, tient la gauche de la division Vergé. Vient enfin la brigade mixte Lapasset. Elle avait commencé son mouvement dans la nuit même et avait quitté sa position sans être inquiétée par l'ennemi, dont les forces n'étaient qu'à quelques kilomètres d'elle. Les éclaireurs prussiens, seulement, étaient venus, pendant les premiers moments de la marche, escarmoucher avec les cavaliers d'arrière-garde de la brigade.

Celle-ci forme encore l'extrême arrière-garde du corps d'armée, et son régiment de lanciers maintient

(1) De Gros-Tenquin, le 8, le général Frossard envoya un aide de camp au major général de l'armée, à Metz, pour lui porter un rapport sommaire sur le combat du 6 et ajouter de vive voix tous les détails nécessaires sur cette journée et sur la situation du 2e corps, qui n'était ni désorganisé, ni découragé. Voir ce rapport, pièce annexe n° 6 et la réponse du major général, pièce annexe n° 7.

les uhlans à distance. Elle continuera ce service jusqu'à Metz.

L'ordre de mouvement prescrivait d'établir les campements à Brulange. C'était une marche de 18 à 19 kilomètres seulement. Il nous convenait de ne pas nous retirer trop vite. D'ailleurs, il fallait ménager la fatigue aux troupes dans une retraite où elles pouvaient avoir à combattre. Une pluie torrentielle, qui n'avait cessé de tomber pendant toute la nuit, les avait empêchées de prendre le repos nécessaire. Depuis trois jours, les distributions de vivres n'étaient ni régulières ni complètes. Un convoi de vivres, destiné au 2e corps d'armée, avait été par erreur dirigé sur le 3e corps. Malgré les soins actifs des fonctionnaires de l'intendance qui, dans ces jours de marche, prenaient les devants pour faire préparer dans les villages les approvisionnements en pain et viande qu'on y pouvait trouver, il y avait eu insuffisance de ressources : aussi, pour y remédier autant que possible, l'administration militaire allouait-elle un supplément de solde de 80 c. par jour, afin que les soldats pussent faire individuellement quelques achats.

Arrivé à Brulange, le général Frossard y est informé par le commandant de son arrière-garde que les forces prussiennes cessaient de suivre le 2e corps et prenaient sur sa gauche la direction de *Pont-à-Mousson*, renseignement confirmé le soir par des rapports de gens du pays. D'autre part, le général avait reçu pendant la marche une dépêche du major général, datée de Metz 8 août, disant : « que l'ordre donné d'une retraite sur Châlons était révoqué, que les trois corps d'armée et la garde impériale, sous le commandement du maréchal

Révocation de l'ordre de retraite sur Châlons.

Bazaine (1), resteraient concentrés à Metz pour y former une forte armée destinée, soit à arrêter celle du prince Frédéric-Charles, soit à agir sur le flanc ou les derrières de celle qui paraissait devoir pénétrer par Saverne; que cette décision nouvelle était prise par suite des renseignements arrivés sur la marche de l'ennemi (2). »

Ladite dépêche ajoutait : « En conséquence, avec « votre corps d'armée, qui fera partie de l'armée for- « mée à Metz, vous vous porterez sur cette place par « la ligne la plus directe en vous conformant aux in- « structions que vous recevrez du maréchal Bazaine... « Le maréchal doit avoir ses forces réunies sous Metz « dans la journée de demain, 9 août. L'Empereur es-

(1) Un décret impérial du 9 nomma en effet le maréchal Bazaine au *commandement en chef* de ces quatre corps.

(2) Une autre raison toute politique est donnée dans l'écrit déjà cité qui a pour titre : « *Campagne de* 1870. — *Des causes qui ont « amené la capitulation de Sedan.* » Il y est dit, page 10, que l'Empereur, en renonçant au projet de retraite sur Châlons, céda aux observations du conseil des ministres.

Nous croyons qu'on fit bien de ne pas se retirer de suite sur Châlons, parce qu'il n'était pas possible d'abandonner la Lorraine à l'ennemi avant d'avoir livré tout au moins une grande bataille, mais qu'on fit mal de rester quatre jours sous Metz, lorsqu'on sut que les Prussiens manœuvraient de manière à se placer sur notre ligne de communication avec Châlons et Paris.

Dans ce même écrit on dit, un peu plus loin, que « malheureusement la concentration autour de Metz fut retardée par le combat de Spickeren ». Nous demandons la permission de faire observer que cette assertion n'est pas exacte; car le 2e corps est arrivé devant Metz en même temps que les autres. D'ailleurs ce n'est pas le combat de Spickeren qui a fait que l'armée soit restée quatre jours, du 10 au 14, devant cette place.

« père que votre corps pourra y être rendu le même « jour, ou s'en rapprocher à petite distance. »

Les instructions du maréchal, annoncées dans cette dépêche et datées de « Faulquemont, 9 août », prescrivaient au général Frossard de gagner aussi rapidement que possible Han-sur-Nied et Rémilly et, s'il le pouvait, après un repos, de venir même, pendant la nuit, à *Courcelles-sur-Nied.* « Les nouvelles que l'on a de l'en- « nemi, disait le maréchal, font croire à une concen- « tration de ses forces ; il aurait l'intention de nous at- « taquer dans nos positions. Ses efforts se porteraient « plutôt vers la droite. »

En exécution de ces ordres, le 2e corps ne fait qu'une halte de deux heures à Brulange et continue sa marche sur Rémilly, où les troupes arrivent tard, après avoir parcouru dans la journée 32 kilomètres, sans laisser un homme en arrière. Les divisions campent autour de Rémilly. L'artillerie de réserve et le parc du génie vont jusqu'à Lemud, à 5 kilomètres au delà. La division de cavalerie d'arrière-garde établit à 7 heures du soir son bivouac dans la prairie en avant de la ville. Elle n'avait vu, à sa suite, depuis le matin, que quelques cavaliers, maintenus par elle à distance.

Le 10, de grand matin, le corps d'armée reprend sa marche dans l'ordre suivant : les divisions Laveaucoupet, Vergé, Bataille, puis la brigade Lapasset et la division de cavalerie.

Nous allions, dans cette journée, opérer la concentration prescrite.

Concentration devant Metz.

Lorsque la résolution fut prise de ramener l'armée autour de Metz et d'y attendre l'attaque de l'ennemi, le

maréchal major général avait fait étudier des positions défensives sur lesquelles devaient être établis, dans ce but, les divers corps d'armée. De ces études étaient résultées des instructions générales, arrêtées dans la soirée du 9 et qui furent communiquées le lendemain. Elles disaient « que l'armée occuperait une première position sur la rive gauche de la Nied française, depuis *Pange* jusqu'au village *des Étangs;* la partie de gauche, en retour à peu près d'équerre, s'étendrait de ce village jusqu'à *Glatigny,* faisant face aux bois de *Hayes* et de *Cheuby* (développement d'environ 12 kilomètres). L'armée, en cas d'attaque, devait recevoir la bataille sur cette première position défensive, que l'on recommandait de rendre inabordable, autant que possible, sur son front et ses flancs, au moyen de travaux adaptés au terrain.

« S'il arrivait que l'armée fût forcée à quitter cette position, le maréchal commandant en chef devait lui faire opérer sa retraite sur *le camp retranché de Metz,* de manière à venir occuper comme seconde position celle, très-belle, qui se trouve en avant des forts de *Queuleu* et de *Saint-Julien.*

« Dans cette disposition générale, le 2e corps devait former la droite et s'établir à Courcelles-sur-Nied, ayant à sa gauche une division du 3e corps à Pange, la garde impériale sur la hauteur entre le château de Maizery et le village de Silly, à cheval sur la grande route de Saint-Avold.

« Au cas où il y aurait lieu d'occuper la seconde position défensive, le général Frossard appuierait sa gauche à la grande route de Strasbourg et aurait sa droite

vers le chemin de fer de Metz à Sarrebrück, en tenant fortement la hauteur du télégraphe de Mercy. »

Le maréchal Bazaine, en faisant connaître ces instructions au général Frossard, par dépêche de « Pont-à-Chaussy, 10 août », lui recommandait de faire ses efforts pour gagner Courcelles, de prendre position au-dessus en passant par Villers-Laquenexy, afin de se relier avec Pange, occupé par une des divisions du 3e corps.

Cette dépêche arriva au général pendant sa marche vers Metz, alors que déjà la plus grande partie de son corps d'armée avait dépassé Courcelles-sur-Nied. Il arrêta immédiatement la marche de ses troupes et les établit dans les positions suivantes : la brigade Lapasset avec son régiment de cavalerie et sa batterie à Villers-Laquenexy, sa gauche dans la direction de Pange; la division Bataille à droite du village d'Ars-Laquenexy avec la division Laveaucoupet en seconde ligne; la division Vergé à Mercy-le-Haut.

Le général Lapasset fit de suite travailler autant qu'il le put à fortifier son front.

L'extrême droite de la ligne générale de défense (1re position) se trouvait ainsi un peu rentrée; mais ce n'était pas un mal, car cette droite, à Courcelles même, eût été *en l'air* et exposée à être tournée, si les troupes prussiennes qui, depuis la veille, côtoyaient dans sa marche le flanc gauche du 2e corps, se fussent présentées en forces de ce côté (1).

(1) C'eût été une situation tout à fait analogue à celle de notre ligne de bataille du 18 août (Amanvillers).

Au reste, l'occupation de la première position défensive ci-dessus décrite ne fut pas maintenue au delà de vingt-quatre heures. Le maréchal commandant en chef jugea sans doute que son horizon n'était pas assez étendu, et que les bois qu'elle avait sur une partie de son front, ou qu'elle traversait, étaient d'un voisinage dangereux.

Le lendemain, 11 août, la concentration se fait autour de Metz même, sur la seconde position indiquée qui était de beaucoup préférable, c'est-à-dire en avant des forts de Queuleu et de Saint-Julien, de la Seille à la Moselle (rive droite d'aval).

Ce nouveau mouvement n'est, pas plus que celui du 10, inquiété par l'ennemi. La 1re armée prussienne s'avançait avec circonspection par les routes de Sarrelouis et de Saint-Avold. La 2e armée marchait lentement aussi par la route de Sarreguemines et la voie ferrée, son aile gauche se dirigeant sur Pont-à-Mousson avec l'intention vraisemblable de franchir la Moselle en amont de Metz.

Aucune affaire sérieuse ne semblait encore imminente. Quelques engagements avaient lieu seulement entre les postes avancés et les reconnaissances de cavalerie.

En exécution des ordres donnés, le 2e corps, déjà en partie sur la position qui lui a été assignée, en complète l'occupation. Les divisions Vergé et Bataille s'établissent sur les crêtes au-dessus du village de *Peltre*, depuis la route de Strasbourg jusqu'en avant de *Magny-sur-Seille*. La division Laveaucoupet campe en seconde ligne derrière elles, sa droite à la *Basse-Bevoye*, sa

gauche vers *Grigy*. La brigade Lapasset vient occuper le château et les abords de *Mercy-le-Haut*, où le général Dubost, commandant le génie, fait exécuter des travaux de terrassements et d'abatis pour donner de la consistance à ce poste important.

Quatre escadrons du 4e chasseurs sont détachés en grand'gardes, en avant de notre front, dans les villages de *Peltre* et de *Jury* et font des reconnaissances lointaines; d'autres escadrons des 5e chasseurs, 7e et 12e dragons, éclairent notre droite en avant de *Magny* et sur les routes de la vallée de la Seille.

A la gauche du 2e corps, le 3e s'étend du village de Grigy, en avant de *Borny*, à cheval sur la route de Saint-Avold, jusqu'au ravin de *Vallières*. Le 4e corps, en avant du fort de Saint-Julien, se relie par sa droite avec le 3e à ce ravin, et appuie sa gauche à la route de Hombourg. Enfin la garde impériale est en réserve en arrière de Borny.

Du 11 au 13 août, le corps d'armée reste dans ses positions. Le temps était très-mauvais, la pluie incessante. Bien que les bivouacs n'aient pu être installés dans des conditions favorables, néanmoins les troupes y trouvent le repos dont elles avaient besoin. Il était désirable qu'on profitât de ce séjour pour faire remplacer les effets et ustensiles de campement que plusieurs régiments avaient perdus le 6. Malheureusement les magasins de la place de Metz ne possédaient presque rien; on y trouva seulement quelques demi-couvertures. L'intendant militaire du 2e corps fit acheter et distribuer des bissacs en toile, à substituer aux havre-sacs manquants; et les colonels purent faire confectionner,

dans la ville, un certain nombre de gamelles et de marmites.

Le commandant dut s'occuper aussi de faire pourvoir, par des nominations de grades, aux emplois devenus vacants et de faire décerner les récompenses méritées dans le combat de Spickeren (1).

Pas d'attaques, d'ailleurs, de la part de l'ennemi pendant ces trois journées. Il occupe par des avant-gardes les villages à peu de distance en avant de notre front; mais il ne se montre que par petits détachements. Ainsi, le 12, un engagement a lieu en avant de Peltre entre notre 4e chasseurs et un parti de cavalerie prussienne. Le lendemain l'ennemi, avec de l'infanterie, tente une reconnaissance dans les bois du château de Mercy; mais il est vigoureusement repoussé par le 97e de la brigade Lapasset.

Ailleurs, tout se borne à un échange continuel de coups de feu entre les grand'gardes.

Dans la journée du 12, arrive du camp de Châlons à l'armée le 6e corps, commandé par le maréchal Canrobert. Ses troupes campent en partie entre la Seille et la Moselle, en avant de *Montigny* (2).

Ce même jour, par décret impérial, le maréchal Bazaine est nommé commandant en chef de l'armée du Rhin, et le général Jarras chef d'état-major général de

(1) Voir, à ce sujet, les pièces annexes nos 9 et 10.

(2) Ce corps avait trois divisions d'infanterie et un seul régiment de la quatrième, les trois autres régiments de celle-ci ayant été obligés de rétrograder sur le camp de Châlons, par suite de la rupture des communications par voie de fer. Il n'avait, non plus, ni sa division de cavalerie, ni la totalité de son artillerie.

cette armée, le maréchal Le Bœuf ayant résigné ses fonctions de major général.

Ordre général de passer sur la rive gauche de la Moselle pour marcher sur Verdun.

Le 13, le commandant du 2e corps reçoit, du grand quartier général, des ordres pour faire réduire les bagages des officiers au strict nécessaire et organiser les petits dépôts des régiments dans la place de Metz. Ces prescriptions, dont l'exécution a immédiatement lieu, sont données en conséquence de la décision prise de faire passer l'armée entière de la rive droite sur la rive gauche de la Moselle et de la diriger sur Verdun.

Le commandant en chef nous adresse, à cet effet, les instructions suivantes :

« Tenez-vous prêt à faire un mouvement demain « matin, 14, dès que l'installation des ponts jetés sur « la Moselle vous le permettra. Vous ferez prendre des « vivres pour les journées des 14, 15 et 16 août; et « vous désignerez les hommes non valides qui devront « être laissés dans la place. »

Une dépêche subséquente recommande de « faire re- « connaître l'état des ponts, car une crue de la rivière « les a recouverts d'eau et a inondé en partie les prai- « ries par lesquelles on débouche ».

Tout cela fait, le 14, de grand matin, vient l'ordre de commencer le mouvement et de porter le corps d'armée sur la route de Verdun par Longeville et Moulins, en allant occuper, ce premier jour, la position des hauteurs de *Rozérieulles*.

On fait partir d'abord l'artillerie et les bagages, qui sont obligés de passer par les ponts en pierre de la ville. Pour l'infanterie, il faut attendre une baisse des eaux, la chaussée et le pont du chemin de fer étant réservés

au 6e corps. De 10 heures à 2 heures, les troupes elles-mêmes se mettent en marche successivement, la division Bataille en tête, puis la division Vergé et la brigade Lapasset. Quant à la 3e division (Laveaucoupet), elle ne prend pas part à ce mouvement. Elle venait, par un ordre du commandant en chef, d'être détachée momentanément du 2e corps pour rester dans Metz et concourir à la défense de la place (1).

Bataille de Borny, 14 août. — (Le 2e corps n'y rend pas part.)

Les Prussiens devaient avoir eu connaissance, dans la matinée, de notre mouvement de passage sur la rive gauche. Il leur importait, ou de l'empêcher, ou tout au moins d'en retarder l'exécution pour gagner du temps et pouvoir faire arriver une armée avant la nôtre sur la route de Verdun : aussi, vers 4 heures après midi, lorsque déjà le 2e et une partie du 6e corps étaient de l'autre côté de la Moselle, au moment où le 4e corps même avait déjà, en partie, franchi le fleuve sur les ponts en aval de la ville, la 1re armée prussienne et une fraction de la deuxième attaquèrent notre 3e corps (général Decaen) (2) et la division Grenier du 4e, en avant de Borny et du fort de Saint-Julien; mais leur attaque fut très-vivement repoussée partout.

(1) Le soir même, le général Laveaucoupet, après avoir reçu les instructions du général Coffinières de Nordeck, gouverneur de Metz, répartit les troupes de sa division comme il suit : 2 bataillons au fort de Queuleu, 2 au fort de Saint-Julien, 1 régiment au fort de Plappeville avec la compagnie du génie, 2 bataillons au fort du Saint-Quentin, 2 à Belle-Croix, 2 au fort Moselle, ses trois batteries d'artillerie dans les forts de la rive droite.

(2) Le général Decaen avait eu le commandement du 3e corps, lorsque le maréchal Bazaine était devenu commandant en chef. Il reçut, dans cette bataille, une blessure grave à laquelle il succomba quelques jours après, regretté de toute l'armée.

Ce combat, auquel prirent part également les deux autres divisions du 4e corps (de Cissey et de Lorencez) qui revinrent sur leurs pas, ainsi que la garde, dura jusqu'à la nuit et fut une victoire pour nous, sans que toutefois le maréchal commandant en chef ait pu en poursuivre les résultats sur le terrain de la lutte, l'exécution de son mouvement général s'y opposant. Nous devons reconnaître même que les Prussiens en tirèrent profit, puisque le passage de la Moselle par les corps qui avaient été engagés ne put avoir lieu que le lendemain, retard qui nous fut très-préjudiciable dans la journée du 16.

Pendant la bataille dont on vient de parler, le 2e corps avait eu l'ordre de continuer le mouvement commencé.

La marche que nous faisions était pénible et lente. Il y avait deux routes à prendre à partir de *Metz* pour gagner *Verdun*. L'une à gauche par *Moulins* et *Gravelotte*, se bifurquant à Gravelotte même en deux voies dites de *Conflans* et de *Mars-la-Tour;* l'autre à droite par *Woippy* sur *Briey* et *Étain*, celle-ci un peu plus longue que l'autre, mais libre et ouverte. L'ordre de marche indiquait à tous les corps une même direction à suivre, celle de la route de gauche sur Gravelotte. L'État-major général devait pourtant savoir qu'on allait trouver là un défilé rude et long, rendu plus difficile encore par la série de villages à traverser, soit qu'on passât par Longeville et Moulins, soit qu'on essayât, comme l'ont fait les troupes du 3e corps, de prendre par Plappeville, Lessy et Châtel-Saint-Germain.

Si, le 16 au matin, le général Ladmirault fit passer

ses 1re et 2e divisions par la route de Briey, c'est qu'il prit sur lui de modifier son itinéraire pour arriver plus vite.

Une autre raison conseillait de ne pas engager tant de monde dans ce défilé de Gravelotte. L'ennemi, en effet, pouvait avoir déjà des forces sur la rive gauche de la Moselle; et il y avait intérêt pour nous à rendre la moins longue et la moins embarrassante possible la marche de flanc que nous exécutions si près de lui. Les lenteurs qui, dès les premiers pas, se produisirent dans l'écoulement de nos colonnes auraient donc pu et dû être évitées.

L'encombrement était énorme dans les villages de Longeville et de Moulins, déjà remplis de convois, de bagages et de troupes, à ce point que les divisions du 2e corps n'arrivèrent que fort tard et très-fatiguées aux environs de Rozérieulles. La brigade Lapasset ne put établir son camp, au-dessus de ce village, qu'à 11 heures du soir. Quant à notre division de cavalerie qui, vu l'insuffisance des ponts extérieurs, avait dû traverser la ville, elle employa la nuit tout entière à en sortir, et c'est le lendemain matin seulement qu'elle parvint à se replacer en tête de colonne.

Le 6e corps, qui vint après le 2e, éprouva dans sa marche les mêmes difficultés.

Le 15, le 2e corps continue son mouvement. Il devait d'abord, ce jour-là, aller à Mars-la-Tour en suivant avec le 6e corps la voie *Sud* à partir de Gravelotte, tandis que les 3e et 4e devaient, en ce point, prendre la voie *Nord*, celle de Conflans. La 3e division de cavalerie de réserve (général de Forton) éclairait la pre-

mière route; la division de chasseurs d'Afrique (du Barrail) éclairait la seconde. Rien ne s'opposait à ce que le 2e corps atteignît Mars-la-Tour; il eût été avantageux même, comme les faits l'ont prouvé, qu'il se portât jusque-là le 15. Mais, par suite du retard éprouvé dans la marche des autres corps d'armée, le général Frossard reçoit ordre du commandant en chef de s'arrêter à *Rézonville*, où doit camper aussi le 6e corps, simple indication d'étape (1).

Arrivé à Rézonville, de 9 à 10 heures du matin, le 2e corps est établi sur la gauche de la route, laissant le côté droit aux troupes du maréchal Canrobert. La division Bataille campe par brigades accolées à 1,500 mètres au delà du village. Derrière elle, la division Vergé est déployée sur deux lignes. La brigade Lapasset, faisant face à gauche et en arrière, place sa droite sur les hauteurs qui dominent le débouché du vallon de Gorze et sa gauche près de Rézonville, pouvant ainsi observer les grands bois de *Saint-Arnould* et *des Ognons* qui entourent ce débouché. La division de cavalerie (de Valabrègue), tête de colonne, se porte près du village de Vionville, s'éclairant à gauche et étendant ses avant-postes sur la route de Verdun, en communication avec la division de Forton qui est en avant. La réserve d'artillerie est tenue près de Rézonville.

Pendant que nos campements s'organisent, le 6e

(1) Dans le rapport officiel de M. le maréchal Bazaine sur la bataille de Rézonville, il est dit que « les points à occuper dans la « journée du 15 étaient *Vionville*, par le 2e corps; *Rézonville* par le « 6e..... »

Il y a inexactitude dans ce détail. L'ordre du commandant en chef spécifiait *Rézonville* pour le 2e comme pour le 6e corps.

corps vient établir les siens à notre droite, de l'autre côté de la route.

Les quartiers généraux des 2e et 6e corps sont à Rézonville même.

L'Empereur, avec la garde impériale, est à Gravelotte (1). Le maréchal commandant en chef y a mis aussi son quartier général.

Le général de Forton avait arrêté sa division à gauche de Mars-la-Tour dans la matinée du 15. Il venait de trouver devant lui une cavalerie ennemie avec du canon. Il signalait même la présence de quelque infanterie. Un engagement sans importance a lieu entre son artillerie et celle de cette reconnaissance prussienne, qui bientôt se retire. Au bruit de son canon, quelques escadrons de dragons du 2e corps, sous le commandement du général Bachelier, se dirigent de ce côté. Le général Frossard se porte lui-même en avant de sa division de cavalerie à *Tronville*, où le général de Forton lui fait savoir qu'il lui serait difficile de tenir à Mars-la-Tour s'il était attaqué et qu'il a l'intention de chercher un point d'appui en arrière. Le commandant du 2e corps n'ayant pas sous ses ordres cette division, qui reçoit directement ses instructions du grand quartier général, se borne à engager le général de Forton, s'il se rapproche de lui, à s'établir en une position qui lui permette de remplir son rôle de division d'avant-garde.

A 4 heures et demie du matin, le 16, conformément aux ordres donnés dans la soirée, les troupes après

(1) L'Empereur partit de Gravelotte le lendemain 16, à 6 heures du matin, se dirigeant sur Verdun par la route de Conflans.

avoir pris leur repas et replié leurs tentes étaient sous les armes, prêtes à se remettre en route; mais, en conséquence de nouveaux retards survenus dans la marche des autres corps, retards dus à l'encombrement du défilé, le maréchal commandant en chef prescrit de rester sur les positions occupées, d'attendre la rentrée des reconnaissances; il ajoute que, si les rapports de celles-ci font connaître que l'ennemi n'est pas en forces à proximité, on pourra camper de nouveau, tout en prenant les mesures nécessaires de précaution et de surveillance et qu'on partira probablement dans l'après-midi, lorsque les 3e et 4e corps seront arrivés à notre hauteur en totalité. Le maréchal prévenait en même temps le maréchal Le Bœuf, commandant du 3e corps, que, sur sa demande, il suspendait la marche de l'armée (1).

C'était donc un simple ajournement apporté aux ordres de marche.

Bataille de Rézonville (Mars-la-Tour), 16 août.

A 8 heures, les reconnaissances rentrent et ne signalent pas de forces ennemies dans le voisinage. Le commandant du 2e corps avait bien été informé du passage d'une avant-garde prussienne à Gorze, paraissant suivre une direction parallèle à la nôtre; mais il était parfaitement gardé de ce côté, c'est-à-dire sur sa gauche. Devant lui, sur la route de Mars-la-Tour, était la division de Forton qui avait mission d'éclairer l'armée.

Dans cet état de choses, les troupes du 2e corps ne semblaient exposées à aucune attaque imminente.

De son côté, la division de Forton, qui la veille était revenue occuper une bonne position en avant de Vion-

(1) Voir les ordres, pièces nos 11 et 12.

ville, n'avait eu devant elle, toute la matinée, que des cavaliers isolés, avec lesquels son cordon de vedettes avait échangé quelques coups de feu. Vers 9 heures, on annonce au général de Forton qu'une troupe de cavalerie se montre dans la direction de Mars-la-Tour. Pendant qu'il faisait prendre à son artillerie et aux dragons leurs dispositions de combat, ses grand'gardes voient apparaître et s'étendre sur les crêtes de Tronville une ligne serrée d'éclaireurs ennemis. Quelques instants après, plusieurs batteries se démasquent et envoient leurs obus sur le campement de la division et jusque sur la cavalerie du 2e corps établie en arrière. Il en résulte un moment de trouble, surtout parmi les conducteurs civils des bagages de la division de Forton, lesquels venaient seulement d'arriver au camp et encombraient encore la grande rue du village de Vionville et la route. La peur gagne ces gens; ils se mettent précipitamment en fuite, hommes, chevaux et voitures, et entraînent avec eux un certain nombre de dragons de la division et quelques chevaux d'artillerie, galopant en désordre vers Rézonville.

Cette échauffourée était produite par l'arrivée subite de la 6e division de cavalerie prussienne qui, avec une nombreuse artillerie et précédant le IIIe corps ennemi, se rabattait des environs de Mars-la-Tour sur notre tête de colonne.

Au milieu de cette brusque attaque, le général de Forton rallie ses dragons sur sa brigade de cuirassiers, et, voyant que son artillerie ne peut tenir contre celle qui le combat, se met en retraite sur le côté *Nord* de la route vers Rézonville, à la droite du 6e corps. La divi-

sion de cavalerie du général de Valabrègue, que la panique n'a pas atteinte, participe elle-même à ce mouvement rétrograde, dans lequel sa batterie d'artillerie à cheval (capitaine Saget) conserve une attitude parfaite.

En peu d'instants, le feu s'étend vers notre gauche, les troupes et l'artillerie du IIIe corps prussien viennent d'entrer en action et se sont développées devant tout notre front.

Aux premiers coups de canon, les divisions du 2e corps avaient pris les armes. La course précipitée de chevaux échappés et de voitures en retraite, quelques obus même, tombés jusque sur le camp, avaient étonné les troupes, mais sans les ébranler en rien ; elles occupent promptement leurs positions de combat.

Le général Bataille déploie sa 1re brigade et la porte en avant sur le relèvement de terrain qui fait face à l'ennemi. Le 12e bataillon de chasseurs et le 23e de ligne occupent le village de Vionville et le hameau de Flavigny. Rejointes par le 8e de ligne, ces troupes garnissent les crêtes au delà desquelles l'artillerie prussienne est en batterie. La 2e brigade en même temps (66e et 67e), conduite par le général de division, se déploie et s'avance sur les hauteurs à gauche. Deux de ses batteries, qui ont en un instant pris position sur un petit mamelon à gauche de la route, arrêtent par un feu nourri et efficace les premiers efforts de l'ennemi et protégent le mouvement de la division.

A la gauche de celle-ci, la division du général Vergé vient aussi couronner les hauteurs avec son artillerie ; sa seconde brigade en retour d'équerre, face aux bois pour se relier avec la brigade Lapasset. Il a ordre tou-

tefois de laisser le 3e bataillon de chasseurs près de la route pour garder cette voie et protéger le parc d'artillerie qui est en arrière.

Le général Lapasset présente au bois de Saint-Arnould et à ses débouchés une première ligne formée du 84e de ligne et d'une batterie. Sa seconde ligne (97e et 3e lanciers) est rapprochée du village de Rézonville.

Enfin le commandant du 2e corps fait mettre en bataille, prêtes à agir où besoin sera, les batteries de la réserve d'artillerie.

Le 6e corps prend aussi ses dispositions.

La division Lafont-Villiers, sa gauche à la route de Verdun, est formée sur deux lignes, soutenues par deux batteries, un peu en arrière des crêtes du terrain. La division Tixier se porte entre la Voie Romaine et le village de Saint-Marcel, et la division Levassor-Sorval est tenue en réserve.

Deux attaques simultanées contre le 2e corps se dessinent nettement : l'une, sur sa gauche, par les bois dits de Vionville et de Saint-Arnould ; l'autre, sur sa droite, en avant du village de Vionville. Nous opposons à l'une la brigade Lapasset et la 1re brigade Vergé, à l'autre la 2e brigade Vergé et la division Bataille. Sur tout le front de l'ennemi, des batteries très-nombreuses et de fort calibre nous couvrent de leurs projectiles. Notre artillerie fait les plus vigoureux efforts pour les contre-battre. A l'extrême gauche, deux batteries de 4 de la réserve sont envoyées en soutien à celle du général Lapasset; mais leur infériorité de calibre, les pertes qu'elles éprouvent, obligent à les retirer momentanément. Le chef d'escadron de Germay, qui les commande,

est tué. Néanmoins elles avaient aidé la gauche à empêcher les colonnes ennemies de se porter en avant. L'artillerie de la division Vergé concourt aussi avec le feu de l'infanterie à rompre l'effort des assaillants. La puissance supérieure des pièces prussiennes les domine bientôt. Il en est de même à notre droite, où plusieurs batteries de la réserve, qui ont renforcé le général Bataille, ne peuvent prendre le dessus.

Malgré notre désavantage dans cette lutte d'artillerie, l'infanterie prussienne est contenue partout. Les tentatives qu'elle fait, soit pour déboucher du bois de Saint-Arnould, soit pour occuper Vionville et Flavigny, sont vaines. L'ennemi se borne alors à redoubler son tir d'artillerie, qu'il a étendu aussi à sa gauche, sur les lignes du 6e corps dont les batteries répondent.

Le maréchal commandant en chef, dès que l'affaire se fut engagée aussi chaudement, était venu de sa personne au milieu des lignes du 2e corps. A la vivacité du feu des Prussiens, il reconnaît que c'est sur cette aile gauche que va être fait le plus grand effort; il prescrit quelques dispositions en conséquence et active l'arrivée de ses autres corps d'armée.

Devant cette attaque oblique, notre ligne de bataille est laissée à peu près perpendiculaire à la route de Verdun. Il eût été bien, peut-être, de lui faire exécuter de suite un changement de front, en portant un peu en avant le 6e corps, qui formait alors aile droite.

Cependant la canonnade de l'ennemi devient de plus en plus intense; nous sommes inquiétés surtout par des batteries de position de fort calibre, établies sur les crêtes dominantes, à l'est de Tronville. Notre artillerie

divisionnaire étant insuffisante, le général Frossard fait avancer les batteries de 12 de sa réserve, sous le commandement du colonel Beaudouin. Le combat, en ce moment, est surtout une lutte d'artillerie, dans laquelle nos batteries agissent avec autant d'énergie que d'habileté. Plusieurs de leurs officiers succombent (1).

Soutenues par ce feu et par celui de batteries de la réserve générale, que le maréchal commandant en chef avait appelées, les lignes d'infanterie du 2e corps avaient continué à tenir solidement leurs positions, sauf toutefois le village de Vionville que le 12e bataillon de chasseurs, jeté trop en avant par rapport aux lignes du 6e corps, venait d'abandonner pour n'y être pas tourné. Vers midi et demi, une partie du xe corps prussien étant entrée en action avec le IIIe, l'attaque reprend avec plus de vivacité; la première brigade de la division Bataille abandonne aussi le hameau de Flavigny et les crêtes qui le dominent, et elle se porte en arrière; c'est alors que l'infanterie prussienne, sans pouvoir encore occuper ce hameau, réussit à se tenir dans Vionville. La droite de la division Vergé (32e et 55e), après avoir refoulé vigoureusement l'infanterie ennemie qui cherche à déboucher par le ravin au sud de Flavigny, est prise de flanc par une forte batterie, qui lui fait beaucoup de mal. Son général de brigade (Valazé) est blessé. Cette brigade est obligée de céder et se replie en arrière de Rézonville. La deuxième brigade de la division Bataille (66e et 67e) avait tenu bon. Plusieurs fois, les

(1) Notamment le lieutenant-colonel de Maintenant.

Dans cette lutte d'artillerie, le général Frossard eut un cheval tué sous lui.

colonnes ennemies avaient été repoussées par elle et les hauteurs reprises. Si un renfort lui fût venu opportunément, elle n'eût pas bougé de ses positions; mais le général Bataille, qui la dirigeait lui-même, ayant été grièvement blessé, la retraite de cette troupe devient inévitable aussi.

Telle était la situation sur le front de ce corps d'armée qui, jusqu'à ce moment, avait seul été sérieusement engagé.

Il était évident que les masses ennemies, en nous voyant plier devant elles, allaient chercher à gagner du terrain. Déjà même un mouvement en avant se manifestait. Le commandant du 2e corps avait sous la main le 3e lanciers de la brigade mixte Lapasset. Sur sa demande, le maréchal commandant en chef ordonne de faire charger l'ennemi par ce régiment et de le faire appuyer par le régiment de cuirassiers de la garde. Le général Frossard transmet lui-même cet ordre au général du Preuil, qui va diriger le mouvement, en lui recommandant de pousser sa charge jusqu'à l'artillerie prussienne, s'il le peut. Les lanciers partent avec un grand entrain, mais le feu de carrés échelonnés les arrête et les refoule. Les cuirassiers de la garde, sur trois lignes et plus à droite, chargent à fond et pénètrent entre l'infanterie et les batteries, où ils sabrent quelques canonniers. Leur effort héroïque est impuissant contre la grêle de projectiles qui les couvre; ils sont forcés à la retraite et ramenés après avoir subi de grandes pertes. Une batterie de la garde, que le maréchal avait fait avancer en soutien, rétrograde aussi, chargée par des hussards prussiens, sans avoir pu tirer

un coup de canon. Ces hussards, lancés à la suite de notre cavalerie, se répandent dans nos lignes, mêlés à l'état-major du maréchal Bazaine et à celui du général Frossard. Nos officiers mettent le sabre à la main et les escadrons d'escorte, aidés de la fusillade du 3e bataillon de chasseurs, nous débarrassent de cette échauffourée, dans laquelle le lieutenant-colonel Gaillard, sous-chef d'état-major général du 2e corps, est grièvement blessé d'un coup de sabre à la tête (1).

Lorsque le 2e corps avait été forcé de plier, comme nous l'avons dit, sous le feu convergent des batteries qui l'entouraient, la 2e brigade (76e et 77e) de la division Vergé, à la gauche, avait maintenu quelque temps encore avec une grande fermeté sa position, liée à celle du général Lapasset. Débordée sur sa droite, elle est obligée de céder aussi; elle se retire alors en arrière de Rézonville où nos deux divisions qui, supportant depuis le matin tout l'effort de l'ennemi, avaient subi d'énormes pertes, sont ralliées et se reconstituent pour attendre, s'il y a lieu, le moment d'agir encore. La plupart de leurs batteries restent néanmoins en position et, après s'être réapprovisionnées, continuent leur feu avec celles de la réserve, notamment les deux de 12 du commandant Rébillot, qui prêtent vaillamment leur appui au 6e corps jusqu'à la fin de la journée.

Le maréchal fait relever par la garde impériale les deux divisions du 2e corps. La division de grenadiers

(1) A la suite de cette mêlée confuse, le maréchal Bazaine se trouva séparé de tous ses officiers. Le général Frossard dut mettre à sa disposition deux des siens.

du général Picard se porte en avant de Rézonville et contient l'ennemi, concurremment avec la brigade Lapasset, qui se maintient énergiquement sur son terrain. Il était important, en effet, de s'opiniâtrer sur cette position qui formait l'extrême gauche de la ligne de bataille, menacée par de nouvelles forces ennemies dont la présence à Novéant, et même déjà à Gorze, était annoncée par des habitants en fuite. L'arrivée, sur ce point, du 3e régiment de grenadiers donne bientôt au général Lapasset un soutien efficace.

Jusqu'à ce moment l'ennemi, ne se jugeant pas en forces suffisantes, n'avait pas encore étendu sa gauche de l'autre côté de la route de Verdun, où notre 6e corps était établi. Ce corps avait eu seulement à essuyer une vive canonnade, qui faisait perdre beaucoup de monde à sa division de première ligne (Lafont-Villiers) et à laquelle répondait son artillerie. Vers deux heures, les Prussiens, renforcés par l'arrivée des autres brigades de leur xe corps, se portent au delà de la route et prononcent un mouvement d'attaque contre le front du maréchal Canrobert, tout en continuant leurs tentatives en avant de leur centre.

Le maréchal, alors, fait avancer la division Tixier vers les bois au sud de Saint-Marcel. La division Lafont-Villiers jette sur la gauche de la route un régiment, le 94e, qui occupe de nouveau le hameau de Flavigny et s'y maintient avec résolution. En même temps, le 91e tente, mais vainement, de reprendre Vionville aux Prussiens; ceux-ci toutefois ne peuvent déboucher. La résistance du 6e corps, secondée par une artillerie bien placée, les contient. Quelques instants

après, l'ennemi, pour se débarrasser de ces batteries dont le feu le gênait, lance sur elles deux régiments de cavalerie; mais la division de Forton, que le maréchal commandant en chef avait fait placer à la lisière du bois de Villers « avec ordre de charger au moment opportun », se jette sur cette cavalerie, surprise de son apparition subite, la prend de flanc et en queue et la met dans une complète déroute.

A ce moment, notre ligne de bataille allait pouvoir s'étendre elle-même, prendre aussi plus de consistance et une direction meilleure par l'entrée en ligne de plusieurs divisions de nos autres corps d'armée. De 2 à 3 heures, en effet, les divisions de Nayral et Aymard du 3e corps (maréchal Le Bœuf) viennent prendre position sur la droite du maréchal Canrobert, aux environs du village de Saint-Marcel, sans être engagées encore contre l'ennemi.

A leur droite, intervient activement le 4e corps. Sa 2e division (Grenier), dont la tête était arrivée à Doncourt à 11 heures et demie du matin, avait été dirigée par le général Ladmirault sur *Bruville* vers 2 heures, appuyée par son artillerie, par la cavalerie des 4e et 3e corps et par les lanciers et les dragons de la garde. Cette division s'avance en couronnant les crêtes et s'étendant vers la ferme de *Greyère*. Elle déborde la gauche de l'ennemi, le déloge d'une partie des bois au nord-ouest de Vionville et cherche à le rejeter sur ce village. Mais de nouvelles colonnes prussiennes apparaissent bientôt entre Vionville et Mars-la-Tour, avec une nombreuse artillerie, qui ouvre son feu le long de la route de Verdun. Devant cette reprise d'attaque, nos

troupes s'arrêtaient, lorsque l'entrée en action de la division de Cissey qui débouche, vers 4 heures, entre *Urcourt* et *Bruville*, leur permet de prendre à leur tour une vigoureuse offensive. Cette division, qui forme l'aile droite, où l'attaque est la plus vive, culbute les colonnes ennemies et les rejette avec de grandes pertes vers Mars-la-Tour. Les Prussiens tentent d'arrêter sa poursuite par une charge de cavalerie; le 73e la reçoit à bout portant; un de leurs escadrons de dragons de la garde, qui a chargé à fond, est anéanti. Le 57e, engagé contre un régiment prussien, lui enlève un drapeau, pris par le sous-lieutenant Chabal. Dans cette lutte fut tué le général Brayer, commandant la 1re brigade de la division de Cissey.

Pendant ce temps, le maréchal Bazaine, craignant des tentatives contre sa gauche par les ravins d'Ars et de Gorze, avait appelé vers Gravelotte et dirigé sur le débouché du ravin d'Ars la division Montaudon du 3e corps, restée jusqu'à 4 heures en réserve près de Villers-au-Bois. Par son ordre aussi, les divisions Vergé et Bataille du 2e corps, qui n'avaient quitté que momentanément le combat et s'étaient reformées en arrière de Rézonville, sont placées sur le plateau au sud de Gravelotte, à la lisière du bois des Ognons pour surveiller les deux ravins. Plusieurs de leurs bataillons occupent ce bois.

Bientôt une violente recrudescence des feux d'artillerie indique que les Prussiens, renforcés sans doute de troupes fraîches (1), reprennent l'attaque sur notre centre et notre gauche.

(1) C'étaient en effet des fractions des VIIe, VIIIe et IXe corps prussiens qui arrivaient en ligne, vers 5 heures.

Au centre, leurs réserves s'avancent par masses. Une charge de cuirassiers, dirigée sur la division Lafont-Villiers du 6e corps, jette du trouble dans le 93e de ligne, qui perd son aigle, et dans la batterie d'artillerie que ce régiment soutient. Un canon est enlevé. Mais la division de cavalerie (Valabrègue) du 2e corps, qui était restée formée à la droite du village de Rézonville, paraît tout à coup devant les cuirassiers prussiens, fond sur eux, les refoule en désordre, leur reprend le canon et le drapeau et leur fait payer cher ce premier avantage (1).

Cette belle charge et celle du général de Forton étaient une éclatante revanche de l'insuccès éprouvé quelques heures auparavant par notre 3e lanciers et par les cuirassiers de la garde.

Devant Rézonville, la nouvelle attaque est contenue, puis repoussée par les grenadiers qu'étaient venues appuyer une partie de la division de voltigeurs, et une brigade de la division Levassor-Sorval (6e corps), et par toute l'artillerie de la garde que le général Bourbaki a fait mettre en batterie. Le général Montaudon concourt à cet effort avec sa 1re brigade que le maréchal Bazaine a fait revenir du ravin d'Ars.

De ce côté donc, comme à la droite, la situation était bonne.

C'était sa gauche seulement, qui préoccupait encore le maréchal commandant en chef. Vers cinq heures,

(1) Cette charge des cuirassiers prussiens était arrivée jusqu'à l'ambulance de notre division de cavalerie, où le médecin en chef Beurdy, de cette division, fut tué par eux, au milieu des blessés auxquels il donnait ses soins !

en effet, des troupes du VIIe et du VIIIe corps prussiens, après avoir franchi la Moselle à Corny et gravi directement les hauteurs de la rive gauche, traversaient les bois des Chevaux et des Ognons, remontaient le ravin à gauche de ce dernier, et faisaient les efforts les plus opiniâtres pour déboucher des bois et du ravin, et enlever Rézonville. Mais toutes ces tentatives échouent devant la résistance du bataillon de chasseurs de la garde, du 3e grenadiers et de la brigade Lapasset. Sur ce point, vers six heures et demie, un peu de désarroi eut lieu et quelques-uns de nos bataillons avaient plié; un élan vigoureux les reporte sur l'ennemi, et ils reprennent des positions plus avancées que celles qui venaient d'être quittées. Au débouché du ravin de Gorze, en même temps, des batteries de mitrailleuses, placées par le maréchal, refoulent incessamment les Prussiens et écrasent leurs têtes de colonnes. L'action engagée sur ce terrain se prolonge jusqu'à sept heures et demie, et finit par la retraite de l'ennemi épuisé.

A la même heure, à notre extrême droite, le 4e corps (Ladmirault) prononçait son succès. Un corps considérable de cavalerie qui, depuis le commencement de l'action, se tenait avec de l'artillerie de l'autre côté du ravin de Mars-la-Tour, avait cherché à tourner sa droite. Devant cette provocation, la division Legrand du 4e corps (2e et 7e hussards, 3e et 9e dragons) s'était portée, par ordre du commandant du corps d'armée, au delà du ravin, et avait exécuté contre cette masse de cavalerie une charge audacieuse, reçue presque de pied ferme, à laquelle prirent part nos lanciers et dragons de la garde. Le choc avait été rude et la lutte

sanglante, mais courte. Une confusion d'uniformes avait causé quelque désordre. Le général Legrand était tué, le général de brigade de Montaigu blessé. La retraite eut lieu, et la division Legrand se rallia sous les ordres du général de Gondrecourt. Toutefois le but était atteint, puisque l'ennemi s'était retiré aussi. La canonnade seule avait continué quelque temps encore. Le général Ladmirault, avec ses deux divisions d'infanterie, restait définitivement maître du terrain. La 3e division (de Lorencez) n'avait pu arriver assez tôt pour prendre part à l'action.

Quant aux divisions du 3e corps (de Nayral et Aymard), qui reliaient le général Ladmirault au maréchal Canrobert, elles furent portées un peu en avant vers la fin de la journée pour menacer l'ennemi au centre; mais elles n'eurent pas à soutenir une lutte sérieuse, le maréchal commandant en chef les considérant comme une réserve éventuelle. Autrement, il les eût fait appuyer sur leur droite pour coopérer avec le 4e corps, qui n'avait que deux divisions, et les résultats contre l'aile gauche prussienne eussent pu être complets.

La bataille était donc terminée aux deux ailes comme au centre; là cependant, vers huit heures, en avant de Rézonville, le feu d'artillerie reprend tout à coup et se propage sans qu'on sache bien par lequel des deux partis il est provoqué; il ne dure, d'ailleurs, que peu d'instants; quelques mesures de précaution sont prises, et tout rentre dans le calme.

Cette lutte de dix heures fut un succès incontestable pour notre armée. Elle couchait sur son champ de

bataille; elle était restée maîtresse de Rézonville, la clef de sa position ; elle avait même étendu sa ligne vers le but qu'elle voulait atteindre, puisque sa droite, à la nuit, occupait Bruville et la ferme de Greyère, et que la route de Verdun par Conflans, comme aussi celle de Briey, lui restaient complétement ouvertes. Les Prussiens, au contraire, qui déjà, dès la veille, étaient venus à Mars-la-Tour, n'avaient rien gagné, comme position, pour couper nos communications avec Verdun, communications que nous étions libres de suivre le 17 au matin. Ils étaient parvenus seulement à se tenir dans Vionville, évacué par nous vers midi.

Dans cette rude journée, le 2e corps a fait courageusement son devoir. S'il a pu, au commencement de l'action, soutenir seul le combat contre un ennemi qui avait pour lui la supériorité, en canons surtout, et l'avantage de l'attaque, il le doit à la vigueur de ses troupes et au puissant concours de son artillerie dont plusieurs officiers, le lieutenant-colonel de Maintenant, le chef d'escadron de Germay, le capitaine Carbonnel, ont succombé avec honneur.

L'armée prussienne a beaucoup souffert. Les rapports allemands avouent 17,000 hommes tués ou blessés. Nos pertes n'ont guère été au-dessous de ce chiffre. Le 2e corps seul a compté 201 officiers et 5,085 sous-officiers et soldats tués, blessés ou disparus; en tout, 5,286 sur un effectif de 26,600 hommes, y compris la brigade Lapasset. Cette perte élevée s'explique, si l'on considère que ce corps d'armée, pendant quatre heures, a été sous un feu d'artillerie des plus intenses et que la brigade Lapasset qui, avec la 2e di-

vision, a été le plus éprouvée, s'est battue jusqu'à la nuit (1).

Une disposition défavorable de ligne de bataille a contribué aussi à rendre meurtrière, pour nous, la première période du combat. Notre ligne, dans la matinée, était presque *perpendiculaire* à la route de Verdun. Le commandant en chef, ne s'attendant pas encore à être attaqué par des forces considérables, avait laissé les 2e et 6e corps dans l'ordre où ils avaient marché et campé, ce qui n'était pas avantageux dans l'hypothèse d'une attaque venant de la gauche. La ligne de bataille aurait pu être, dès le début, ce qu'elle devint par la force même des choses, vers trois heures après-midi, c'est-à-dire à peu près *parallèle* à la route. Il aurait suffi, pour qu'il en fût ainsi, qu'on eût laissé le 2e corps continuer sa marche jusqu'à Mars-la-Tour le 15 au matin, le 6e corps restant seul à Rézonville. Le 2e aurait alors formé la droite de la ligne, au lieu d'en tenir la gauche ; les 3e et 4e corps d'armée, qui, retardés dans leur marche, ont dû opérer un long mouvement de conversion pour arriver à cette droite, auraient eu beaucoup moins de chemin à parcourir pour entrer efficacement en action, puisque leur con-

(1) Le 2e corps avait, parmi ses morts, outre les officiers d'artillerie nommés plus haut : le lieutenant-colonel Ropper du 66e, le chef de bataillon Beaugeois du 67e ; et parmi les blessés, les colonels Copmartin du 97e, Ameller du 66e, Rolland du 23e ; les lieutenants-colonels Grandvalet du 97e, Guyot du 32e, de Linières du 23e, Thibaudin du 67e, d'Agout du 5e chasseurs à cheval, Ney d'Elchingen du 7e dragons, Gaillard d'état-major, etc., etc. (Voir l'état détaillé des pertes, pièce annexe n° 13).

version aurait pu être faite entre Rézonville et Saint-Marcel.

Les phases de la bataille eussent été tout autres et les résultats bien plus marqués en notre faveur.

Peut-être objectera-t-on qu'il y aurait eu inconvénient à nous disposer ainsi *en colonne* sur la route de Mars-la-Tour, et qu'on ne se serait pas trouvé assez en forces, près de Rézonville, pour repousser les tentatives que l'ennemi pouvait faire sur ce point en débouchant d'Ars, dans le but de couper la retraite de notre armée vers Metz? Mais nous croyons que les Prussiens, qui avaient fait de grands efforts le 14 pour nous retenir sous Metz, n'ont pas eu et ne pouvaient avoir l'intention de se jeter entre Metz et nous. Leur but évident, comme leur intérêt, était de nous barrer les routes de Verdun pour empêcher la jonction de nos deux armées (1). Si, pendant la bataille, ils se sont efforcés de déboucher en nombre par les ravins d'Ars et de Gorze, c'est parce qu'ils marchaient *au plus près* pour venir prendre part à l'action, suivant leur constante et prudente habitude de *courir au canon*. Mais leur projet n'était pas de nous couper de Metz.

La nuit venue, le 2e corps, comme toute l'armée, conserve sur le champ de bataille les positions qu'il occupe au moment où cesse le feu, sa division de cavalerie sur le plateau en avant du bois, à droite de Rézonville. L'ordre du commandant en chef, à cet égard, ajoutait qu'on pourrait vers dix heures se res-

(1) Celle du maréchal Bazaine et celle que le maréchal de Mac-Mahon reconstituait au camp de Châlons.

serrer un peu, mais après s'être informé, soit par des reconnaissances, soit au moyen de renseignements donnés par les habitants du pays, si l'ennemi lui-même s'était retiré.

L'armée se replie vers Metz. 17 août.

Dans la nuit du 16 au 17, le maréchal Bazaine jugea que l'armée ne devait pas continuer sa marche sur Verdun et envoya aux commandants des corps les instructions suivantes : « La grande consommation qui « a été faite de munitions d'infanterie et d'artillerie « dans cette journée, ainsi que le manque de vivres « pour plusieurs jours, nous empêchent de continuer « la marche qui avait été tracée. Nous allons donc « nous reporter sur le plateau de Plappeville. Le 2e « corps occupera la position entre le *Point-du-Jour* et « *Rozérieulles;* le 3e à sa droite, à hauteur de *Châtel-* « *Saint-Germain;* le 4e, prolongeant le 3e jusqu'à « *Montigny-la-Grange;* le 6e à *Verneville.* La cavale- « rie du Barrail suivra le mouvement de ce dernier « corps; la division de Forton ira s'établir en ar- « rière du 2e; la garde à *Lessy* et *Plappeville*, où « sera le quartier général. Le mouvement devra com- « mencer le 17 à 4 heures du matin, et sera couvert « par la division Metman, qui tiendra la position de « Gravelotte et ira ensuite rallier le 3e corps. »

Nous n'avons pas à discuter si l'armée pouvait continuer, le 17 au matin, sa marche sur Verdun. Nous pensons seulement qu'il lui eût été difficile de le faire dans de bonnes conditions (1).

(1) Dans son *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, M. le colonel d'état-major Fay, examinant cette question, s'exprime ainsi :

Le mouvement rétrograde qu'elle va exécuter est, par rapport à la ligne de Gravelotte à Bruville sur laquelle elle a bivouaqué, un simple changement de front en arrière pour se rapprocher de Metz et faciliter l'éva-

« ..... Nous avions seulement en réserve deux divisions, ou moins « de 20,000 hommes, des blessés en grand nombre à relever, des « munitions et des vivres à compléter et une longue route à entre- « prendre vers l'intérieur avec 8 à 9 corps d'armée sur nos pas; voilà « la situation vraie de cette soirée du 16. Je crois donc que nous ne « pouvions pas continuer notre mouvement. Nous aurions réussi à pas- « ser le 16 au soir, même le 17 au matin, car les premiers corps enne- « mis arrivés le 17 (XIIe et garde) n'étaient à Mars-la-Tour qu'à 3 « heures de l'après-midi; mais, après avoir forcément sacrifié tous nos « bagages, nous aurions pu éprouver un grave échec les jours suivants, « nous aurions été probablement rejetés vers le Nord, séparés du camp « de Châlons..... enfin Metz aurait été enlevé plus tôt. Aussi ai- « je toujours pensé que les Prussiens, en nous rejetant dans Metz, « avaient commis une faute. »

Ce raisonnement nous paraît juste; mieux valait, pour notre armée, tenter encore une fois le sort des armes sur place et poursuivre sa marche en cas de succès.

Quant aux vivres, nous n'étions pas suffisamment pourvus, il est vrai, mais la faute n'en était point à nous. On en jugera par l'extrait suivant du rapport que nous adressait, le 14, l'intendant du 2e corps : « La démarche personnelle que j'ai faite, par votre ordre, auprès de « M. l'intendant général de l'armée, à l'effet de rehausser nos approvision- « nements, n'a pas eu le résultat que j'espérais. Ce n'est qu'avec beau- « coup de peine que j'ai obtenu d'avoir du pain à peu près pour tout le « corps d'armée, pour les journées des 14 et 15. Je compléterai en biscuit; « et, de cette denrée, il ne me restera que 18,000 rations, c'est-à-dire « un peu plus d'une demi-journée. Il ne se trouvait hier 13, dans les « magasins de Metz, qu'environ 800 quintaux métriques de biscuit, soit « à peu près 145,000 rations; et comme on ne peut plus rien recevoir, « soit de Paris, soit de Nancy, j'ai dû m'estimer heureux d'en obtenir « 100 quintaux.

« On m'avait promis 200 quintaux de farine, je n'en ai reçu que « 100. Quant au riz, sel, sucre et café, notre situation est meilleure; « nous avons pour le moins, avec ce qui se trouve dans les divisions, « 6 jours assurés. Le service de la viande est bien fourni, et j'ai l'espoir

cuation des blessés, le ravitaillement autant que possible) et le remplacement des munitions.

Les troupes opèrent ce mouvement dans la journée du 17, sans que l'ennemi, qui reste sur son terrain de la veille, paraisse vouloir les inquiéter.

La marche du 2e corps, commencée à 4 heures du matin, s'effectue en bon ordre par le défilé de Gravelotte à la suite de la garde.

Positions que l'armée occupe.

A 10 heures, il occupe les positions qui lui ont été assignées, les crêtes du plateau de Rozérieulles au-dessus de la route descendant vers Metz, en avant du vallon de Châtel-Saint-Germain. La 1re division (Vergé), en colonnes par brigade, à hauteur du coude de la route et des deux maisons dites de *Bellevue* ou du *Point-du-Jour*, où elle place son bataillon de chasseurs avec son artillerie, fait face à la route et au ravin de Gravelotte, prête à se déployer s'il y a lieu. A sa gauche, la 2e division (Bastoul) (1) établit sa première brigade en ligne le long de l'ancienne voie romaine, et la seconde sur la lisière du petit bois de Châtel-Saint-Germain, faisant face au bois de Vaux. La brigade Lapasset occupe à notre gauche l'extrémité du contre-fort et la croupe arrondie qui domine de haut Rozérieulles et

« qu'il continuera à fonctionner pendant au moins 8 jours à la suite « du corps d'armée. Quant à l'avoine, la distribution d'aujourd'hui « assurée, nous en emportons environ deux jours. »

On voit, par ce détail, qu'il n'y avait pas précisément pénurie pour le 2e corps; mais il fallait que les voitures portant les denrées pussent arriver, et c'est ce que l'encombrement des routes ne permit complétement ni le 15 ni le 16.

(1) Le général de brigade Fauvart-Bastoul avait remplacé, dans le commandement de la division, le général Bataille, blessé la veille.

Longeau ; elle surveille, par un fort détachement à *Sainte-Ruffine*, les abords de ce village et ceux de *Jussy* pour assurer nos communications avec Metz. Entre cette brigade et la 2e division, les batteries de celle-ci et nos batteries de 12 de la réserve sont placées de manière à maîtriser les débouchés et le terrain en avant de cette partie de notre ligne. Les quatre autres batteries de réserve sont en arrière des deux divisions.

La division de cavalerie (Valabrègue) vient camper en arrière dans le vallon de Châtel, en mesure d'agir, s'il est nécessaire, au débouché de ce vallon vers Moulins, de concert avec la division de Forton, qui prend position au moulin de Longeau.

Le parc d'artillerie, pour se réapprovisionner sur Metz, va camper entre Moulins et Longeville.

Comme on s'attendait à une bataille pour le lendemain, le reste de la journée du 17 est employé à donner de la consistance à nos positions, par l'exécution de tranchées-abris et épaulements de batteries, notamment aux deux maisons du *Point-du-Jour*, que l'on a crénelées, qui sont reliées par un parapet en terre et qu'on appuie de part et d'autre par quelques travaux.

Les divisions profitent d'excavations de carrières existant au delà de la route et s'étendant en avant, pour y placer leurs grand'gardes et jeter de petits postes le plus loin possible.

Immédiatement à notre droite, sur le prolongement du plateau vers le nord, s'établit le 3e corps d'armée (maréchal Le Bœuf), son front appuyé aux fermes de *Moscou*, *Leipzig*, *Lafolie* et occupant très-fortement

par de l'infanterie et de l'artillerie le bois *des Genivaux* qui est en avant. Il met les fermes en état de défense et exécute quelques tranchées-abris et plusieurs épaulements pour batteries. Le maréchal Le Bœuf place sa division de cavalerie, abritée par des crêtes, en arrière de la ligne des fermes.

A sa droite, le corps du général Ladmirault (4e) continue la ligne par *Montigny-la-Grange* et *Amanvillers*, la 1re division entre le coude du chemin de fer et le village de *Saint-Privat-la-Montagne*, la 2e entre Amanvillers et Montigny, la 3e sur le plateau en arrière de celle-ci, et la cavalerie derrière Amanvillers.

Enfin, le 6e corps (maréchal Canrobert), formant l'aile droite, tient par sa droite le village de *Roncourt* et par son centre les hauteurs devant Saint-Privat-la-Montagne (divisions Lafont-Villiers et Bisson). Il étend sa gauche (division Levassor-Sorval) dans la direction d'Amanvillers; et la division Tixier, placée en retour d'angle à l'extrême droite, fait face au nord pour surveiller les débouchés des bois de ce côté.

Cette ligne avait un développement d'environ 13 kilomètres. Elle était très-forte à la gauche et au centre. La droite seule se trouvait un peu *en l'air*, ne s'appuyant à aucun obstacle naturel. L'avantage d'un certain relief du terrain ne suffisait pas.

Il aurait été à désirer qu'on eût eu le temps, le 17 et dans la matinée du 18, de suppléer à cette insuffisance par des travaux, notamment aux abords des villages, et que nos réserves (troupes et artillerie) eussent été disposées à l'avance à l'arrière de cette droite pour la ren-

forcer. C'était la seule partie de notre ligne qui pouvait en avoir besoin (1).

La garde était campée au col de Lessy entre les deux forts de *Plappeville* et du *mont Saint-Quentin*, à une distance d'environ 8 kilomètres du village de Saint-Privat.

Le maréchal commandant en chef avait mis son quartier général à Plappeville.

Bataille d'Amanvillers (ou de Gravelotte), 18 août.

L'ennemi, d'après les rapports et autres documents prussiens, n'ayant pas (et nous le croyons sans peine) considéré la journée du 16 comme pleinement décisive pour lui, avait résolu d'attaquer l'armée française le 18. A cet effet, dans la journée du 17 et le matin du 18, il réunit par des marches convergentes sept corps d'armée auxquels vint s'ajouter, dans la soirée, un autre corps (le IIe); ce qui, avec la cavalerie, portait ses forces agissantes à un effectif de 230,000 hommes. Sur ces huit corps d'armée, trois (les IIe, XIIe et la garde royale prussienne) n'avaient pas encore combattu. Le roi de Prusse exerçait le commandement en personne.

Notre armée en ligne, avec ses quatorze divisions et demie d'infanterie, ne comptait pas plus de 125,000 hommes (2). Les rapports publiés depuis par les Prussiens nous ont fait connaître que les dispositions géné-

(1) Le 6e corps n'avait, il est vrai, ni parc du génie, ni son contingent de compagnies de sapeurs; mais le grand parc de l'armée et le génie de la réserve auraient pu lui venir en aide.

(2) Les effectifs dans plusieurs corps d'armée étaient faibles. Ainsi, dans le 2e corps, avant la bataille du 18, la 1re division n'avait plus que 7,100 hommes, la 2e 7,500, la brigade Lapasset 4,400, la division de cavalerie 2,300, plus la réserve de l'artillerie et du génie.

rales d'attaque arrêtées par eux étaient les suivantes : à leur gauche, le XIIe corps (Saxons) et la garde devaient, par un grand mouvement de conversion, chercher à tourner notre droite. Les autres corps, formant le centre et la droite de leur ligne, devaient n'attaquer que quand ce mouvement de leur aile gauche serait bien dessiné et jusque-là se borner à canonner la ligne française.

Les reconnaissances de nos 2e et 3e corps nous avaient signalé, dès le matin, des mouvements nombreux de colonnes de troupes en exécution de ce plan, et l'établissement de plusieurs batteries de position à gauche de Gravelotte, c'est-à-dire devant le front de ces deux corps. Nos dispositions sont prises en conséquence.

Sur le reste de la ligne de bataille, on se met partout en mesure aussi, et l'on attend.

Un peu avant midi, le IXe corps prussien, qui a amené ses batteries devant Verneville, entre deux bois, dirige son feu d'abord sur la division Montaudon du 3e corps, puis sur la division Grenier du 4e. Ces deux divisions ont pris leurs positions de combat; leur artillerie répond et tire vers la ferme de Champenois, où apparaît aussi l'artillerie ennemie, et sur Verneville. Au premier coup de canon, la division de Cissey (1re du 4e corps) s'était portée en avant et déployée sur deux lignes entre Amanvillers et la gauche du 6e corps. Ses batteries ouvrent de suite leur feu à 1,200 mètres environ contre des colonnes prussiennes qui font une marche de flanc vers notre droite. Pendant ce temps, la division de Lorencez, réserve du 4e corps, est venue se former près d'Amanvillers.

A midi, les batteries des VIIIe et VIIe corps ennemis engagent, contre les lignes du maréchal Le Bœuf et du général Frossard, une canonnade assez modérée d'abord. Les nôtres ripostent avec mesure.

Bientôt la garde royale prussienne débouche de *Saint-Ail* devant les positions du maréchal Canrobert. La division Lafont-Villiers, qui, en entendant le canon vers la gauche, avait pris les armes et s'était déployée, fait occuper par un régiment (le 94e), appuyé par une batterie, le village de *Sainte-Marie-aux-Chênes*, à 1 kilomètre en avant de son front; et la division Tixier vient renforcer la gauche du 6e corps, sur la crête qui relie Saint-Privat à Amanvillers. Les nombreuses batteries de la garde prussienne canonnent nos positions. Celles du 6e corps répondent avec vivacité. Le feu s'accentue partout; l'engagement devient général.

Au 2e corps, la division Vergé a déployé sa deuxième brigade (76e et 77e) le long des fossés de la route à la gauche des maisons du Point-du-Jour; les excavations de ces fossés sont, pour nos troupes, une tranchée toute faite. Les tirailleurs, jetés dans les carrières en avant, battent le terrain en pente douce qui descend vers le bois de Gravelotte. Les batteries de la division sont aux épaulements préparés, une des batteries de 12 vient les renforcer. La 1re brigade est tenue en réserve, protégée par la crête du terrain.

La division Bastoul est sous les armes, en expectative, en avant de ses campements; le général fait exécuter une tranchée-abri dans laquelle il place le 12e bataillon de chasseurs. La brigade Lapasset a garni ses lignes.

A 2 heures, la lutte est devenue très-vive de toutes parts, sans qu'il y ait, pour l'ennemi, ni avantage important, ni aucun progrès. Seulement l'artillerie des divisions Montaudon, Grenier et de Cissey, attaquée par des batteries plus nombreuses, souffre beaucoup.

Devant le 2e corps, les Prussiens avaient, à droite de Gravelotte, une quarantaine de pièces derrière des épaulements, et placées en amphithéâtre sur deux lignes faisant face aux positions que nous occupions. Cette artillerie ayant pris quelque ascendant sur la nôtre, l'ennemi veut en profiter; de fortes colonnes d'infanterie, précédées de tirailleurs, débouchent du bois et du ravin de Gravelotte et marchent sur le Point-du-Jour pour nous enlever cette position. Le général Vergé renforce par deux bataillons (32e) la droite de sa première ligne menacée. Le commandant du corps d'armée fait soutenir la gauche par le 23e de ligne de la division Bastoul. Nos feux de mousqueterie et celui des mitrailleuses arrêtent les colonnes ennemies, les écrasent et les rejettent dans le ravin, nonobstant la violente canonnade qui avait protégé leur mouvement offensif. La batterie de mitrailleuses du capitaine Dupré (2e division), portée un peu trop en avant sur la route, avait perdu en quelques minutes un grand nombre de canonniers et de chevaux. Un bataillon du 23e et le 12e bataillon de chasseurs, qui l'appuyaient, aident le commandant de cette batterie à se dégager et à ramener ses pièces.

A la droite de Vergé, la division Aymard (3e corps), soumise elle-même à un feu terrible d'artillerie, avait été fortement engagée aussi dans cette attaque dirigée

contre le Point-du-Jour ; mais l'effort des assaillants fut rompu par sa résistance énergique et calme. L'ennemi n'a pas plus de succès contre le reste de la ligne du 3e corps. Trois tentatives, préparées par un feu violent d'obus, sont faites par lui sur le bois des Genivaux ; elles ne peuvent en débusquer les troupes qui l'occupent ; c'est le 90e de ligne avec un bataillon du 69e, sous le commandement du colonel de Courcy (division de Nayral) (1). Deux bataillons de la division Metman défendent l'autre partie de ce bois. Un second bois plus à droite, devant la ferme de *la Folie*, est tenu avec opiniâtreté par la 1re brigade (81e et 95e) de la division Montaudon, qui, nonobstant les attaques réitérées, s'y maintient jusqu'au soir. De trois à quatre heures, plusieurs bataillons ennemis, avec de l'artillerie, tentent, à notre extrême gauche, un effort sur les villages de Sainte-Ruffine, de Jussy et sur la crête de terrain qui domine ce dernier. Maîtres de ce point, ils y établissent leurs pièces et canonnent Sainte-Ruffine, secondés par une autre batterie en position dans la plaine sur la rive droite de la Moselle. Mais le poste de Sainte-Ruffine, auquel le renfort d'un bataillon a été envoyé, tient ferme. Les tirailleurs de la brigade Lapasset, masqués en grand nombre dans les vignes et dans les bois, et soutenus par une batterie de la garde et par nos pièces postées sur la croupe de Rozérieulles, les contiennent, puis les forcent à se retirer. Le général Lapasset, qui occupe solidement cette partie de notre

(1) Cette position fut même gardée par eux toute la nuit avec une remarquable énergie.

ligne, dirige avec habileté ce combat de tirailleurs.

Pendant que ces faits se passent à la gauche, l'attaque dirigée de Verneville contre le général Ladmirault redouble d'efforts, mais sans triompher de la résistance qu'on lui oppose. La 2e division (Grenier), qui s'était portée sur deux lignes au-devant des Prussiens, sa droite vers le bois de la *Cuve*, tient fermement cette position et fait même, avec succès, quelques mouvements offensifs en avant. Dans un de ces élans, des hommes du 5e bataillon de chasseurs et du 13e de ligne enlèvent, près de la pointe du bois, une batterie prussienne de 7 pièces, dont deux seulement restent en leurs mains. Le débouché de Verneville étant important à maîtriser, le commandant du 4e corps fait entrer en action sa 3e division (de Lorencez), qui forme deux lignes et s'avance, pour appuyer la division Grenier et mieux relier le 4e corps au 3e. Quant à la 1re division (de Cissey), elle continue la lutte en soutenant la gauche du 6e corps et gagne même, de concert avec celle-ci, du terrain en avant.

A la droite, le maréchal Canrobert s'était vu assaillir par toute l'artillerie de la garde prussienne et par celle du xe corps. De fortes colonnes d'infanterie, après avoir contraint le 94e de ligne à évacuer le village de Sainte-Marie-aux-Chênes, vaillamment défendu jusque-là et incendié par leurs obus, s'étaient portées à l'assaut du plateau de Saint-Privat et des lignes du maréchal; mais elles avaient été repoussées avec des pertes considérables, et elles avaient dû attendre que le mouvement tournant, qu'exécutait leur xiie corps, se prononçât sur notre extrême droite.

Il pouvait être six heures alors ; le feu s'était ralenti sur toute l'étendue du champ de bataille, la lutte semblait se terminer et l'avantage était acquis à notre armée.

En ce qui concernait le 2e corps, « il avait arrêté « toutes les entreprises de la 1re armée prussienne « contre son importante position du Point-du-« Jour » (1). A ce moment, les bataillons les plus fatigués de sa première ligne sont relevés, dans leurs positions de combat, par d'autres tenus en réserve.

Ce calme relatif ne fut pas de longue durée. Un peu après sept heures, une très-vive fusillade et une canonnade intense reprennent contre les diverses parties de la ligne française.

Le commandant du 2e corps fait aussitôt porter en avant toutes les troupes de sa 2e division, dont un régiment (le 66e) est dirigé à la droite de la ferme du Point-du-Jour. La première division a fait avancer le reste de sa première brigade. Le combat recommence avec acharnement et se continue pendant plus d'une heure. La droite du 2e corps, la gauche du 3e (division Aymard), qui se touchent, reçoivent le choc d'un nouveau corps prussien (le IIe), qui est entré en ligne pour renforcer la 1re armée, et elles le repoussent carrément. Il insiste et revient à la charge à plusieurs reprises, mais tous ses efforts sont impuissants ; il ne peut dépasser l'auberge de *Saint-Hubert*. Jusqu'à la nuit close, nous échangeons encore des coups de feu avec l'ennemi, qui se retire enfin des bois.

(1) *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, par le colonel d'état-major Fay.

Le colonel Février, du 77e, le colonel Haca, du 8e de ligne et le commandant Petit, du 3e bataillon de chasseurs, avaient été grièvement blessés dans ces derniers engagements.

A l'extrême gauche, le général Lapasset soutient avec succès aussi une nouvelle lutte autour du village de Sainte-Ruffine, qui était tenu par les 3 bataillons du 97e de ligne, et que dominait l'ennemi par l'occupation des crêtes de Jussy. C'est, pour la gauche de la ligne française, le dernier épisode de cette journée.

Que s'était-il passé, pendant ce temps, à la droite de notre armée?

Le corps saxon (XIIe) avait atteint, de cinq à six heures, les environs du village de Roncourt, que le maréchal Canrobert occupait par l'extrême droite de sa ligne. Il avait réussi à en débusquer nos troupes, et, s'infléchissant à droite, avait fait converger sur Saint-Privat-la-Montagne les feux de toute son artillerie, auxquels s'ajoutaient ceux de la garde et d'un autre corps prussien. C'était cette attaque suprême qui avait été le signal de la reprise du tir sur tout le reste de notre ligne. Écrasé par ces feux concentriques, le 6e corps, après avoir épuisé ses munitions, n'ayant pas de réserve en arrière de lui, est forcé d'évacuer le village de Saint-Privat, qui n'est plus tenable, et de battre en retraite vers Metz par la forêt de *Jaumont* et la route de *Saulny*, le maréchal dirigeant lui-même sa retraite avec les 94e et 100e de ligne, appuyé par son artillerie et par la division de cavalerie du Barrail, à laquelle s'est jointe la brigade de dragons du 4e corps.

Cette cavalerie ne se retire elle-même sur Metz que vers neuf heures en suivant la route de Briey.

L'ennemi, devenu maître des hauteurs de Saint-Privat, dirige de là un feu violent d'artillerie contre la droite du 4e corps, découverte entièrement par la retraite du 6e et menacée par la trouée qui s'est formée entre les deux villages de Saint-Privat et d'Amanvillers. En même temps, une nouvelle attaque se prononce sur le front du général Ladmirault. Sa première division opère immédiatement un changement de front à droite; mais le tir de l'artillerie ennemie devient tellement écrasant, qu'une partie de ce corps d'armée est obligée aussi de céder, et se retire sur le bois de Saulny. Le reste se maintient solidement en arrière d'Amanvillers, en occupant toujours la ferme de Montigny-la-Grange, qui avait été mise en état de défense et qui était remplie de blessés.

L'artillerie de réserve de la garde, demandée par le général Ladmirault, intervient à temps pour empêcher l'ennemi de déboucher de Saint-Privat et de se jeter dans le vide entre les deux villages; et la division de grenadiers du général Picard, que le commandant en chef de la garde vient d'amener du plateau de Plappeville, du lieu dit *le Gros Chêne*, contribue à protéger la retraite de la droite du 4e corps sur Metz.

Quant aux 2e et 3e corps, ils ne sont forcés en aucun point de leur ligne; ils se maintiennent même dans tous leurs postes avancés. Le 3e s'était trouvé, un moment, découvert sur sa droite; mais le maréchal Le Bœuf y avait porté deux de ses batteries d'artillerie et le 41e de ligne, tenu jusqu'alors en réserve à son centre; et

cette troupe concourut énergiquement à arrêter tout progrès de l'ennemi de ce côté (1).

Assurément, si les 2e et 3e corps français avaient plié, nous étions exposés à un désastre, car ils avaient derrière eux des bois et le grand ravin de Châtel-Saint-Germain, par où leur artillerie n'aurait pu se retirer. En outre, l'extrême gauche de notre armée eût été tournée par la route de Moulins, et la retraite sur le camp retranché de Metz compromise.

Le maréchal commandant en chef leur avait assuré une réserve éventuelle, en faisant diriger, vers midi, la 1re brigade de la division de voltigeurs de la garde en arrière du centre du 3e corps, sur le mamelon au nord-ouest de Châtel-Saint-Germain, avec ordre de s'y établir, pour être en mesure d'appuyer au besoin ce corps d'armée et le 2e. Vers la fin de la bataille, le 2e voltigeurs fut, en effet, demandé par le maréchal Le Bœuf comme soutien de la division Aymard, mais il n'eut pas à prendre part à la lutte.

Les troupes des 2e et 3e corps passèrent la nuit sur leurs emplacements de combat. La division Montaudon, qui se trouvait exposée à avoir l'ennemi sur son flanc

(1) L'auteur du « *Journal d'un officier de l'armée du Rhin,* » en rendant compte de cette dernière phase de la bataille, cite à l'appui de son récit le passage suivant du rapport du général commandant le VIIe corps prussien : « L'ennemi maintient sa position du Point du Jour, même contre les attaques du 2e corps; et l'approche de la nuit ne l'amena pas à se retirer. Il y resta jusqu'au matin du 19..... »

Ce témoignage est parfaitement exact. L'officier général prussien qui a écrit la brochure déjà citée par nous « *La guerre sous Metz* » était donc mal informé quand il a dit : « Le IIe corps se déploya en « avant de Gravelotte; et, vers 8 heures, il s'empara avec un élan « irrésistible des hauteurs dominantes de Point du Jour et Moscou. »

droit, par suite de la retraite de l'aile droite de l'armée, se tint en armes, sur son terrain, sans bivouaquer. Le 6e corps s'était retiré en entier sous Metz. La division de Lorencez, du 4e, après s'être maintenue jusqu'à minuit sur le plateau, en arrière d'Amanvillers, se mit aussi en retraite pour rallier son corps d'armée; mais la brigade Pradier, de la division Grenier, ne quitta la ferme de Montigny-la-Grange, que le lendemain matin, en emmenant tous les blessés qui y avaient été réunis.

La garde impériale avait aussi regagné, dans la nuit, son campement de Plappeville.

Les Prussiens restèrent donc maîtres seulement de la droite de notre champ de bataille.

Dans cette grande lutte, où l'armée française avait combattu en si forte disproportion numérique, presque un contre deux, les pertes des Allemands furent énormes. Elles s'élevèrent, dit-on, à plus de 20 mille hommes tués ou blessés. Les nôtres atteignirent 11 à 12,000, parmi lesquels 27 officiers et 600 sous-officiers ou soldats du 2e corps (1). Si les pertes de ce corps d'armée ont été relativement peu considérables, nous l'avons dû, sans aucun doute, aux précautions prises pour abriter nos combattants, par des tranchées, par des levées de terre et des épaulements sur les points importants, et aux recommandations de profiter de toutes les dépressions ou excavations du terrain, non pour y faire coucher à terre les troupes et les tenir inertes sous les obus, mais pour les protéger tout en les faisant agir par leur feu. Nous n'avions pas vu encore un exemple aussi marqué

(1) Voir, pièce annexe n° 14, l'état des pertes du 2e corps.

des avantages que donne cette disposition de retranchements improvisés. Nous le signalons à l'attention de ceux qui exerceront des commandements dans l'avenir.

Notre artillerie, dans tous les corps, fit son devoir, comme toujours, avec dévouement et audace; mais son infériorité matérielle nous paraît avoir été plus manifestée encore le 18 août que dans les autres journées. Les Prussiens l'emportaient sur nous, non-seulement par le nombre des pièces (3 au moins contre 2), mais aussi et surtout par la puissance du projectile, par la portée, et, pourquoi ne le dirions-nous pas, par la précision du tir. Nous ne pouvions pas ne point remarquer leur soin à choisir les positions qui convenaient pour leur artillerie, à la défiler des vues, à constituer rapidement pour leurs batteries des moyens artificiels de protection, enfin à provoquer par un tir d'essai, d'apparence timide, les batteries de l'adversaire, pour en faire accuser la présence et l'importance, et pouvoir leur opposer un nombre très-supérieur de pièces, toutes choses, d'ailleurs, que notre artillerie sait faire aussi, mais qu'elle ne pratique peut-être pas assez.

Cette bataille d'*Amanvillers*, à laquelle les Prussiens ont donné le nom de *Gravelotte*, pouvait-elle être gagnée par l'armée française? Qu'on nous permette de dire, sans aucune pensée de critique, que nous pouvions avoir toutes chances favorables et grande espérance, si, dès le matin du 18, lorsque les mouvements reconnus de nos ennemis n'ont plus laissé de doutes sur l'imminence d'une attaque, le corps de la garde impériale avait été porté en arrière de notre aile droite, avec

la réserve générale d'artillerie de l'armée. C'était le point faible, le seul point faible de notre ligne. Cette puissante réserve, troupes d'élite et artillerie, dissimulée par les bois, en arrière de Saint-Privat-la-Montagne, se fût montrée quand le XIIe corps allemand est entré en ligne de ce côté. C'est à elle que les Saxons auraient eu affaire ! L'ennemi avait été repoussé à plusieurs reprises à sa droite, contenu vaillamment au centre. Son aile gauche saxonne venant à être culbutée par le choc de la garde impériale, quelle chance lui restait-il? N'insistons pas.

Nous devons peut-être avoir plus de regrets de cette bataille perdue, que de tous nos autres malheurs.

La victoire, ce jour-là, eût été le salut.

Dans la soirée, les commandants de nos corps d'armée du centre et de la gauche avaient reçu du maréchal commandant en chef la lettre suivante : « A la suite des « événements d'aujourd'hui, M. le maréchal Canrobert « me fait connaître qu'il se voit dans l'obligation de se « retirer, par la route de Briey, de la position qu'il « occupait à Saint-Privat-la-Montagne. Ce mouvement « découvre notre droite, et je m'empresse de vous en « prévenir, afin que vous recommandiez la plus grande « vigilance de ce côté. J'ajoute que vous recevrez, pen- « dant la nuit, c'est-à-dire bientôt après la présente « lettre, mes instructions relatives aux dispositions à « prendre pour nous mettre dans les positions que « commande la situation actuelle. »

Pendant la nuit, en effet, l'ordre est donné de replier le lendemain matin vers Metz les 2e et 3e corps, qui ont bivouaqué sur leurs emplacements de combat. L'armée

occupera, sur la rive gauche de la Moselle, les hauteurs et les pentes des monts *Saint-Quentin* et de *Plappeville*, sous l'appui des deux forts qui couronnent ces hauteurs : le 2e corps, sur le versant *sud* du Saint-Quentin, sa gauche à Longeville ; le 3e, sur le plateau de Plappeville, sa gauche à *Lessy ;* le 4e corps, à partir de *Lorry*, sur le contre-fort du *Coupillon* ; le 6e, à sa droite, au château du *Sansonnet* et dans la plaine, en avant du saillant *nord* du *fort Moselle ;* la garde impériale sur les pentes *est* du Saint-Quentin, vers le ban Saint-Martin, où est placé le grand quartier général, enfin la cavalerie de réserve dans l'île *Chambière*.

Le mouvement du 2e corps s'exécute le matin du 19, la brigade Lapasset formant arrière-garde et occupant, en échelons, les positions successives entre lesquelles le gros des troupes défile. L'ennemi ne se manifeste que par le feu de quelques tirailleurs auxquels les nôtres répondent. Les 1re et 2e divisions viennent s'établir, en deux lignes, sur le flanc sud de la montagne jusqu'à la Moselle en avant de Longeville, avec des postes avancés dans les villages de *Scy* et *Chazelles ;* la brigade Lapasset campe en arrière de Longeville ; la cavalerie et l'artillerie de réserve, au pied des pentes.

Les autres corps d'armée établissent leurs campements sur les positions que nous venons d'indiquer, positions qui furent d'ailleurs modifiées deux jours après, en ce sens que le 3e corps fut porté sur la rive droite de la Moselle, ce qui permit aux autres corps de se desserrer sur la ligne courbe par laquelle l'armée tenait les hauteurs de la rive gauche.

Nous mettons en état de défense les villages de Lon-

geville, Scy, Chazelles, et nous organisons des lignes composées de tranchées et de batteries en terre, avec points d'appui en avant pour les grand'gardes.

A l'autre extrémité, sur les pentes *nord* de ce massif montagneux, les divisions du 4e corps se couvrent aussi par des postes défensifs, portés sur les mouvements de terrain en avant de leurs positions; et le 6e corps occupe solidement par une brigade le village de *Woippy*.

L'armée avait donc fait encore un pas en arrière; ce n'était plus un appui extérieur qu'elle demandait à Metz, *place de manœuvres*, c'était un refuge qu'elle venait chercher, sous la protection des forts, dans le *camp retranché* de Metz.

Nous exposerons avec détails, dans la seconde partie de notre rapport, ce qu'étaient les forts de Metz, au nombre de quatre seulement, entrepris depuis dix-huit mois et à peine en état, alors, de résister à une attaque brusquée. Le 14 août, jour du combat de Borny, ceux de la rive droite, mal fermés à la gorge, armés de quelques pièces incomplétement approvisionnées, n'ayant pas encore leurs escarpes à l'abri de l'escalade, n'étaient pas en situation de tenir contre un coup de main vigoureux, préparé par une canonnade prussienne. Ces forts offraient certainement moins de garantie à leurs défenseurs que ceux que nous avions enlevés de vive force aux Russes à Sébastopol dans plusieurs circonstances. Si donc, le 14 août, l'attaque faite par l'ennemi n'avait pas rencontré devant elle une partie de notre armée, et si cette attaque eût été poussée résolûment, comme une de celles que nous venons de rappeler, les deux

forts de Saint-Julien et de Queuleu auraient pu courir un grand danger.

A la vérité, nos adversaires n'ont jamais essayé de nous enlever aucun ouvrage défensif, aucun retranchement. Évitaient-ils ces occasions de mettre leurs fantassins corps à corps avec les nôtres? Nous le croyons. Ce n'était pas là leur spécialité. Ils s'en dédommageaient par assez d'autres avantages, sans compter même la destruction des villes par le feu et le canon.

Lorsque l'armée revint sous Metz, le 19 août, comme les travaux avaient été incessants et très-actifs, les forts pouvaient déjà faire meilleure contenance. Mais, complets ou non, la question, sur laquelle nous reviendrons d'ailleurs, était de savoir quel rôle ils pouvaient et devaient jouer. Personne ne met en doute que, pour la défense d'un État, certaines forteresses ne doivent être transformées en *grandes places de manœuvres* et *de dépôt*, par la construction d'une ceinture de forts extérieurs, avancés assez loin pour rendre vaines les tentatives de bombardement. On sait aussi que le choix des emplacements de ces ouvrages doit être déterminé de telle sorte qu'ils puissent servir de points d'appui efficaces et de *jalons*, pour ainsi dire, à des *lignes de bataille* que l'armée nationale viendra occuper pour y attendre l'attaque de l'ennemi. Ce qu'on n'ignore pas non plus, c'est que l'espace intérieur, protégé par cette ceinture de forts, ne doit devenir *un camp retranché*, *un refuge*, que dans des circonstances malheureuses, quand l'armée qui tenait la campagne a été défaite, mise en désordre, et dans un état de désorganisation qui ne lui permet plus de lutter au dehors.

Une enceinte de forts peut donc être préjudiciable ou utile, suivant l'usage qu'on en fera. Elle peut créer un péril grave, par l'attraction, l'*aspiration*, en quelque sorte, que ce camp retranché exerce sur une armée manœuvrant à proximité, plus ou moins battue, et qui, en venant s'y réfugier, sans y être absolument contrainte, s'expose à n'en pouvoir plus sortir.

En poussant ce raisonnement à l'extrême, on est conduit presque à se demander si les forts de Metz, qui auraient été d'une utilité si grande pour la défense de la place elle-même, n'ont pas été funestes à notre armée, qu'ils ont immobilisée (1).

Il est vrai que cette armée, comme le maréchal commandant en chef l'a exposé dans son *Rapport sommaire*, avait besoin de se remettre de ses fatigues, et de reconstituer ses cadres en officiers de tous grades (2). Le maréchal annonçait aussi la résolution de sortir de cette situation le plus tôt qu'il le pourrait, pour chercher à se réunir aux forces que commandait le maréchal de Mac-Mahon, et cette pensée de ne s'immobiliser que momentanément était dans tous les esprits.

A la suite de ces trois grandes luttes qu'ils venaient de soutenir, quelques jours de repos étaient, en effet, nécessaires à nos soldats, avant qu'on pût leur faire prendre un rôle d'offensive. Ils s'étaient bien battus, nous devons leur rendre justice ; ils s'étaient montrés dévoués, actifs, obéissants. On a dit, on a écrit même

(1) Voir une note sur ce sujet, pièce n° 15.

(2) Voir, pour les nominations faites dans le 2e corps, les pièces annexes nos 16 et 17.

que, parmi eux, l'esprit militaire, la discipline avaient reçu des atteintes. Nous répondons que, malgré les efforts coupables des hommes qui, avant la guerre et depuis longtemps déjà, excitaient l'armée à l'insubordination, à l'oubli de ses devoirs, sa valeur morale n'avait pas encore été altérée. Les soldats n'étaient ni indisciplinés, ni dégénérés, pas plus que les chefs n'étaient des ignorants et des incapables, et ne méritaient les reproches qu'on n'a point épargnés à quelques-uns d'entre eux.

Celles des causes de nos malheurs qui étaient afférentes à l'armée sont connues.

Nous avons péché surtout par l'insuffisance de forces numériques et de canons, par le manque d'organisation perfectionnée, de préparation, de prévision, d'instruction chez les uns, d'application chez les autres, de modestie chez tous. Qu'on rende à l'armée française ces avantages et ces qualités, qu'on lui rende aussi le goût et l'habitude du travail, la sève de la jeunesse, qu'on lui inspire, non pas le sentiment du devoir, qu'elle a, mais le *fanatisme* du devoir, qu'on resserre la main là où il le faudra, et l'on retrouvera la grandeur passée.

Nous présentons dans un dernier tableau, pièce n° 18, les noms des officiers, sous-officiers et soldats du 2e corps, qui, parmi beaucoup d'autres, ont spécialement mérité l'honneur d'être *cités à l'ordre général de l'armée.*

PIÈCE ANNEXE N° 1.

COMPOSITION DU 2e CORPS DE L'ARMÉE DU RHIN
AU 1er AOUT 1870.

FROSSARD, général de division, Commandant.

Aides de camp.

CHANOINE, capitaine d'état-major.
SABOURAUD, capitaine du génie.

Officiers d'ordonnance.

DE MANDRES, capitaine au 4e chasseurs à cheval.
LEPAGE, capitaine d'artillerie.
FRIRION, lieutenant au 8e de ligne.
FROSSARD (Henri), lieutenant en 2d au 3e du génie.

SAGET, général de brigade, chef d'état-major général.
GAILLARD, lieutenant-colonel d'état-major, sous-chef.

DE CRÉNY, chef d'escadron d'état-major.
KIENLIN, id.
DESTREMAU, capitaine d'état-major.
LE MULIER, id.
THOMAS, capitaine d'état-major.
ALLAIRE, id.
PARISOT, id.
TEXIER DE LA POMMERAYE, lieutenant d'état-major.

GAGNEUR, général de brigade, commandant l'artillerie.
D'AUMALE, capitaine, aide de camp.

DE FRANCHESSIN, lieutenant-colonel, chef d'état-major.

GRAVELLE, capitaine, } adjoints.
ARON, id., }

DUBOST, général de brigade, commandant le génie.
CORRENSON, capitaine, aide de camp.

LEMASSON, colonel, chef d'état-major.

BARBARY, capitaine, }
POULAIN, id., } adjoints.
DERENDINGER, id., }

COMPOSITION DU 2e CORPS DE L'ARMÉE DU RHIN AU 1er AOUT 1870. (*Suite.*)

BAGÈS, intendant militaire.
DE LA GRANDVILLE, sous-intendant de 1re classe.
BOUTEILLER, adjoint de 1re classe.
DAUSSIER, id.
ROMANET, id.

JANISSET, chef d'escadron de gendarmerie, prévôt du corps d'armée.
MARMY, médecin principal de 1re classe.
SONRIER, médecin principal de 2e classe
L'abbé BARON, aumônier supérieur.
BECHU, payeur principal du corps d'armée.

1re DIVISION D'INFANTERIE.

VERGÉ, général de division.
DU PELOUX, chef d'escadron, aide de camp.
VERGÉ (Etienne), sous-lieutenant au 2e de ligne, officier d'ordonnance.

ANDRIEU, colonel chef d'état-major.
- DÉGUILLY, chef d'escadron d'état-major.
- PEYRONNET, capitaine d'état-major
- RIVET DE CHAUSSEPIERRE, lieutenant d'état-major.

CHAVAUDRET, lieutenant-colonel, commandant l'artillerie.
SAINTE-BEUVE, chef de bataillon, commandant le génie.
SAUNIER, sous-intendant militaire de 2e classe.
FAURE, capitaine de gendarmerie, prévôt.
L'abbé BOLARD, aumônier.

1re *brigade.*	2e *brigade.*
LETELLIER-VALAZÉ, général de brigade.	**JOLIVET**, général de brigade.
WYTZ, capitaine, aide de camp.	MIGNERET DE CENDRECOURT, capitaine, aide de camp.
3e bataillon de chasseurs à pied : THOMA, commandant.	
32e de ligne : MERLE, colonel.	76e de ligne : BRICE, colonel.
55e de ligne : DE WALDNER-FREUNDSTEIN, colonel.	77e de ligne . FÉVRIER, colonel.
5e, 6e, 12e batteries du 5e régiment d'artillerie.	REY, chef d'escadron.

9e compagnie de sapeurs du 3e régiment du génie.
Train des équipages.

COMPOSITION DU 2e CORPS DE L'ARMÉE DU RHIN AU 1er AOUT 1870. (*Suite.*)

2e DIVISION D'INFANTERIE.

BATAILLE, général de division.

IMBOURG, capitaine, aide de camp.

COUTURIER, lieutenant au 12e bataillon de chasseurs, officier d'ordonnance.

LOYSEL, lieutenant-colonel, chef d'état-major.
- MAGNAN (1), chef d'escadron d'état-major.
- MIOT, capitaine d'état-major.
- TRUCHY, id.

DE MAINTENANT, lieutenant-colonel (2), commandant l'artillerie.
LESDOS, chef de bataillon, commandant le génie.
LANOAILLE DE LACHÈSE, sous-intendant militaire de 2e classe.
POTELLERET, capitaine de gendarmerie, prévôt.
L'abbé FORTIER, aumônier.

1re brigade.	*2e brigade.*
POUGET (3), général de brigade.	**FAUVART-BASTOUL**, général de brigade.
N..., capitaine, aide de camp.	VOYER, capitaine, aide de camp.
12e bataillon de chasseurs à pied : JOUANNE-BEAULIEU, commandant.	LE FLO, lieutenant au 66e de ligne, officier d'ordonnance.
8e de ligne : HACA, colonel.	66e de ligne : AMELLER, colonel.
23e de ligne : ROLLAND, colonel.	67e de ligne : MANGIN, colonel.
7e, 8e, 9e batteries du 5e régiment d'artillerie.	COLLANGETTES, chef d'escadron.

12e compagnie de sapeurs du 3e régiment du génie.
Train des équipages.

3e DIVISION D'INFANTERIE.

DE LAVEAUCOUPET, général de division.

N***, aide de camp.

BOISSELIER, lieutenant au 24e de ligne,
BENOIST, lieutenant au 7e dragons,
} officiers d'ordonnance.

BILLOT, lieutenant-colonel, chef d'état-major.
- HEILMANN, chef d'escadron d'état-major.
- ABRIA, capitaine d'état-major.
- DURRIEU, id.

(1) Remplacé plus tard par le chef d'escadron Forster.
(2) Remplacé plus tard par le lieutenant-colonel Berge.
(3) Remplacé peu après par le général de brigade Mangin.

COMPOSITION DU 2e CORPS DE L'ARMÉE DU RHIN AU 1er AOUT 1870. (*Suite.*)

LARROQUE, lieutenant-colonel, commandant l'artillerie.
PEAUCELLIER, chef de bataillon, commandant le génie.
DEMARTIAL, sous-intendant militaire de 2e classe.
WAMBERGUE, capitaine de gendarmerie, prévôt.
L'abbé DE COURVAL, aumônier.

1re *brigade.*	2e *brigade.*
DOËNS (1), général de brigade.	MICHELER, général de brigade.
ABRIA, lieutenant au 2e de ligne, officier d'ordonnance.	RIVIÈRE, capitaine, aide de camp.
10e bataillon de chasseurs à pied : SCHENCK, commandant.	
2e de ligne : DE SAINT-HILLIER, colonel.	24e de ligne : DARGUESSE, colonel.
63e de ligne : ZENTZ, colonel.	40e de ligne : VITTOT, colonel.
7e, 8e, 11e batteries du 15e régiment d'artillerie.	BEDOIN, chef d'escadron.

13e compagnie de sapeurs du 3e régiment du génie.
Train des équipages.

DIVISION DE CAVALERIE.

MARMIER, général de division (2).

DE COOLS, lieutenant-colonel, chef d'état-major.
- DE LA GRANDVILLE, chef d'escadron d'état-major.
- DE GERMINY, capitaine d'état-major.
- B. de SAINT-ETIENNE, capitaine d'état-major.

DE GRATELOUP, sous-intendant militaire de 2e classe.
CHARME, capitaine de gendarmerie, prévôt.
L'abbé WALLERSTEIDER, aumônier.

1re *brigade.*	2e *brigade.*
DE VALABRÈGUE, général de brigade.	BACHELIER, général de brigade.
ALIZARD, lieutenant au 5e chasseurs, officier d'ordonnance.	DE LUPPÉ, capitaine, aide de camp.
4e régiment de chasseurs : DU FERRON, colonel.	7e régiment de dragons : DE GRESSOT, colonel.
5e régiment de chasseurs : DE SEREVILLE, colonel.	12e régiment de dragons : D'AVOCOURT, colonel.

(1) Remplacé, après le 6 août, par le général de brigade Zentz.
(2) Le général Marmier, qui venait d'Algérie, ne put pas rejoindre l'armée, et la division fut commandée pendant toute la campagne par le général de brigade de Valabrègue.

COMPOSITION DU 2e CORPS DE L'ARMÉE DU RHIN AU 1er AOUT 1870. (*Suite.*)

Réserve d'artillerie.

BEAUDOUIN, colonel.

10e et 11e batteries du 5e régiment : RÉBILLOT, chef d'escadron.

6e et 19e batteries du 15e régiment : DE GERMAY, chef d'escadron.

7e et 8e batteries du 17e régiment : GOUGIS, chef d'escadron.

Réserve du génie.

2e compagnie de sapeurs du 3e régiment du génie.

Détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment.

Parc d'artillerie.

BRADY, colonel, directeur.

WELTER, chef d'escadron, sous-directeur.

2e compagnie de pontonniers.

Détachement de la 3e compagnie d'ouvriers d'artillerie.

Parc du génie.

POULAIN, capitaine.

BRIGADE MIXTE DU 5e CORPS (1).

LAPASSET, général de brigade, commandant.

BROUSSIER, capitaine d'état-major, aide de camp.

DE GIBON, capitaine d'état-major, faisant fonctions de chef d'état-major.

BOULANGER, adjoint de 1re classe à l'intendance.

N***, capitaine de gendarmerie, prévôt.

INFANTERIE.

14e bataillon de chasseurs à pied. — Une compagnie.

84e de ligne : BENOIT, colonel.

97e de ligne : COPMARTIN, colonel.

CAVALERIE.

3e régiment de lanciers : TOREL, colonel.

ARTILLERIE.

7e batterie du 2e régiment : DULON, capitaine commandant.

(1) Cette brigade mixte, séparée du 5e corps, resta annexée au 2e à partir du 7 août.

PIÈCE N° 2.

Le Ministre de la guerre au général Frossard, commandant le camp de Châlons.

Paris, 15 juillet 1870, 11 heures 30', soir.

Tenez vos divisions prêtes à partir demain soir pour Saint-Avold. Elles formeront le 2e corps de l'armée du Rhin. Vous en conserverez le commandement.

PIÈCE N° 3.

TABLEAU DE L'EFFECTIF DES TROUPES DE L'ARMÉE DU RHIN A LA DATE DU 2 AOUT 1870.

DÉSIGNATION DES CORPS.	HOMMES.	CHEVAUX.	
1er corps d'armée.	41,156	8,045	4 divisions d'infanterie.
2e id.	26,084	4,789	3 id.
3e id.	39,153	7,943	4 id.
4e id.	28,942	5,631	3 id.
5e id.	25,073	5,188	3 id.
6e id.	35,414	5,843	4 id.
7e id.	20,341	3,765	3 id.
Garde impériale.	21,949	6,635	2 id.
Réserve générale de cavalerie.	5,427	5,015	3 divisions.
Réserve d'artillerie.	1,054	1,210	
Réserve du génie.	235	63	
TOTAUX.	244,828	54,097(*)	

(*) Sans compter les chevaux achetés aux habitants ou réquisitionnés pour les bagages et les convois.

PIÈCE N° 4.

ARMÉE DU RHIN,

2e CORPS.

Pertes éprouvées dans le combat de Sarrebrück, 2 août 1870.

1° ÉTAT NUMÉRIQUE DES TUÉS OU BLESSÉS.

DÉSIGNATION DES CORPS.		OFFICIERS			SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS		
		Tués.	Blessés.	Totaux.	Tués.	Blessés.	Totaux.
1re division.	3e bat. de chasseurs. . . .	»	»	»	»	1	1
	32e de ligne. .	»	»	»	»	2	2
	55e id. . . .	»	»	»	1	»	1
	77e id. . . .	1	»	1	»	»	»
2e id.	8e id. . . .	»	»	»	»	4	4
	66e id. . . .	1	4	5	4	38	42
	67e id. . . .	»	»	»	3	25	28
3e id.	40e id. . . .	»	»	»	»	2	2
	TOTAUX . . .	2	4	6	8	72	80

2° ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS TUÉS OU BLESSÉS.

DÉSIGNATION des corps.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, blessés ou disparus.
66e de ligne.	DEBAR.	Lieutenant.	Tué.
Id.	PRIVAT.	Capit. adjud.-major.	Blessé.
Id.	WOIRGARD.	Capitaine.	Id.
Id.	LARAMÉE.	Lieutenant.	Id.
Id.	SEYVON.	Sous-lieutenant.	Id.
77e de ligne.	YZET.	Capitaine.	Tué.

PIÈCE N° 5.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

Pertes éprouvées dans le combat de Spickeren-Forbach,
6 *août* 1870.

1° ÉTAT NUMÉRIQUE DES TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS.

DÉSIGNATION des DIVISIONS OU CORPS.	OFFICIERS.			SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.			OBSERVATIONS.
	Tués.	Blessés.	Disparus.*	Tués.	Blessés.	Disparus.*	
État-major. . . .	2	1	1	»	»	»	* Les disparus comprennent les tués qu'on n'a pu retrouver, les blessés restés aux mains de l'ennemi et les prisonniers.
1re division . . .	10	27	24	100	393	692	
2e division. . . .	5	33	1	26	404	304	
3e division. . . .	18	99	13	140	620	1,022	
Cavalerie.	»	3	5	3	16	27	
Artillerie.	1	3	»	10	46	4	
Génie.	1	2	»	4	13	6	
Gendarmerie. . .	»	»	»	»	2	»	
TOTAUX. . . .	37	168	44	283	1,494	2,052	
	249			3,829			
	4,078						

2° ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS.
Etat-major général.	Doëns.	Général de brigade.	Mort de ses blessures.
Etat-major.	Migneret de Cendrecourt.	Capitaine.	Tué.
	1re DIVISION D'INFANTERIE.		
3e bataillon de chasseurs à pied.	Thévenin.	Capitaine.	Tué.
	Villers.	Sous-lieutenant.	Id.
	Suberville.	Capitaine.	Disparu.
Id.	Gauvain.	Lieutenant.	Id.
Id.	Blavier.	Id.	Id.
Id.	Gosselin.	Id.	Id.
32e de ligne.	Zéler.	Capitaine.	Tué.
Id.	Villermain.	Lieutenant.	Id.
Id.	Gaillart de Blairville.	Cap. adjud.-maj.	Disparu.
Id.	Rajat.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Hammer.	Id.	Id.
Id.	Villard.	Lieutenant.	Id.
Id.	Rollet.	Id.	Id.
Id.	Muiron.	Id.	Id.
Id.	Daniel.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Denier.	Id.	Id.
Id.	Remy.	Capitaine.	Disparu.
Id.	Labalme.	Lieutenant.	Id.
Id.	Estor.	Id.	Id.
Id.	Isoard.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Delarive.	Id.	Id.
Id.	Bullet.	Id.	Id.
Id.	Alric.	Sous-lieut. porte-drapeau.	Id.
Id.	Barberet.	Médecin-major.	Id.
Id.	Scovasso.	Méd. aide-major.	Id.
Id.	Sarnette.	Chef de musique.	Id.
55e de ligne.	Camand.	Lieutenant.	Mort de ses blessures.
Id.	De Marsilly du Verdier.	Id.	Blessé.
Id.	Bousson.	Lieutenant.	Id.
Id.	Boudeville.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Bateman.	Capitaine.	Id.
76e de ligne.	Jamais.	Chef de bataillon.	Blessé, disparu.
Id.	Duburgua.	Id.	Blessé.
Id.	Merlier.	Lieutenant.	Mort de ses blessures.
Id.	Guinet.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Luiset.	Id.	Id.
Id.	Dudon.	Capitaine.	Blessé.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS.
76e de ligne.	Orgerie.	Capitaine.	Blessé.
Id.	De Lorgère.	Id.	Id.
Id.	Marais.	Lieutenant.	Id.
Id.	Bonnet (Aug.).	Id.	Id.
Id.	Bonnet (Adolphe).	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	De Villeneuve.	Capitaine.	Disparu.
Id.	Rose.	Lieutenant.	Blessé.
Id.	De Villars.	Id.	Id.
Id.	Drevet.	Capitaine.	Disparu.
Id.	Pertusier.	Cap. adjud.-maj.	Id.
Id.	Biscarrat.	Méd. aide-major.	Id.
Id.	Majouveau.	Sous-lieutenant.	Blessé.
77e de ligne.	Rouvière.	Capitaine.	Tué.
Id.	Holstein.	Cap. adjud.-maj.	Blessé, disparu.
Id.	Girault.	Sous-lieutenant.	Tué.
Id.	Héliot.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Cherbonnier.	Lieutenant.	Id.
Id.	Grisard.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Le Blanc.	Lieutenant.	Disparu.
Id.	Attrival.	Id.	Id.
	2e DIVISION D'INFANTERIE.		
8e de ligne.	Avril de l'Enclos.	Chef de bataillon.	Tué.
Id.	Leborgne.	Lieutenant.	Id.
Id.	Gabrielli.	Lieuten.-colonel.	Blessé.
Id.	Arson.	Capitaine.	Id.
Id.	Bustin.	Id.	Id.
Id.	Etienne.	Id.	Id.
Id.	D'Humilly de Chevilly.	Id.	Id.
Id.	Odinet.	Lieutenant.	Id.
Id.	Landriau.	Id.	Id.
Id.	Vaudrey.	Id.	Id.
Id.	Laurent.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Vaudran.	Id.	Id.
Id.	Lafosse.	Id.	Id.
Id.	Bloch.	Id.	Id.
Id.	Curel.	Cap. adjud.-maj.	Disparu.
23e de ligne.	Gaillard.	Capitaine.	Tué.
Id.	Chabrand.	Lieutenant.	Id.
Id.	Bézard.	Chef de bataillon.	Blessé.
Id.	Dario.	Capitaine.	Id.
Id.	Bonneau.	Lieutenant.	Id.
Id.	Desmarest.	Id.	Id.
Id.	Parreyon.	Sous-lieutenant.	Id.
66e de ligne.	Rémy.	Capitaine.	Tué.
Id.	Affre.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Biswang.	Lieutenant.	Id.
Id.	Gérard.	Chef de bataillon.	Blessé.
Id.	Blanc.	Capitaine.	Id.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS
66e de ligne.	Hurpiot.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Fournier.	Chef de bataillon.	Id.
Id.	Bataille.	Lieutenant.	Id.
Id.	Dusserre.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Baumard.	Id.	Id.
Id.	Péchot.	Id.	Id.
Id.	Luquin.	Id.	Id.
67e de ligne.	Quentin.	Capitaine.	Id.
Id.	Ménétrez.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Barbas.	Id.	Id.
Id.	Lessier.	Id.	Id.
	3e DIVISION D'INFANTERIE.		
10e bataillon de chasseurs.	Schenck.	Chef de bataillon.	Blessé, disparu.
	Lambert.	Capitaine.	Tué.
	Bruand.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Eliet.	Cap. adjud.-maj.	Blessé.
Id.	Pithois.	Capitaine.	Id.
Id.	Forget.	Id.	Id.
Id.	Girardot.	Lieutenant.	Blessé, disparu.
Id.	Perret.	Id.	Blessé.
Id.	Devant.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Savoye.	Sous-lieutenant.	Blessé.
2e de ligne.	De Saint-Hillier.	Colonel.	Tué.
Id.	De Boucheman.	Lieuten.-colonel.	Blessé, disparu.
Id.	Martenot.	Cap. adjud.-maj.	Blessé.
Id.	Lavigne.	Capitaine.	Blessé, disparu.
Id.	Forest.	Id.	Blessé.
Id.	Bonnarel.	Id.	Id.
Id.	Gorincourt.	Id.	Id.
Id.	Perrot.	Id.	Id.
Id.	Bounhiol.	Id.	Id.
Id.	Malet.	Id.	Id.
Id.	Miégeville.	Lieutenant.	Id.
Id.	Abria.	Lieutenant, officier d'ordonnance.	Blessé, disparu.
Id.	Préla.	Lieutenant.	Tué.
Id.	Fourcade.	Id.	Id.
Id.	Pérotte-Deslandes.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Pellefigue.	Id.	Id.
Id.	Richard d'Abnour.	Sous-lieutenant.	Tué.
Id.	Pierson.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Gréville.	Id.	Id.
Id.	Gary.	Id.	Id.
Id.	Fécheroulle.	Id.	Blessé.
Id.	Duchesne.	Id.	Tué.
Id.	Horion.	Id.	Id.
Id.	Vessière.	Id.	Blessé.
63e de ligne.	Lespieau.	Chef de bataillon.	Id.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS.
63e de ligne.	De Beurmann.	Capitaine.	Blessé, disparu.
Id.	Paissot.	Id.	Id.
Id.	Demonchy.	Id.	Tué.
Id.	Gerboin.	Id.	Blessé.
Id.	Ruillier.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Le Joindre.	Id.	Id.
Id.	Moinot.	Lieutenant.	Blessé.
Id.	Vachette.	Id.	Tué.
Id.	Lacombe.	Id.	Blessé.
Id.	De Beaurepaire.	Id.	Tué.
Id.	Vendelobe.	Id.	Blessé.
Id.	Braun.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	North.	Sous-lieutenant.	Tué.
Id.	Gille.	Id.	Blessé.
24e de ligne.	Arnoux.	Lieuten.-colonel.	Blessé, disparu.
Id.	Mathiot.	Cap. adjud.-maj.	Id.
Id.	Barreau.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Weinmann.	Id.	Disparu.
Id.	Moulines.	Id.	Blessé.
Id.	Gabarrou.	Id.	Tué.
Id.	Lacroix.	Id.	Blessé.
Id.	Epalle.	Lieutenant.	Disparu.
Id.	Müller.	Id.	Tué.
Id.	Patorni.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Dillat.	Id.	Blessé.
Id.	Pichois.	Id.	Id.
Id.	Kien.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Vitrant.	Id.	Blessé.
Id.	Jacob.	Id.	Id.
Id.	Oudin.	Sous-lieutenant.	Blessé, disparu.
Id.	Harvier.	Id.	Id.
Id.	Gugenheim.	Id.	Disparu.
Id.	Ducuing.	Id.	Tué.
Id.	Lucas Deshacquets.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Blanc.	Id.	Id.
Id.	Badenhuyer.	Id.	Id.
Id.	Labalette.	Lieutenant.	Id.
Id.	Canet.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Petitjean.	Id.	Blessé.
40e de ligne.	Vittot.	Colonel.	Blessé, prisonnier.
Id.	Rode.	Lieuten.-colonel.	Id.
Id.	Chardot.	Chef de bataillon.	Id.
Id.	Hermieux.	Id.	Id
Id.	Colasson.	Cap. adjud.-maj.	Blessé, disparu.
Id.	Cazalens.	Capitaine.	Id.
Id.	Hittos.	Id.	Id.
Id.	Bernède.	Id.	Id.
Id.	Cléret.	Id.	Id.
Id.	Millé.	Id.	Id.
Id.	Monnac.	Id.	Id.
Id.	Roulin.	Id.	Blessé.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS ou DISPARUS.
40e de ligne.	Lebègue.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Bertrand (H.).	Lieutenant.	Blessé, disparu.
Id.	Mourey.	Id.	Id.
Id.	Devaux.	Id.	Id.
Id.	Dumas.	Id.	Id.
Id.	Guiraud.	Id.	Id.
Id.	Gangloff	Id.	Id.
Id.	Morel.	Id.	Id.
Id.	Vautrain.	Id.	Id.
Id.	De Vaulx d'Achy.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Dugourd.	Id.	Id.
Id.	Rollin.	Id.	Id.
Id.	Franger.	Id.	Id.
Id.	Chavent.	Id.	Id.
Id.	Lenoir.	Id.	Id.
Id.	Robert.	Id.	Tué.
Id.	Jalabert.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Marre.	Id.	Blessé.
Id.	Simon.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Gouté.	Id.	Id.
Id.	Personne.	Id.	Blessé.
	DIVISION DE CAVALERIE.		
5e chasseurs.	Alizard.	Lieuten. officier d'ordonnance.	Blessé.
7e dragons.	Marcq de Saint-Hilaire.	Capit., command.	Id.
Id.	Médard.	Capitaine en 2d.	Id.
12e dragons.	De Cramayel.	Cap. adjud.-maj.	Disparu.
Id.	Dumont.	Capit., command.	Id.
Id.	Bruny.	Lieutenant en 1er.	Id.
Id.	Sacquet.	Lieutenant en 2d.	Id.
Id.	Bourgois.	Méd. aide-major.	Id.
	ARTILLERIE. — 3e DIVISION.		
15e rég.	Béguin.	Capit. command.	Mort de ses blessures.
Id.	Anozet.	Capitaine en 2d.	Blessé, disparu.
	Méert.	Lieutenant en 2d.	Blessé.
	RÉSERVE.		
17e rég.	Chabord.	Lieutenant en 1er.	Blessé, prisonnier.
	GÉNIE. — 3e DIVISION.		
3e rég.	Cossard.	Capitaine en 2d.	Blessé, prisonnier.
(13e comp.)	Crétin.	Lieutenant en 1er.	Id.
	Feldhaus.	Lieutenant en 2d.	Tué.

PIÈCE N° 6.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

NOMINATIONS

DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,

A LA SUITE DES COMBATS DE SARREBRÜCK (2 AOUT) ET DE SPICKEREN-FORBACH (6 AOUT).

(Décret impérial du 12 août, et Arrêtés des 19, 24 août et 5 septembre du maréchal commandant en chef).

1° *Au grade de Grand-Officier :*

MM.
BATAILLE, général de division, commandant la 2e division d'infanterie.
DE LAVEAUCOUPET, général de division, commandant la 3e division d'infanterie.

2° *Au grade de Commandeur :*

MM.
HACA, colonel du 8e régiment de ligne.
ROLLAND, colonel du 23e id.
VITTOT, colonel du 40e id.
AMELLER, colonel du 66e id.
FÉVRIER, colonel du 77e id.
DU FERRON, colonel du 4e chasseurs à cheval.

3e *Au grade d'Officier :*

ÉTAT-MAJOR.

MM.
DE LA GRANDVILLE, chef d'escadron.
DU PELOUX, id.
TRUCHY, capitaine.

INFANTERIE.

GAYRAUD, chef de bataillon au 2e de ligne.

INFANTERIE (*Suite*).

MM.
COLONNA D'ISTRIA, chef de bataillon au 8e de ligne.
D'ARGUESSE, colonel du 24e de ligne.
FOURIER, chef de bataillon au 24e de ligne.
DOUILLOT, médecin-major au 24e de ligne.
BLONDEAU, médecin-major au 23e id.

INFANTERIE (*Suite*).

MM.

BAZAILLE, chef de bataillon au 32e de ligne.
HERMIEU, id. au 40e de ligne.
ROCHE, id. au 40e id.
OURADOU, médecin-major au 40e id.
MASSA, chef de bataillon au 63e id.
GÉRARD, id. au 66e id.
KIENLIN, id. au 67e id.
BOL, médecin-major au 67e id.
BRICE, colonel du 76e id.
DE BRAUNECK, chef de bataillon au 76e de ligne.
MIZERIN, id. au 77e id.

CAVALERIE.

PESME, lieutenant-colonel du 4e rég. de chasseurs.
DE SÉRÉVILLE, colonel du 5e id.
DE GRESSOT, colonel du 7e rég. de dragons. (Arrêté du 5 septembre.)
JACQUES, chef d'escadrons au 12e rég. de dragons.

CAVALERIE (*Suite*).

MM.

DUMONT, capitaine commandant au 12e rég. de dragons.

ARTILLERIE.

DE MAINTENANT, lieutenant-colonel au 19e régiment.
GOUGIS, chef d'escadron au 17e rég.
BESANÇON, capitaine au 5e id.
CARBONNEL, id. au 5e id.
D'ESCLAIBES D'HUST, capitaine au 17e régiment.

GÉNIE.

PEAUCELLIER, chef de bataillon. (Arrêté du 5 septembre.)
POULAIN, capitaine.

INTENDANCE.

LANOAILLE DE LACHÈSE, sous-intendant de 2e classe.

4° *Au grade de Chevalier :*

ÉTAT-MAJOR
DU CORPS D'ARMÉE.

MM.

LE MULIER, capitaine d'état-major.
ABRIA, id.
DURIEUX, id.
IMBOURG, id.
DE GERMINY, id.
RIVET DE CHAUSSEPIERRE, lieutenant d'état-major.
SABOURAUD, capitaine du génie, aide de camp.

1re DIVISION D'INFANTERIE.

ALGAN, capitaine au 3e bataillon de chasseurs.
GOSSELIN, lieutenant au 3e id.
HÉLARD, sapeur au 3e id.
HAMMER, capitaine au 32e de ligne.
COTTÉ, id. id.
GENEVEY-MONTAZ, id. id.
CAPDENAT, id. id.
NORMAND-DUFFIÉ, capitaine au 55e de ligne.
ALBESSARD, id. id.

1re DIVISION D'INFANTERIE
(*Suite*).

MM.

DEBAIN, capitaine au 55e de ligne.
BATEMAN, id. id.
CAILLOT, capitaine adjudant-major au 76e de ligne.
BUHOT, capitaine au 76e de ligne.
GILET, id. id.
LAPORTE, lieutenant id.
BAUDRY, capitaine au 77e de ligne.
HIVER, id. id.
CHAPUIS, id. id.
BRANGER, lieutenant id.
LECONTE, sous-lieutenant id.

2e DIVISION D'INFANTERIE.

DAUBAS, capitaine au 12e bataillon de chasseurs.
ARSON, capitaine au 8e de ligne.
ETIENNE, id id.
ODINET, lieutenant id.
MICHARD, id. id.
LANDRIAU, id. id.
LAURENT, sous-lieutenant id.

2e DIVISION D'INFANTERIE
(*Suite*).

MM.

DARIO, capitaine au 23e de ligne.
DARTIGUES, capitaine adjudant-major au 23e de ligne.
TIFFON, capitaine au 23e de ligne.
DESMAREST, lieutenant id.
BONNEAU, id. id.
FALIÈRES, sergent id.
WOIRGARD, capitaine au 66e de ligne.
DORIDANT, id. id.
SAUZET-CLARIS, lieutenant id.
LARAMÉE, id. id.
FOURNIER, id. id.
FAUCONNEAU-DUFRESNE, capitaine au 67e de ligne.
VADON, capitaine au 67e de ligne.
CHEVROTON, id. id.
MAULBON, id. id.
LOMBARD, id. id.
CASSAGNADE, id. id.
MERLE, lieutenant id.

3e DIVISION D'INFANTERIE.

PERRET, lieutenant au 10e bataillon de chasseurs.
FORGET, capitaine id.
BOUNHIOL, capitaine au 2e de ligne.
ABRIA, lieutenant id.
BONNAREL, capitaine id.
MALET, id. id.
LESTANG, id. id.
DOUCE, lieutenant id.
PAISSOT, capitaine au 63e de ligne.
VIOLET, capitaine adjudant-major au 63e de ligne.
LACOMBE, lieutenant au 63e de ligne.
TOUZET, capitaine id.
GERBOIN, capitaine id.
RAICHON, sergent-major id.
PATORNI, lieutenant au 24e de ligne.
DILLAT, id. id.
OLINGER, capitaine id.
LIBERMANN, id. id.
DAUVERGNE, id. id.
TRIPOTIN, lieutenant id.
BOISSELIER, id. id.
LEROY, id. id.
FERRET, capitaine adjudant-major au 24e de ligne.
PICHOIS, lieutenant id.
MONNAC, capitaine au 40e de ligne
COLASSON, capitaine adjudant-major au 40e de ligne.

3e DIVISION D'INFANTERIE
(*Suite*).

MM.

MARRE, sous-lieutenant au 40e de ligne.
LEBÈGUE-GIMON, capitaine au 40e de ligne.
BLEY, capitaine au 40e de ligne.

CAVALERIE.

ALIZARD, lieutenant au 5e chasseurs, officier d'ordonnance.
DE LÉAUTAUD, sous-lieutenant au 1er hussards, officier d'ordonnance.
BOUSSON, chef d'escadrons au 4e chasseurs.
LINDENFELDER, capitaine au 4e chasseurs.
BESCHER, lieutenant au 4e chasseurs.
DESPIERRE, lieutenant au 5e chasseurs.
VACHIN, adjudant id.
MÉDARD, capitaine au 7e dragons.
LOVITON, id. id.
OUTREY, lieutenant id.
DESGRÉES DU LOU, capitaine au 12e dragons.
BRUNY, lieutenant au 12e dragons.
SACQUET, id. id.
BENOÎT, id. id.

ARTILLERIE.

D'AUMALE, capitaine, aide de camp.
BOBET, capitaine au 5e régiment.
PLA, lieutenant id.
CORNET, id. id.
CHAPELLIER, lieutenant id.
BUFFAT, maréchal des logis id.
SAGER, artificier id.
DE CABANEL DE SERMET, capitaine au 12e régiment.
BÉGUIN, capitaine au 15e régiment.
MÉERT, lieutenant id.
SMET-JAMAR, lieutenant id.
BOMBARD, capitaine id.
MAGUIN, lieutenant id.
BRUNET, adjudant id.
LAPEYRE, canonnier id.
STOFFEL, capitaine id.
CHABORD, lieutenant au 17e régiment.
DUCHANGE, adjudant id.

GÉNIE.

MM.
Cossart, capitaine au 3e régiment.
Bonnal, id. id.
Picardat, id. id.
Bordel-Perroncel, sergent au 3e régiment.
Gachet, maître-ouvrier au 3e régiment.

GÉNIE (*Suite*).

MM.
Dosdat, garde du génie.

SERVICE DE SANTE.

Arnaud, médecin-major de 1re classe.
Sabathier, id. de 2e classe.

MÉDAILLE MILITAIRE.

Les sous-officiers et soldats ont obtenu 211 médailles militaires, réparties entre les corps de toutes armes.

PIÈCE N° 7.

Le général commandant le 2e corps à M. le maréchal, major général de l'armée.

De Gros-Tenquin, 8 août 1870.

Je n'ai pas encore pu depuis deux jours écrire à Votre Excellence, pour la prier de faire savoir à l'Empereur ce qui s'est passé à Forbach, et quelle est actuellement la situation du 2e corps que je commande ; mais vous avez été renseigné de vive voix déjà par le capitaine Vosseur, que vous m'aviez envoyé et qui m'a quitté ce matin à Puttelange.

Le combat de Forbach-Spickeren était tout à notre avantage jusqu'à 4 heures du soir, après 7 heures de lutte. Si, à ce moment où j'avais engagé toutes mes réserves, les renforts demandés par moi, dès le matin, à M. le maréchal Bazaine étaient arrivés, comme ils auraient pu le faire, je l'affirme, nous aurions remporté un avantage magnifique par ses résultats, au lieu d'avoir l'échec que nous avons subi. . . . . .

. . . . . .

Mais le moment n'est pas aux récriminations. Toujours est-il que je n'ai pas perdu un canon; mais mon corps d'armée a éprouvé des pertes graves en hommes. Je n'ai pas encore l'état détaillé de nos pertes. J'estime à 2,000 le nombre des tués ou blessés dans les trois divisions d'infanterie; il y a, en outre, un certain nombre de disparus. Le colonel de Saint-Hillier du 2e de ligne a été tué; le général de brigade Doëns blessé très-grièvement; le colonel Vittot du 40e également. Un grand nombre d'officiers de tous grades ont succombé.

Nous avons eu affaire aux VIIe et VIIIe corps prussiens et, dit-on, à une forte fraction de la garde.

L'ennemi aurait donc engagé contre nous 70,000 hommes au moins, c'est-à-dire toute cette concentration de troupes qui s'opé-

rait sur Sarrebrück depuis quelques jours. Ils ont eu, de leur côté, des pertes énormes.

Quoi qu'il en soit, le 2e corps n'a pas été désorganisé. J'ai pu le ramener le lendemain même sur Puttelange; mais plusieurs régiments n'ont plus ni sacs, ni campement, ni ustensiles. Les vivres, hier, nous ont manqué. Aujourd'hui, nous avons trouvé ici quelque chose; mais demain je ne sais pas quelle distribution nous pourrons faire.

Je me retire pour opérer, suivant les instructions de Votre Excellence, la concentration sur Metz. Je suis la route directe de *Sarreguemines à Nancy*, c'est-à-dire celle que l'ennemi doit suivre et je crois que notre attitude l'intimide et l'arrête, car nous n'apercevons encore devant nous que quelques éclaireurs de uhlans et de cuirassiers. L'infanterie n'est pas encore arrivée en notre présence et elle ne paraît pas vouloir nous atteindre.

J'ai appris que l'ennemi était entré hier à Sarreguemines et qu'il est aussi à Sarre-Albe. Demain, je continue mon mouvement rétrograde. J'irai à *Mohrange* et *Baronville*; mais, comme ce serait une trop petite journée, je remonterai de quelques kilomètres sur la route de Metz, et j'établirai mon quartier général à *Brulange*.

Mes hommes sont extrêmement fatigués ; ils ne sont pas nourris ; je ne pourrais longtemps les garder dans cet état.

Je vous envoie un officier qui vous dira en détail ce dont j'ai besoin. Il me faudrait des vivres assurés pour demain par un fort convoi à la gare de *Remilly*, sur le chemin de fer de Forbach.

Veuillez me faire envoyer aussi des marmites et des gamelles, ainsi que de petites tentes-abris ; mes pauvres hommes ne peuvent faire la soupe, ni se préserver de la pluie la nuit. Je ne voudrais pas les ramener exténués sous Metz.

Quant à la concentration sur *Metz*, dans son grand camp retranché, c'est une nécessité et un moyen assuré de salut.

Il en est de même pour *Langres* ; c'est là que les trois corps d'armée de l'Alsace doivent se concentrer et pas ailleurs. Sur ces deux points, on se tirera d'affaire, je l'espère. Autrement, l'Empire serait perdu.

Le général de division commandant le 2e corps,

CH. FROSSARD.

PIÈCE N° 8.

Le Maréchal, major général, au général de division commandant le 2e corps.

De Metz, 9 août 1870.

J'ai reçu votre rapport et le mettrai sous les yeux de l'Empereur. Je donne des ordres pour qu'on expédie du café, du riz, du sel, sur la gare de Rémilly où se trouve accumulé déjà du biscuit. Je suis prévenu que des forces considérables peuvent, dès ce soir, arriver vers notre gauche; il est donc essentiel qu'en continuant à opérer votre retraite en bon ordre, vous marchiez aussi vite que possible pour permettre au 3e corps, à la garde et au 4e corps qui forme l'extrême gauche, de venir le plus tôt possible prendre position sous Metz. Restez lié avec le 3e corps qui séjournera aujourd'hui à *Faulquemont*. Prenez les ordres du maréchal Bazaine, et tenez-vous en communication constante avec lui.

Le maréchal de France, major général,
LE BOEUF.

Ces instructions n'étaient qu'un extrait de celles qui étaient données au maréchal Bazaine, par le télégramme suivant :

Le major général au maréchal Bazaine à Faulquemont.

Metz, 9 août, 2 h. matin.

Séjournez à Faulquemont pour rester lié avec le général Frossard. Conservez la garde, en lui indiquant une position qui lui permette de vous appuyer efficacement au besoin. Un nouvel

avis, qui m'arrive à l'instant, m'indique que l'ennemi est en marche sur notre gauche. Donnez l'ordre au général Ladmirault de rester en position sur notre gauche pour la couvrir. J'écris directement aux généraux Bourbaki et Ladmirault pour éviter tout malentendu. Donnez-leur vos instructions sans tarder. Tâchez de concentrer le plus tôt possible sous Metz les 2e, 3e, 4e corps et la garde, qui se trouvent placés sous vos ordres et doivent s'y conformer strictement. J'écris également au général Frossard par un de ses officiers de rester en communication constante avec vous et de suivre vos ordres.

Le major général,
Maréchal Le Bœuf.

L'arrivée du 2e corps à Rémilly, dans cette journée du 9, en exécution des ordres reçus, fut annoncée au major général par le télégramme ci-dessous :

Le commandant du 2e corps au major général.

Rémilly, 9 août, 5 h. soir.

Je suis arrivé ici à 5 heures avec mon corps d'armée et la brigade Lapasset, en bon ordre; mes hommes sont fatigués, mais ardents. Je partirai demain matin pour la concentration devant Metz, où j'irai occuper la position de *Mercy-le Haut*. Je demande qu'on y fasse diriger des vivres à l'avance.

Général Ch. Frossard.

PIÈCE N° 9.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

PROMOTIONS

FAITES A LA SUITE DU COMBAT DE SPICKEREN-FORBACH.

(Décret impérial du 12 août 1870).

1° *Au grade de général de brigade :*

	MM.		
2e division d'inf. (1re brigade).	MANGIN.	Colonel du 67e de ligne.	En remplacement du général Pouget, prisonnier de guerre.
3e division d'inf. (1re brigade).	ZENTZ.	Colonel du 63e de ligne.	En remplacement du général Doëns, mort de ses blessures.

2° *Au grade de colonel :*

	MM.		
Au 63e de ligne.	GRISET.	Lieutenant-colonel du 63e de ligne.	En remplacement du colonel Zentz.
Au 67e de ligne.	THIBAUDIN.	Lieutenant-colonel du 67e de ligne.	En remplacement du colonel Mangin.

3° *Au grade de lieutenant-colonel :*

	MM.		
Au 63e de ligne.	CHARDOT.	Chef de bataillon au 40e de ligne.	En remplacement de M. Griset.
Id.	SCHOLER.	Chef de bataillon au 2e de ligne.	En remplacement de M. Chardot, disparu.
Au 67e de ligne.	THOMA.	Chef de bataillon, commandant le 3e bat. de chass.	En remplacement de M. Thibaudin.

4° *Au grade de chef de bataillon :*

	MM.	
Au 3e bataillon de chasseurs.	PETIT.	Capitaine au 55e de ligne.
Au 2e de ligne.	NORET.	Capitaine au corps.
Au 40e de ligne.	PERSON.	Capitaine adjudant-major au 67e de ligne.

PIÈCE N° 10.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

PROMOTIONS

FAITES A LA SUITE DU COMBAT DE SPICKEREN-FORBACH.

Par arrêté de M. le Maréchal commandant en chef, en date du 21 août 1870.

INFANTERIE.

1° *A quatre emplois de capitaine adjudant-major :*

	MM.	
8e de ligne.	TADIEU,	capitaine au corps.
32e de ligne.	BLOUET,	id.
77e de ligne.	GIRONS,	id.
Id.	CHAPUIS,	id.

2° *Au grade de capitaine :*

	MM.	
8e de ligne.	COLONNA LECA,	lieutenant au corps.
Id.	LEMONNIER,	id.
23e de ligne.	REDOULY,	id.
24e de ligne.	LAMBIN,	id.
Id.	JACOB,	id.
32e de ligne.	ROLLET,	id.
Id.	BOUÉ,	id.
40e de ligne.	VAUTRAIN,	id.
66e de ligne.	GUILHEMIN,	id.
76e de ligne.	DE VILLARS,	id.
Id.	BELLIN,	capitaine en non-activité.
Id.	BOULLARD,	lieutenant au corps.
77e de ligne.	EYRAUD,	id.
Id.	MIGETTE,	id.
Id.	HANCKE,	id.
Id.	GARDETTE,	id.
Id.	BRANGER,	id.
3e bat. de chasseurs.	CHARBONNEL SALLE,	lieutenant au bataillon.
10e bat. de chasseurs.	CHAGNAUD,	lieutenant au bataillon de chasseurs de la garde.

3° *Au grade de lieutenant :*

	MM.	
8e de ligne.	HOUEIX, sous-lieutenant au corps.	
Id.	LAURENT,	id.
Id.	BAHY,	id.
Id.	DE LINIERS,	id.
23e de ligne.	BIAU,	id.
24e de ligne.	OUDIN,	id.
Id.	PELLIAT,	id.
Id.	DE PATOUILLET DE DÉSERVILLERS,	id.
Id.	LUCAS DESHACQUETS,	id.
Id.	RENAUD,	id.
Id.	CELLIER,	id.
32e de ligne.	ANTOINE,	id.
Id.	MERCURIN,	id.
Id.	SABATIÉ,	id.
Id.	ROUSSET,	id.
Id.	MAUPOIL,	id.
40e de ligne.	CHALLET,	id.
Id.	CAZALENS,	id.
Id.	GOUTÉ,	id.
Id.	BORDY,	id.
Id.	MARRE,	id.
Id.	PERSONNE,	id.
55e de ligne.	COUTURIER,	id.
Id.	GRENOUILLET,	id.
Id.	ADAM,	id.
63e de ligne.	PONGE,	id.
Id.	BITTARD-DUCLUZEAU,	id.
66e de ligne.	BADIE,	id.
Id.	BAUMARD,	id.
76e de ligne.	BONNET,	id.
Id.	LOIRE MONTGAZON,	id.
Id.	MALICK,	id.
77e de ligne.	MATHIEU,	id.
Id.	RATIER.	id.
Id.	LECONTE,	id.
Id.	PROGIN,	id.
Id.	GIRAULT,	id.
Id.	MANGEOT,	id.
3e bat. de chasseurs.	PICARD, sous-lieutenant au bataillon.	
Id.	LEBOUVIER, sous-lieutenant au 2e bataillon.	
Id.	REFROIGNEY, sous-lieutenant au 10e bataillon.	
Id.	SOUVESTRE, sous-lieutenant au 19e bataillon.	
19e bat. de chasseurs.	BERGER, sous-lieutenant au 3e bataillon.	
15e bat. de chasseurs.	ROEDERER,	id.

4° *Au grade de sous-lieutenant :*

	MM.
2e de ligne.	COLSON, sergent-major au corps.
Id.	HEREKERT, adjudant au corps.
Id.	DE LONJEON, sergent-major au corps.
8e de ligne.	DECHARTE, adjudant au corps.
Id.	GÉNIN, sergent-major au corps.
Id.	BERNODAT, id.

Au grade de sous-lieutenant (suite) :

	MM.
8e de ligne.	Cottel, adjudant au corps.
Id.	Garnier, adjudant au 2e de ligne.
24e de ligne.	Boutin, adjudant au corps.
Id.	Huin, id.
Id.	Herbin, sergent-majo au orps.
Id.	Aubert, id.
Id.	Rivals, id.
Id.	Stéphanopoli, adjudant au orps.
Id.	Hibry, sergent-major au corps.
Id.	Jude, id.
Id.	Noirot, id.
32e de ligne.	Pigeron, adjudant au corps.
Id.	Soulier, sergent-major au corps
Id.	Michalet, adjudant au corps.
Id.	Lacoste, id.
Id.	Becker, sergent-major au corps.
Id.	Decourbe, id.
Id.	Borel, id.
Id.	Boudet, id.
Id.	De Perthuis, id.
40e de ligne.	Sarrante, sergent-major au corps.
Id.	Lamicq, id.
Id.	Deneux, adjudant au corps.
Id.	Colin, sergent-major au corps.
Id.	Boisliveaux, id.
Id.	Falle, adjudant au corps.
Id.	Hoffmann, sergent-major au corps.
Id.	Leguénédal, id.
Id.	De Renaud, adjudant au 23e de ligne.
55e de ligne.	Laforge, adjudant au corps.
Id.	Dutheil, sergent-major au corps
Id.	Rondot, adjudant au corps.
63e de ligne.	Maucuer, id.
Id.	Pujol, id.
Id.	Véron, sergent-major au corps.
66e de ligne.	Nicolas, adjudant au corps.
Id.	Deïss, sergent-major au corps.
76e de ligne.	Perret, adjudant au corps.
Id.	Mestayer, id.
Id.	Bouché, id.
Id.	Foléa, sergent-major au corps.
Id.	Brunel, id.
Id.	Chuniaud, id.
77e de ligne.	Bérard, sergent-major au corps.
Id.	Bataille, id.
Id.	Pouilleu, id.
Id.	Hervelin, id.
Id.	Rinkenbach, adjudant au corps.
Id.	Simonin, id.
Id.	Paquet, sergent-major au corps.
15e bat. de chasseurs.	Chazal, sergent-major au 3e bataillon.
3e bat. de chasseurs.	Marchal, adjudant au 10e bataillon.
10e bat. de chasseurs.	Wilhelmy, sergent-major au corps.

CAVALERIE

A un emploi de capitaine adjudant-major :

12e dragons. M. Delafont, lieutenant au corps.

A un emploi de lieutenant :

12e dragons. M. Guillaumin, sous-lieutenant au corps.

A un emploi de sous-lieutenant :

12e dragons. M. Langevin, adjudant au corps.

PIÈCE N° 11.

ARMÉE DU RHIN.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL
DE L'ARMÉE.

Le maréchal commandant en chef au général commandant le 2e corps.

Gravelotte, 16 août 1870, 2 heures, matin.

Je reçois à l'instant votre lettre. Il n'y a rien à modifier dans les ordres que vous avez reçus de vous tenir prêt à faire mouvement à quatre heures et demie du matin, après avoir fait manger la soupe à quatre heures, pour être prêt à toutes les éventualités. Quant à la direction que vous devrez suivre, je vous la ferai connaître en temps opportun. Le 3e et le 4e corps sont en retard pour arriver à notre hauteur, et nous serons probablement obligés de les attendre avant de commencer notre marche. Il est bien entendu que les reconnaissances doivent se faire comme d'habitude.

L'intendant Préval avait ordre de vous envoyer du biscuit; en avez-vous touché?

Le maréchal, commandant en chef,

BAZAINE.

PIÈCE N° 12.

ARMÉE DU RHIN.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL
DE L'ARMÉE.

Le maréchal commandant en chef au général commandant le 2e corps, à Rézonville.

Gravelotte, 16 août 1870, 4 heures, matin.

Instructions pour la matinée du 16.

Faites faire de suite les distributions selon les ressources qui vous sont envoyées par l'intendant général.

Toutes les voitures civiles, employées sous la dénomination de train auxiliaire, devront être renvoyées en arrière de Gravelotte. On devra en profiter pour renvoyer sur Metz les malades qui ont besoin d'être hospitalisés.

S'assurer que tous les hommes ont leur complet de cartouches. Dans le cas contraire, en faire distribuer immédiatement et faire remplacer dans les parcs divisionnaires ce qui aurait été consommé.

Dès que les reconnaissances seront rentrées, et que tout indiquera que l'ennemi n'est pas en forces à proximité, on pourra retendre les tentes; mais les hommes ne devront aller à l'eau que par corvées. Défendre que l'on s'éloigne des camps. Des postes de cavalerie devront être adjoints aux grand'gardes, afin de fournir des vedettes par deux aussi loin que possible et d'être prévenu à temps de l'approche de l'ennemi, en cas de prise d'armes.

Les routes doivent rester libres; tous les bagages ou les services administratifs doivent rester en arrière du front par lequel on suppose que l'ennemi viendrait.

Nous partirons probablement dans l'après-midi, dès que je saurai que les 3e et 4e corps sont arrivés en totalité à notre hauteur. Des ordres, du reste, seront donnés ultérieurement.

Le maréchal, commandant en chef,
BAZAINE.

Les 3e et 4e corps, suivant la route de Conflans et Étain, doivent envoyer entre les deux routes, sur leur flanc gauche, des détachements de cavalerie pour maintenir les communications entre les corps.

PIÈCE N° 13.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

Pertes éprouvées dans la bataille de Rézonville, 16 *août* 1870.

1° ÉTAT NUMÉRIQUE DES TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS.

DÉSIGNATION des DIVISIONS OU CORPS.	OFFICIERS.			SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.			OBSERVATIONS.
	Tués.	Blessés.	Disparus*.	Tués.	Blessés.	Disparus*.	
État-major général.	»	5	»	»	»	»	* Les disparus comprennent les tués qu'on n'a pu retrouver, les blessés restés aux mains de l'ennemi et les prisonniers.
1re division. . . .	3	38	9	76	572	949	
2e division	12	59	5	147	976	1,309	
Brigade Lapasset.	10	33	2	92	623	244	
Division de cavalerie	1	12	»	4	51	1	
Artillerie.	3	7	»	4**	60**	6**	** Ces chiffres ne s'appliquent qu'à la réserve d'artillerie. Les pertes des batteries divisionnaires sont comprises dans celles de leurs divisions.
Génie.	»	»	»	»	»	»	
Gendarmerie . . .	»	»	»	»	»	»	
Ambulances et services administratifs..	1	»	1	»	»	4	
TOTAUX. . .	30	154	17	323	2,282	2,480	
	201			5,085			
TOTAL GÉNÉRAL.	5,286						

2° ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS ou DISPARUS.
État-major général.	Bataille.	Général de division.	Blessé grièvement.
Id.	Letellier-Valazé.	Général de brigade.	Blessé.
Id.	Gaillard.	Lieuten.-colonel.	Id.
Id.	Witz.	Capitaine, aide-de-camp.	Id.
Id.	Couturier.	Lieuten., officier d'ordonnance.	Mort de ses blessures.
	1re DIVISION D'INFANTERIE.		
3e bat. de chasseurs.	Algan.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Besombes.	Id.	Disparu.
Id.	Rœderer.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Robinet de Cléry.	Id.	Id.
Id.	Germain.	Capitaine.	Id.
Id.	Berger.	Sous-lieutenant.	Blessé.
32e de ligne.	Guyot.	Lieuten.-colonel.	Id.
Id.	Lapasset.	Chef de bataillon.	Blessé, mort de ses blessures.
Id.	Collignon.	Id.	Disparu.
Id.	Malcor.	Cap. adjud.-maj.	Blessé, disparu.
Id.	Ducarne.	Capitaine.	Id.
Id.	Lacondamine.	Id.	Id.
Id.	Genevey-Montaz.	Id.	Disparu.
Id.	Rollet.	Lieutenant.	Id
Id.	Jausions.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Angéli.	Id.	Tué.
Id.	Achard.	Id.	Disparu.
Id.	Frétillier.	Id.	Blessé.
Id.	Rudeau.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Boulin.	Id.	Id.
Id.	Fine.	Id.	Id.
55e de ligne.	Chanon.	Chef de bataillon.	Blessé grièvement, Amputé.
Id.	Millot.	Id.	Blessé.
Id.	Garric.	Lieutenant.	Id.
Id.	Blondet.	Sous-lieutenant.	Blessé, mort des suites de ses blessures.
Id.	Faure.	Id.	Blessé.
Id.	Petitot.	Lieutenant.	Id.
Id.	Bateman.	Capitaine.	Id.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS ou DISPARUS.
55e de ligne.	Adam.	Sous-lieutenant.	Blessé.
76e de ligne.	Wallerand.	Capitaine.	Id.
Id.	Bubot.	Id.	Id.
Id.	Gilet.	Id.	Id.
Id.	Demange.	Id.	Id.
Id.	Lafond.	Lieutenant.	Id.
Id.	Rollandes.	Id.	Id.
Id.	Laporte.	Id.	Id.
Id.	Champmorin du Jarossé.	Id.	Tué.
Id.	Duclo.	Sous-lieutenant.	Blessé.
Id.	Malick.	Id.	Id.
Id.	Pomian.	Id.	Id.
Id.	Amiot.	Id.	Id.
Id.	Christophe.	Id.	Id.
Id.	Pascier.	Id.	Id.
Id.	Cottat.	Lieutenant.	Id.
Id	Foléas.	Cap. adjud.-maj.	Disparu.
77e de ligne.	Soubiranne.	Id.	Blessé.
Id.	Argoud.	Capitaine.	Id.
Id.	Hiver.	Id.	Id.
Id.	Donnève.	Id.	Id.
Id.	Gardette.	Lieutenant.	Tué.
	2e DIVISION D'INFANTERIE.		
12e bat. de chasseurs.	De Saint-Maurice.	Capitaine.	Tué.
	Sarrailb.	Sous-lieutenant.	Blessé, mort des suites de ses blessures.
Id.	Dumoulin.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Jambon.	Id.	Id.
Id.	Poirier.	Lieutenant.	Id.
Id.	Garnier.	Sous lieutenant.	Tué.
Id.	Jouan.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Peysson.	Lieutenant.	Id.
Id.	Bernet.	Cap. adjud.-maj.	Id.
Id.	Ravaux.	Sous-lieutenant.	Id.
8e de ligne.	Colonna d'Istria.	Chef de bataillon.	Id.
Id.	Giudicelli.	Capitaine.	Id.
Id.	Lotte.	Lieutenant.	Id.
Id.	Colonieu.	Id.	Id.
Id.	Dubois.	Id.	Id.
Id.	Lemoy.	Id.	Disparu.
Id.	Colas.	Id.	Blessé.
Id.	Guiu.	Id.	Disparu.
23e de ligne.	Rolland.	Colonel.	Blessé.
Id.	Desportes de Linière.	Lieuten.-colonel.	Id.
Id.	Harty de Pierrebourg.	Chef de bataillon.	Id.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS ou DISPARUS.
23e de ligne.	Bastien.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Schœffer.	Id.	Id.
Id.	Dartigues.	Cap. adjud.-maj.	Id.
Id.	Fiant.	Lieutenant.	Id.
Id.	Le Rouxeau de St-Dridan.	Id.	Id.
Id.	Rouvreau.	Id.	Id.
Id.	Jeanniot.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Riston.	Id.	Id.
Id.	De Mondion.	Id.	Id.
Id.	Rogé.	Lieutenant.	Tué.
Id.	Henrionnet.	Sous-lieutenant.	Disparu.
Id.	Régnier.	Id.	Tué
Id.	Tirel.	Id.	Blessé.
60e de ligne.	Ameller.	Colonel.	Id.
Id.	Ropper.	Lieuten-colonel.	Tué.
Id.	Guichard.	Chef de bataillon.	Blessé, disparu.
Id.	Lefaivre.	Capitaine.	Tué.
Id.	Arnoux.	Id.	Blessé.
Id.	Tochon.	Id.	Id
Id.	Giroud.	Id.	Id.
Id.	Servol.	Id	Id.
Id.	Juffé.	Id.	Id.
Id.	Troutot.	Lieutenant.	Id.
Id.	Delort de Mialhe.	Id.	Id.
Id.	Frachet.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Vilar.	Id.	Id.
Id.	Plougeron.	Id.	Id.
Id.	Bélime.	Id.	Disparu.
Id.	Deïss.	Id.	Blessé.
67e de ligne	Beaugeois.	Chef de bataillon.	Tué.
Id.	Champcommunal.	Capitaine.	Blessé.
Id.	Aubert de Trégomain.	Id.	Tué.
Id.	Merle.	Lieutenant.	Id.
Id.	Gelhaye.	Id.	Id.
Id.	Avérous.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Marque.	Id.	Id.
Id	Noël-Zuléis.	Id.	Id.
Id.	Thibaudin.	Colonel.	Blessé.
Id.	Thiéry.	Capitaine.	Id.
Id.	Lapierre.	Id.	Id.
Id.	Chevroton.	Id.	Id.
Id.	Fauconneau-Dufresne.	Id.	Id.
Id.	Massot.	Lieutenant.	Id.
Id.	Duran.	Id.	Id.
Id.	Coince.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Bâchlin.	Id.	Blessé.
Id.	Glassier.	Id.	Id.
Id.	Charoy.	Id.	Blessé, disparu.
Id.	Torchet.	Sous-lieutenant.	Blessé.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS ou DISPARUS.
67e de ligne.	Bertrand.	Sous-lieutenant.	Blessé, disparu.
Id.	Arricœur.	Id.	Id.
Id.	Poudrille.	Id.	Id.
Id.	Domergue.	Id.	Id.
Id.	Turbert.	Id.	Id.
	BRIGADE LAPASSET.		
14e bat. de chasseurs.	De Garros.	Capitaine.	Blessé.
	Mauprety.	Lieutenant.	Id.
84e de ligne	Remy.	Capitaine.	Tué.
Id.	Fradin.	Id.	Id.
Id.	Salze.	Lieutenant.	Id.
Id.	D'Hugues.	Id.	Mort de ses blessures.
Id.	Benoit.	Colonel.	Blessé.
Id.	La Chevardière de la Grandville.	Chef de bataillon.	Id.
Id.	Broussolle.	Id.	Id.
Id.	Clanet.	Capitaine.	Id.
Id.	Decaup.	Id.	Id.
Id.	Vogelweith.	Id.	Id.
Id.	Bourboulon.	Id.	Id.
Id.	Pommeret.	Lieutenant.	Id.
Id.	Pierrottet.	Id.	Id.
Id.	Vergniaud.	Id.	Id.
Id.	Gillon.	Id.	Id.
Id.	De Falaiseau.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Dutoya.	Id.	Id.
97e de ligne.	Four.	Cap. adjud.-maj.	Tué.
Id.	Miotte.	S.-l. p.-drapeau.	Id.
Id.	Renouard.	Capitaine.	Id.
Id.	Tain.	Id.	Id.
Id.	Carré.	Lieutenant.	Id.
Id.	Miquel.	Id.	Id.
Id.	Saint-Arroman.	Id.	Mort de ses blessures.
Id.	P. de Saint-André.	Id.	Id.
Id.	Nigond.	Id.	Id.
Id.	Blanc.	Id.	Id.
Id.	Copmartin.	Colonel.	Blessé.
Id.	Grandvalet	Lieuten.-colonel.	Id.
Id.	Palanque.	Capitaine.	Id.
Id.	Malfait.	Id.	Id.
Id.	Weyl.	Lieutenant.	Id.
Id.	Barbarin.	Id.	Id.
Id.	Dupois.	Id.	Id.
Id.	Roux.	Sous-lieutenant.	Id.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS ou DISPARUS.
97e de ligne.	Blondy.	Chef de bataillon.	Disparu.
Id.	Baubras.	Capitaine.	Id.
3e lanciers.	De Rasac.	Id.	Blessé.
Id.	Chelin.	Cap. adjud.-maj.	Id.
Id.	Hydien.	Capitaine.	Id.
	DIVISION DE CAVALERIE.		
Ambulance.	Beurdy.	Médecin-major de de 1re classe.	Tué.
4e chasseurs à cheval.	Bousson.	Chef d'escadrons.	Blessé.
5e id.	D'Agoult.	Lieuten.-colonel.	Id.
Id.	Drivon.	Capitaine.	Id.
Id.	De Nyvenheim.	Lieutenant.	Tué.
Id.	Claverie.	Id.	Blessé.
Id.	Guittet.	Sous-lieutenant.	Id.
Id	Gillain.	Id.	Id.
Id.	Ducasse.	Id.	Id.
Id.	Verdel.	Id.	Id.
7e dragons.	Ney d'Elchingen.	Lieuten.-colonel.	Id.
Id.	Grivel.	Sous-lieutenant.	Id.
Id.	Couppery.	S.-l. p.-étendard.	Id.
12e dragons.	De Pins.	Lieutenant.	Id.
	ARTILLERIE. — 1re DIVISION.		
5e régiment.	Martimor.	Capitaine en 1er.	Blessé.
Id.	De Sermet.	Capitaine en 2d.	Id.
	2e DIVISION.		
19e régiment.	De Maintenant.	Lieuten.-colonel.	Tué.
5e id.	Carbonnel.	Capitaine en 1er.	Id.
	RÉSERVE.		
15e régiment	De Germay.	Chef d'escadron.	Tué.
Id.	Calemard du Genestoux.	Capitaine en 1er.	Blessé.
Id.	Jouatte.	Lieutenant.	Id.
Id.	Chapert.	Id.	Id.
17e id.	Gougis.	Chef d'escadron.	Id.
Id.	Vellicus.	Capitaine en 2d.	Id.

PIÈCE N° 14.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

Pertes éprouvées dans la bataille d'Amanvillers, 18 *août* 1870.

1° ÉTAT NUMÉRIQUE DES TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS.

DÉSIGNATION des DIVISIONS OU CORPS.	OFFICIERS.			SOUS-OFFICIERS et soldats.			OBSERVATIONS.
	tués.	blessés.	disparus.*	tués.	blessés.	disparus.*	
État-major général..	»	»	»	»	»	»	* Les disparus comprennent les tués qu'on n'a pu retrouver, les blessés restés aux mains de l'ennemi et les prisonniers.
1re division.	»	11	»	36	182	134	
2e division	1	10	»	5	106	45	
Brigade Lapasset . .	2	2	»	12	35	12	
Division de cavalerie.	»	»	»	»	»	»	
Artillerie	»	1	»	4**	19**	1**	** Ces chiffres ne s'appliquent qu'à la réserve d'artillerie. Les pertes des batteries divisionnaires sont comprises dans celles de leurs divisions.
Génie.	»	»	»	»	»	»	
Gendarmerie	»	»	»	»	»	»	
Ambulances et services administratifs.	»	»	»	»	»	3	
TOTAUX. . .	3	24	»	57	342	195	
	27			594			
TOTAL GÉNÉRAL.	621						

2° ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS TUÉS, BLESSÉS OU DISPARUS.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMS.	GRADES.	TUÉS, BLESSÉS ou DISPARUS.
	1re DIVISION.		
3e bataillon de chasseurs.	Petit.	Chef de bataillon.	Blessé.
Id.	Mignot.	Capitaine.	Id.
32e de ligne.	Cotté.	Id.	Id.
Id.	Mosnier.	Id.	Id.
Id.	Chaumeil.	Lieutenant.	Id.
55e de ligne.	Le Caër.	Capitaine.	Id.
Id.	Mauprety.	Id.	Id.
Id.	Mathis.	Lieutenant.	Blessé, mort des suites de ses blessures.
76e de ligne.	Caillot.	Cap. adjud.-maj.	Blessé.
Id.	Crouan.	Lieutenant.	Id.
77e de ligne.	Février.	Colonel.	Blessé grièvem.
	2e DIVISION.		
12e bat. de chasseurs.	Goyet.	Lieutenant.	Blessé.
Id.	De Trenquelléon.	Sous-lieutenant.	Id.
8e de ligne.	Haca.	Colonel.	Id.
Id.	Turc.	Capitaine.	Id.
Id.	Raffarra.	Id.	Id.
Id.	Colonna Leca.	Lieutenant.	Id.
23e de ligne.	Georget Lachesnais.	Cap. adjud.-maj.	Id.
Id.	Achard.	Capitaine.	Tué.
Id.	Bazin.	Sous-lieutenant.	Blessé.
Id.	Dario.	Capitaine.	Id.
66e de ligne.	Demazière de Chambon.	Lieutenant.	Id.
	BRIGADE LAPASSET.		
97e de ligne.	Cambard.	Cap. adjud.-maj.	Tué.
Id.	Verharne.	Capitaine.	Blessé, mort des suites de ses blessures.
Id.	Yung.	Chef de musique.	Tué.
Id.	Rohmer.	Capitaine.	Blessé.
	ARTILLERIE.		
	1re DIVISION.		
5e régiment.	Cornet.	Capitaine en 2d.	Blessé.

PIÈCE N° 15.

NOTE SUR LA FORTICATION.

L'observation que nous avons faite au sujet des forts de Metz semblera peut-être un peu paradoxale ; en tout cas, elle n'a pas un sens général et elle ne peut infirmer en rien ce principe, qu'il est nécessaire de transformer certaines forteresses en grandes places de manœuvres et de dépôt. Cette transformation avait été commencée avant la guerre ; il faut avoir les moyens de la continuer et surtout ne pas faire ce qu'on a fait en 1868. On se rappelle, en effet, que, sur un état de 110 millions de travaux de fortifications reconnus urgents par le Comité du génie, le Gouvernement n'osa pas demander plus de 50 millions au Corps législatif qui n'en accorda que 32, de telle sorte qu'on ne pouvait construire que quatre forts à Metz au lieu de cinq, deux à Langres au lieu de quatre, un seul à Belfort au lieu de deux ou trois, etc., et qu'il n'était possible d'en faire aucun ni à Mézières, ni à Besançon, ni à Toulon, etc.

Cette question des fortifications nous paraît comporter quelques développements.

On a critiqué, injustement suivant nous, le corps des ingénieurs français et le Comité du génie. Dans un travail d'un haut intérêt sur l'organisation militaire de l'Allemagne (1), se trouve le paragraphe suivant : « Avant la campagne de 1870, le Comité du « génie soutenait que nos forteresses n'étaient pas trop nom- « breuses, qu'elles pouvaient résister à l'artillerie nouvelle, et « ne voulait pas convenir que la moitié de nos places fortes au- « rait dû être démolie, et l'autre moitié reconstruite dans le sys- « tème qui a fait d'Anvers une des premières places fortes du « monde. »

(1) Note sur l'organisation militaire de la Confédération de l'Allemagne du Nord. — Wilhelmshœhe, 1871.

Un écrivain militaire distingué (1), après avoir fait remarquer avec raison que la défense d'un certain nombre de places fortes était impossible dans leurs conditions actuelles et que l'ennemi a pu les réduire en se bornant à les bombarder, ajoute ceci :
« Voilà ce qu'il était facile de prévoir, voilà ce qu'on a pronos-
« tiqué ; mais personne n'a voulu entendre la voix de la raison....
« Le corps du génie porte la plus lourde part de responsabilité
« dans cette question. Les conditions de l'artillerie avaient grave-
« ment changé, le génie n'a pas modifié le système des fortifica-
« tions.... esprit de routine, attachement à la tradition,.... per-
« sistance dans une voie que tout démontrait fausse et dange-
« reuse..... le culte de Vauban passé à l'état idolâtrique. Les
« armes ont beau étendre leur portée, le front de fortification est
« resté de 400 mètres.... Le fétichisme à l'égard de Vauban
« faisait repousser, en France, les idées nouvelles.... Les ingé-
« nieurs sont coupables..... La France n'était pas *dotée* de camps
« retranchés..... En 1867, on se décida enfin à en faire un à Metz.....»

Il n'est pas hors de propos de répondre à ces diverses critiques.

Le corps du génie français savait parfaitement que les places, petites ou grandes, qui ne sont pas protégées aujourd'hui par une première ligne de défense, formée d'ouvrages jetés plus ou moins loin en avant, ne peuvent faire une résistance sérieuse ni longue contre des moyens puissants d'attaque par l'artillerie nouvelle. Si nous avions besoin d'insister à cet égard, il nous suffirait de citer quelques mots des considérations que présentait le Comité du génie, à l'appui de la demande de 110 millions faite par lui, en 1867, pour travaux de fortifications.

« .....Par suite des perfectionnements de l'artillerie, disait-il,
« les hauteurs que leur éloignement rendait autrefois peu à
« craindre, pour la défense d'une place, sont devenues aujourd'hui
« tellement dangereuses, qu'on ne peut se dispenser de couvrir
« complétement les murs d'escarpe, les terre-pleins, les magasins
« à poudre surtout, les manœuvres d'eau, et souvent même
« d'occuper ces hauteurs afin que l'assiégeant ne puisse, de loin
« et dès son arrivée devant la place, ruiner les défenses, détruire
« les établissements militaires et jeter le désordre dans l'intérieur
« de la ville.....

(1) *La réforme de l'armée*, par le colonel d'état-major Lewal. — Paris, 1871.

« Mais il ne suffit pas de préserver les villes et leurs fortifica-
« tions, il importe aussi d'avoir, pour appuyer les manœuvres
« d'une armée défensive, un certain nombre de places de premier
« ordre, solidement organisées, de façon à pouvoir servir de
« pivots stratégiques, et, dans ce but, il faut les envelopper de
« forts détachés occupant les positions dominantes et dange-
« reuses.

« ..... Une conséquence de ce système de défense devra être
« nécessairement la suppression de petites places devenues, sinon
« complétement inutiles, du moins d'une importance très-secon-
« daire. »

Tels sont les principes qu'on avait commencé à appliquer depuis quelques années avec les ressources restreintes dont on disposait. Si les *camps retranchés* ont une puissance incontestable, il est très-vrai aussi, comme le dit M. le colonel Lewal, qu'on le sait depuis longtemps. Les camps retranchés ne sont pas plus antipathiques aux *disciples* de Vauban, qu'ils ne l'étaient à Vauban lui-même ; car c'est lui qui, le premier, les a proposés en France, préconisés, recommandés (1). Son premier mémoire sur cette grave question date de 1696 ; mais, auparavant déjà, il avait pratiqué dans ce sens, notamment en 1694 à Dunkerque, et il avait de la peine à faire admettre ses idées. « Je sais, écrivait-il, le 10 décembre 1704, à M. Le Peletier, directeur général des fortifications, « je sais que cela n'est pas *du goût* du Roi, non plus
« que de ses généraux qui lui ont fait une désagréable peinture
« des *camps retranchés* ; c'est qu'ils ne les entendent pas. Je ne
« sais pas comment ils persistent si longtemps dans cette erreur-
« là, vu les belles leçons que les Allemands leur en donnent tous
« les jours. »

En janvier 1705, Vauban lut au Roi un mémoire sur les camps retranchés dans lequel il disait : « .....Il serait fort à désirer que
« le Roi voulût y entrer un peu plus qu'il ne fait (dans ces
« idées), car je vois que nous allons tomber dans une guerre dé-
« fensive où on nous fera voir bien du pays, si on ne s'accoutume
« pas davantage à cette manière de guerroyer, pour laquelle je
« vois qu'on est d'une extrême ignorance en France, d'autant
« plus dangereuse que jusqu'ici on a reçu toutes les propositions
« que j'ai faites à cet égard comme autant d'absurdités qui ne
« méritaient pas d'être écoutées. Dieu veuille que j'aie tort ! »

(1) Voir Augoyat. — *Aperçu historique sur les fortifications et les ingénieurs*, tome 1.

Ainsi, il est bien entendu que les camps retranchés ne sont pas d'une invention récente et que déjà, sous Louis XIV, les propositions utiles ne se faisaient pas jour facilement. A cette époque, c'était le Roi qui *n'entrait pas assez*. De notre temps, ce sont les assemblées délibérantes, les commissions des budgets, qui souvent *n'entrent pas du tout* et refusent l'argent qu'on leur demande. Aux moments des crises politiques, les cordons de la bourse se desserrent un peu, il est vrai. Ainsi, en 1831, on commence les fortifications de Lyon, véritable camp retranché ; on entreprend aussi celui de Paris, mais on en interrompt bientôt les travaux, par suite d'un défaut d'accord sur le système à suivre et on ne les reprend qu'en 1841, en faisant à la fois une enceinte de sûreté et une ceinture de dix-huit forts. Ces forts, sans doute, eussent été établis dans des conditions plus favorables de défense générale, s'ils étaient venus au monde trente ans plus tard, et les emplacements de quelques-uns eussent été mieux choisis ; mais ils n'en constituaient pas moins un très-bon camp retranché qui, en définitive, vient de faire son devoir, puisqu'il a empêché les Prussiens d'entrer dans Paris. Que ceux qui, sur ces questions, attribuent aux étrangers tant d'intelligence, d'activité et d'habileté et accusent la France de « routiner sans cesse », veuillent bien nous dire en quel point de l'Europe ils auraient trouvé un camp retranché qui se comportât mieux que celui de Paris. Ce ne serait, à coup sûr, ni à Anvers, ni à Mayence, ni à Ulm, ni à Olmütz, ni à Vérone. Nous discuterons tout cela prochainement ; mais revenons à notre thèse.

On nous a cité Toulon, où le corps du génie, dit-on, s'est borné à faire une enceinte qui, seule, (et c'est vrai) n'empêcherait pas le bombardement des établissements si précieux de la marine nationale. Mais l'honorable critique ignore donc qu'on a beaucoup travaillé aussi et qu'on travaille encore en ce moment à fortifier la montagne du Faron, clef de la position de Toulon, et que si les forts projetés pour former une ligne de défense avancée à l'Est et une à l'Ouest, ne sont pas exécutés encore, c'est que l'argent a manqué? Question de budget et non pas question d'ingénieurs. Le *fétichisme à l'égard de Vauban* n'y est pour rien. Les ingénieurs français continueront à se tenir à la hauteur des circonstances. Ils sauront, si on le veut bien et si les allocations budgétaires le leur permettent, compléter ou créer les places de manœuvres, les camps retranchés nécessaires pour reconstituer la ligne de défense dont notre pays a besoin ; mais qu'on n'oublie pas ceci : Il ne suffit pas de construire des fortifications, il ne suffit

pas qu'une forteresse soit, comme on suppose Anvers, « une des premières places fortes du monde ; » il faut encore y mettre une garnison, du canon *jeune*, des vivres, des munitions, un gouverneur qui sache se défendre et imposer à la population civile l'obéissance et la résignation. On n'avait malheureusement pas pourvu à toutes ces nécessités dans certaines places que les Allemands nous ont enlevées

Il en est un peu de cela comme des travaux eux-mêmes. On ne s'en occupe plus, une fois les crises politiques passées ; on n'y pense plus, on n'a plus d'argent à consacrer aux besoins. Puis, le danger revient, on se remet à l'œuvre.... trop tard ; et, pour nous servir d'une expression mise à la mode, on est surpris en *flagrant délit* de fortification, comme aussi en flagrant délit d'approvisionnements, de mobilisation et de mouvements d'armées. En sera-t-il de même dans l'avenir ? Espérons que non.

Encore un mot en réponse aux critiques. Jamais le Comité du génie n'a soutenu que les places fortes n'étaient pas trop nombreuses en France ; et son opinion sur ce point est si nette que, s'il pouvait prendre à la main, pour ainsi dire, quelques-unes de ces places et les porter (sans leurs habitants) autour de telles positions que nous savons, il le ferait en toute hâte, et il croirait faire une chose éminemment utile.

On a déclassé un bon nombre de places, il y a quelques années ; on devra proposer d'en déclasser d'autres encore, ce n'est pas douteux ; mais, ce qui arrête, c'est qu'en abandonnant ces fortifications, il faut aussi les démolir afin qu'elles ne servent pas à l'ennemi en cas d'invasion du territoire. Or, quand l'argent manque pour les travaux neufs, peut-on demander au budget des sommes importantes pour démanteler les places déclassées ? La vente des terrains peut-elle y pourvoir ? Très-rarement, car leur vente n'est réalisable que si les remparts sont ou seront démolis ; et cette condition ne peut être remplie que dans quelques villes industrielles ou étouffant dans leur enceinte. Pour les autres, la démolition ne s'opère pas ; les fortifications demeurent debout, et leurs terrains ne trouvent pas d'acheteurs. Les exemples à citer abondent.

Nous reviendrons sur toutes ces questions, elles en valent la peine. Au reste, on ne doit pas se plaindre qu'elles soient controversées. Nous sommes à une époque et dans des circonstances où il importe d'accueillir, de provoquer même toutes les discussions sérieuses et éclairées.

PIÈCE N° 16.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

PROMOTIONS

FAITES A LA SUITE DES BATAILLES DE RÉZONVILLE (16 AOUT) ET D'AMANVILLERS (18 AOUT 1870).

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Au grade de général de brigade :

(Décret impérial du 25 août.)

M. BENOIT, colonel du 84e régiment de ligne.

INFANTERIE.

(Arrêtés du maréchal commandant en chef, en date des 24 et 29 août, 2, 8, 11 et 12 septembre, 1er et 2 octobre.)

Au grade de colonel (12 *septembre*) *:*

MM.

40e de ligne. NICOT, lieutenant-colonel du 77e de ligne, en remplacement du colonel VITTOT.

73e id. CHARMES, lieutenant-colonel du 84e de ligne, en remplacement du colonel SUPERVIELLE.

2e id. VOYNANT, lieutenant-colonel du 4e voltigeurs, en remplacement du colonel de SAINT-HILLIER.

Au grade de lieutenant-colonel :

MM.

8e de ligne. DAMEÏ, chef de bataillon au 55e de ligne. (8 sept.)

97e id. BÉZARD, id. au 23e id. Id.

2e id. HERBILLON, id. au 3e grenadiers. (11 sept.)

66e id. JOUANNE-BEAULIEU, commandant du 12e bat. de chass. (12 id.)

INFANTERIE (*Suite*).

		MM.		
32e	de ligne.	BAZAILLE, chef de bataillon au 32e de ligne.		(12 sept.
84e	id.	DOUMENJOU, id. au 97e id.		Id.
77e	id.	DUFOURC D'ANTIST, id. au 84e id.		Id.
24e	id.	DUFAURE DU BESSOL, id. au bataillon de chasseurs à pied de la garde.		Id.
40e	id.	DE VATRY, chef de bataillon au 2e voltigeurs.		Id.

Au grade de chef de bataillon :

		MM.		
32e	de ligne.	PETITGAND, capitaine au 3e bat. de chasseurs.		(24 août.)
55e	id.	CHARLOIS, id. au 55e de ligne.		Id.
7e	id.	SERPIN, capitaine adjud.-maj. au 66e de ligne.		Id.
67e	id.	MÉDIER, id. id. au 8e id.		Id.
76e	id.	BERNET, id. id. au 12e bat. de chass.		Id.
97e	id.	PIERRON, capitaine au 97e de ligne.		Id.
2e	voltigeurs.	LA CHEVARDIÈRE DE LA GRANDVILLE, capitaine au 84e de ligne.		Id.
10e	bat. de chass.	CHABERT, capitaine adjudant-major au 5e bataillon.		Id.
66e	de ligne.	MOTAS, capitaine au rég. des zouaves de la garde.		(29 août.)
84e	id.	DE GARROS, capitaine au 14e bat. de chass.		Id.
8e	id.	BONNAFOUS, id. au 8e de ligne.		(2 sept.)
32e	id.	CAILLOT, capitaine adjudant-major au 76e de ligne.		Id.
55e	id.	MONTET, id. au 66e de ligne.		(11 sept.)
23e	id.	GANDIN, id. aux chass. à pied de la garde.		Id.
59e	id.	TURC, id. au 8e de ligne.		Id.
77e	id.	PATIER, id. au 40e id.		(12 sept.)
84e	id.	POYARD, id. au 3e bataillon de chasseurs.		Id.
32e	id.	KIENLIN, id. au 84e de ligne.		Id.
97e	id.	MONÉGLIA, id. aux chass. à pied de la garde.		Id.
77e	id.	LEMONTAGNER, capitaine au 1er grenadiers.		Id.
67e	id.	DRUILHET, capitaine adjudant-major au 25e de ligne.		Id.
29e	id.	MALCOR, id id au 32e id.		(1er oct.)

Au grade de capitaine (24 *août*) :

	MM.	
32e de ligne.	DELRIEU, lieutenant au corps.	
Id.	LACHAUME,	id.
Id.	VILLARD,	id.
55e de ligne.	SANTELLI,	id.
66e id.	DELORT DE MIALHE,	id.
67e id.	PETIT-JEAN,	id.
Id.	FRAYSSINEAU,	id.
Id.	GLASSIER,	id.
Id.	BÈS,	id.
3e bat. de chasseurs.	BURLIN, lieutenant au 12e bataillon.	
76e de ligne.	PIÉDANNA, lieutenant au corps.	
Id.	THIÉBAUT,	id.
Id.	COTTAT,	id.
77e de ligne.	MAILHES,	id.
84e id.	THOMAS,	id.
97e id.	JOUBERT,	id.

INFANTERIE (*Suite*).

	MM.	
97e de ligne.	GIRARDEL, lieutenant au corps.	
Id.	LECER,	id.
Id.	SCHMITT,	id.
Id.	GUITTE,	id.

A 5 emplois d'adjudant-major (24 août)

	MM.	
55e de ligne.	LANGLOIS, capitaine au corps	
67e id.	FRAYSSINEAU,	id.
76e id.	PIÉDANNA,	id.
97e id.	GIRARDEL,	id.
Id.	LECER,	id.

Au grade de lieutenant (24 août) :

	MM.	
8e de ligne.	LANNES, sous-lieutenant au corps.	
23e de ligne.	MIRAULT,	id.
Id.	COSSON,	id.
32e de ligne.	PÉCRU,	id.
Id.	DOYEN,	id.
Id.	DANIEL,	id.
Id.	RUDEAU,	id.
Id.	FINE,	id.
55e de ligne.	PALLEZ,	id.
66e de ligne.	FRACHET,	id.
67e de ligne.	AUDIBERT,	id.
Id.	MENETREZ,	id.
Id.	LEHIR,	id.
Id.	JEANNE,	id.
Id.	DESPAGNE,	id.
76e de ligne.	POMIAN,	id.
Id.	CHRISTOPHE,	id.
77e de ligne.	BALDE,	id.
Id.	DOURTHE,	id.
97e de ligne.	DE SERRE DE SAINT-ROMAN, sous-lieutenant au corps.	
Id.	ROST, sous-lieutenant au corps.	
Id.	FOURNOLS,	id.
Id.	SAULNIER,	id.
Id.	COSTA,	id.
Id.	BLANC,	id.
5e bat. de chasseurs.	BERNAULT, sous-lieutenant au 14e bataillon.	
20e id.	BAUDEMONT-BARATTE,	id.
10e id.	PELLETRAT DE BORDE, sous-lieutenant au 2e bataillon.	
12e id.	RAVAUX, sous-lieutenant au corps.	
9e id.	HURLIN, id.	au 14e bataillon.
12e id.	DE BATS DE TRENQUELLÉON, sous-lieut. au corps.	

Au grade de sous-lieutenant (24 août).

	MM.	
8e de ligne.	PIERRON, sergent-major au corps.	
Id.	LEBLANC,	id.

INFANTERIE (*Suite*).

	MM.	
23e de ligne.	Bisson, adjudant au corps.	
Id.	Koenig, id.	
Id.	Ferry, sergent-major au corps.	
32e de ligne.	Schwab, adjudant au corps.	
Id.	Bousson, sergent-major au corps.	
Id.	Grandmange, id.	
Id.	Marmillot, id.	
Id.	Chabas. id.	
Id.	Berger, sergent-major au 59e de ligne.	
55e de ligne.	Pigeon, id. au corps.	
Id.	Picard, id.	
Id.	Dallier, id.	
66e de ligne.	Santini, id.	
Id.	Vialle, id.	
Id.	André, adjudant au corps.	(12 septembre.)
Id.	Piégars, sergent-major au corps.	Id.
67e de ligne.	Beau, adjudant au corps.	
Id.	Garrabou, id.	
Id.	Amadeï, id.	
Id.	Rivière, sergent-major au corps.	
Id.	Naudin, id,	
Id.	Droulin, id.	
Id.	Dalongeville, id.	
Id.	Capon, id.	
Id.	Florentin, id.	
Id.	Duvezin, id.	
76e de ligne.	François, id.	
Id.	Morius, id.	
77e de ligne.	Landard, id.	
Id.	Morrissonnaud, adjudant au corps.	
97e de ligne.	Garcot, id.	
Id.	Mourier, sergent-major au corps.	
Id.	D'Anglade, adjudant au corps.	
Id.	Bazard, id.	
Id.	Drouet, sergent-major au corps.	
Id.	Rigollot, id.	
3e bataillon de chass. à pied.	Voidey, id.	
10e id.	Crémadells, sergent-major au 12e bataillon.	
3e id.	Dubosch, id. au corps.	
Id.	Tristani, id. au 12e bataillon.	
Id.	Robardet, id. id.	
10e id.	Louvel du Monceau, sergent au 5e bataillon.	
12e id.	Picard, sergent-major au corps.	
Id.	Girard, id. id.	

A 2 emplois d'adjudant-major (12 *septembre*).

	MM.	
12e bat. de chasseurs.	Bertrand, capitaine au bataillon.	
10e id.	Moussette. id.	

INFANTERIE (*Suite*).

Au grade de capitaine (12 *septembre*) :

		MM.		
10e bat. de chasseurs.		QUITTERAY,	lieutenant	au bataillon.
14e	id.	BONNIOT,	id.	au 3e bataillon.
20e	id.	DUPONT,	id.	au 10e bataillon.
12e	id.	POIRIER,	id.	au bataillon.

Au grade de lieutenant (12 *septembre*) :

	MM.		
12e bat. de chasseurs.	BALAN,	sous-lieutenant	au 7e bataillon.
10e id.	GENY,	id.	au bataillon.

Au grade de sous-lieutenant (12 *septembre*) :

	MM.		
12e bat. de chasseurs.	CHENEBY,	sergent-major	au bataillon.
10e id.	PANSÉRIEUX,	id.	id.

Au grade de capitaine (2 *octobre*) :

12e bat. de chasseurs. M. GOYET, lieutenant au bataillon.

Au grade de lieutenant (2 *octobre*) :

12e bat. de chasseurs. M. BAILLY, sous-lieutenant au bataillon.

Au garde de sous-lieutenant (2 *octobre*) :

12e bat. de chasseurs. M. BLIN, sergent-major au bataillon.

CAVALERIE.

Au grade de colonel (24 *août*) :

3e rég. de dragons. M. NEY D'ELCHINGEN, lieutenant-colonel au 7e dragons

Au grade de lieutenant-colonel (12 *septembre*) :

7e rég. de dragons. M. DE LABROUSSE, chef d'escadrons au 5e chasseurs.

Au grade de chef d'escadrons (12 *septembre*) :

	MM.		
9e rég. de dragons.	DE SÉRÉVILLE,	capitaine	au 12e dragons.
5e rég. de chasseurs.	RITTER,	id.	au 4e chasseurs.
3e rég. de lanciers.	DELAVAU,	id.	au 9e dragons.

CAVALERIE (*Suite*).

Au grade de capitaine :

		MM.	
12e rég. de dragons.		MAUGAIN, lieutenant au corps.	(24 août.)
5e rég. de chasseurs.		CLAVERIE, id.	(12 sept.)
5e	id.	DIETERLEN, id.	(12 id.)

Au grade de lieutenant :

		MM.	
12e rég. de dragons.		SERVE, sous-lieutenant au corps.	(24 août.)
	Id.	VALLADON. sous-lieutenant au corps, porte-étendard.	Id.
5e rég. de chasseurs.		VERDEL, sous-lieutenant au corps.	Id.
5e	id.	ROBERT . . sous-lieutenant au corps, porte-étendard.	(12 sept.)
5e	id.	SEEGMULLER, sous-lieutenant au corps.	Id.
12e rég. de dragons.		RENARD, id.	Id.

Au grade de sous-lieutenant :

		MM.	
12e rég. de dragons.		PAVARD, adjudant au corps.	(24 août.)
5e rég. de chasseurs.		DOMENGÉ, id.	Id.
12e rég. de dragons.		LOUVENARD, maréchal des logis chef au corps.	(12 sept.)
5e rég. de chasseurs.		BONET DE CHABOULON, maréchal des logis au corps.	Id.
5e	id.	GRONNIER, maréchal des logis au corps.	Id.
5e	id.	MARCHAL, id. id.	Id.

A un emploi d'adjudant-major (12 *septembre*) :

12e rég. de dragons. M. DE BUTLER, capitaine en 2d au corps.

ARTILLERIE.

Au grade de lieutenant-colonel (24 *août*) :

Au commandement de l'artillerie de la 2e division. | M. BERGE, chef d'escadron à l'état-major de l'artillerie.

Au grade de chef d'escadron (24 *août*) :

15e régiment (réserve d'artillerie). M. SAGET, capitaine en 1er au 17e régiment.

ARTILLERIE (*Suite*).

Au grade de capitaine de 2e classe :

	MM.				
15e régiment.	Rossin, lieutenant en 1er	au 17e	régiment.	(24 août.)
15e id.	Contresty, id.	au 8e	id.	Id.
5e id.	Wéber, id.	au 12e	id.	(11 sept.)

Au grade de lieutenant en 2d (11 septembre) :

5e régiment. M. Dubosco, sous-lieutenant au 5e régiment.

Au grade de sous-lieutenant :

	MM.	
17e régiment.	Christophe, maréchal des logis chef au 5e rég.	(24 août.)
17e id.	Meurisse, adjudant au 5e régiment.	Id.
5e id.	Mary, id. 5e id.	Id.
17e id.	Péroï, maréchal des logis chef au 17e régim.	(11 sept.)
15e id.	Florence, maréchal des logis 15e id.	Id.
5e id.	Stemmelé, maréchal des logis chef 5e id.	Id.

ÉTAT-MAJOR.

Au grade de chef d'escadron (6 septembre) :

M. Chanoine, aide de camp du général commandant le 2e corps.

Au grade de capitaine de 2e classe (6 septembre) :

M. Texier de la Pommeraye, lieutenant à l'état-major du 2e corps.

Au grade de colonel (15 septembre) :

M. Loysel, lieutenant-colonel, chef d'état-major de la 2e division.

Au grade de capitaine de 2e classe (15 septembre) :

MM. Lachasse, lieutenant d'état-major.
L'Espagnol de Chanteloup, lieutenant d'état-major.

GÉNIE.

Au grade de sous-lieutenant (8 septembre) :

3e régiment. M. Chiny, sergent-major au 1er régiment.

INTENDANCE.

Au grade de sous-intendant de 2e classe (30 septembre) :

M. Bouteiller, adjoint de 1re classe. | M. Boulanger, adjoint de 1re classe.

PIÈCE N° 17.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

NOMINATIONS

DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR,

A LA SUITE DES BATAILLES DE RÉZONVILLE (16 AOUT) ET D'AMANVILLERS (18 AOUT).

(Arrêtés des 5, 9 et 24 septembre du maréchal commandant en chef).

1° *Au grade d'officier.*

CORPS D'ÉTAT-MAJOR.

KIENLIN, chef d'escadron.
WITS, capitaine.

INFANTERIE.

LOUBEYRE, capitaine au 8e de ligne.
LAPASSET, chef de bat. au 32e id.
MILLOT, chef de bat. au 55e id.
ARNOUX, capitaine au 66e id.
LAZAROTTI, chef de bat. au 67e id.
LEMONTAGNER, id. au 77e id.
BROUSSOLLES, id. au 84e id.

INFANTERIE (*suite*).

VERHARNE, capitaine au 97e de ligne.
MULOT, médecin-major de 1re classe au 8e de ligne.
JAMBON, capitaine au 12e bataillon de chasseurs à pied.

CAVALERIE.

DORIDANT, chef d'escadrons au 3e rég. de lanciers.
LESCOT, chef d'escadr. au 4e chasseurs.
DRIVON, capitaine au 5e chasseurs.

2° *Au grade de chevalier.*

CORPS D'ÉTAT-MAJOR ET ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

DE LUPPÉ, capitaine d'état-major.
DE GIBON, capitaine d'état-major, chef d'état-major de la brigade Lapasset.
THOMAS, capitaine d'état-major.
ALLAIRE, id.
VOYER, capitaine d'état-major
LEPAGE, capitaine d'artillerie, officier d'ordonnance.
DE RAPP, lieutenant d'état-major suédois, officier d'ordonnance.

INFANTERIE.

1re DIVISION.

3e bat. de chass. MIGNOT, capitaine.
Id. PICONI, sergent.
Id. HAYN, sergent.

1re DIVISION (*suite*).

32e de ligne. MALCOR, capitaine adjudant-major.
Id. LACONDAMINE, capit.

INFANTERIE (*suite*).

1re DIVISION (*suite*).

32e de ligne.	TRINQUIER, capitaine.
Id.	MICHEL, sergent.
Id.	DUBOIS, adjud. sous-officier.
55e de ligne.	LENOBLE, capitaine adjudant-major.
Id.	ESPIAU, capitaine.
Id.	DERVILLÉE, capitaine.
Id.	MATHIS, capitaine.
76e de ligne.	DU BOUZET, cap. adjudant-major.
Id.	BISET, capitaine.
Id.	CROUAN, lieutenant.
Id.	GRÉGOIRE, lieutenant.
77e de ligne.	PATENAY, capitaine.
Id.	DONNÈVE, capitaine.
Id.	CHEVRIER, lieutenant.
Id.	EYRAUD, capitaine.

2e DIVISION.

12e bat. de chass.	DUMOULIN, capitaine.
Id.	ROUGEON, sergent.
Id.	RAVAUX, sous-lieut.
Id.	BOUDARD, sergent.
8e de ligne.	TADIEU, capitaine adjudant-major.

2e DIVISION (*suite*).

8e de ligne.	MARCHAND, capitaine.
Id.	COLONIEU, lieutenant.
Id.	DUBOIS, lieutenant.
Id.	LACAPELLE, capit. adjudant-major.
Id.	BELLADEN, capit. adjudant-major.
Id.	ROBERT, lieutenant.
23e de ligne.	SCHŒFFER, capitaine.
Id.	GASQUET, capitaine.
Id.	RISTON, sous-lieuten.
Id.	GEORGET LA CHESNAIS, capitaine, adjudant-major.
Id.	HOQUINÉ, capitaine.
Id.	CORON, lieutenant.
66e de ligne.	RIVIÈRE, capitaine.
Id.	CLÉMENT, capitaine
Id.	HURPIOT, capitaine.
Id.	DELORME, capitaine.
Id.	DEMAZIÈRE DE CHAMBON, lieutenant.
Id.	DEVAUREIX, lieuten.
67e de ligne.	HAÏ, capitaine.
Id.	LAPIERRE, capitaine.
Id.	COINCE, lieutenant.
Id.	AMADIS, capitaine.
Id.	CAPPRET, sergent.

BRIGADE LAPASSET.

14e bat. de chass.	MAUPRETY, lieuten.
84e de ligne.	POMMERET, lieuten.
Id.	PIERROTTET, lieuten.
Id.	D'HUGUES, lieuten.
Id.	GILLON, lieutenant.
97e de ligne.	JOUBERT, capitaine.
Id.	RAINE, capitaine.
97e de ligne.	BAUME, capitaine.
Id.	NIGOND, lieutenant.
Id.	MALFAIT, capitaine.
Id.	SCHMITT, capitaine.
46e de ligne.	TORTEBATTE, s.-lieut
44e id.	LELIÈVRE, capitaine.

CAVALERIE.

7e rég. de drag.	COUPPERY, s.-lieut.
12e id.	BOUTAL, lieutenant.
3e de lanciers.	GUISE, cap. adj.-maj.
Id.	MATHIEU, lieutenant.
4e rég. de chass.	DE BOYSSON, capit.
4e rég. de chass.	SARROT, maréchal des logis.
Id.	JACQUOT, capit. adjudant-major.
5e rég. de chass.	CLAVERIE, lieutenant.

ARTILLERIE.

17e régiment.	VELLICUS, capitaine.
2e id.	BEAUMARCHAIS, lieut.
5e id.	SCHNEIDER, maréchal des logis.
15e régiment.	JOUATTE, lieutenant.
15e id.	BELIN, lieutenant.
2e id.	MONDHER, adjudant sous-officier.

ARTILLERIE (*suite*).

5e régiment.	PETITPAS, capitaine.	17e régiment.	COMMAILLE, lieuten.
1er id.	GRAVELLE, capitaine.	2e rég. du train.	RIEUNEAU, lieuten.
5e id.	TRILLOT, mar. des log.	Id.	ALBERT, adjud. sous-officier.
15e id.	CHAPERT, lieutenant.		

GÉNIE.

tat-major.	PERENDINGER, capit.	3e régiment.	BOURGES, capitaine.

Médaille militaire (Arrêtés des 5 et 24 septembre).

INFANTERIE.

1re DIVISION.			2e DIVISION.		
3e bat. de chasseurs.	11	médailles.	12e bat. de chasseurs.	12	médailles
32e de ligne	23	id.	8e de ligne	18	id.
55e id.	20	id.	23e id.	25	id.
76e id.	20	id.	66e id.	15	id.
77e id.	20	id.	67e id.	12	id.

BRIGADE LAPASSET.			CAVALERIE.		
14e bat. de chasseurs.	3	médailles.	7e dragons.	9	médailles
84e de ligne	24	id.	12e id.	9	id.
97e id.	21	id.	3e lanciers.	8	id.
Détach. du 11e de ligne.	1	id.	4e chasseurs	10	id.
Détach. du 46e de ligne.	2	id.	5e id.	9	id.

PIÈCE N° 17bis.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

NOMINATIONS
DANS LA LÉGION D'HONNEUR,

FAITES PAR ARRÊTÉS DU MARÉCHAL COMMANDANT EN CHEF,

en date des 28 septembre, 3, 4, 12, 15, 17 et 19 octobre.

Au grade d'officier (28 septembre) :

SERVICE DE SANTÉ.

COURBET, médecin-major de 1re classe au 55e de ligne.
BEAUFILS, id. au 66e id.
ROGUES, médecin-major de 1re classe au 12e dragons.

Au grade de chevalier (28 septembre) :

GÉRARD, médecin aide-maj. de 1re cl. au 12e bat. de chasseurs à pied.
POLIN, officier d'administration comptable de 1re classe.

(Arrêté du 3 octobre, à la suite du combat de Peltre, du 27 septembre)

1° *au grade d'officier :*

BOUCHERON, capitaine au 84e de ligne.
GENOLHAC, chef de bataillon au 97e de ligne.
DULON, capitaine en 1er au 2e rég. d'artillerie.
SONNET, capitaine au 90e de ligne.

2° *au grade de chevalier :*

BROUSSIER, capitaine d'état-maj., aide de camp.
LAPIERRE, lieutenant au 76e de ligne.
MALAPER, cap. adj.-maj., 84e id.
VENEL, capitaine au 97e id.
BERNARD, capitaine au 90e id.
BERTRAND, cap. adj.-major au 12 bat de chasseurs.
BERGASSE, sous-lieutenant au 3e rég de lanciers.
LEBOINE, lieuten. au 2e rég. d'artillerie.
MEYER, maître-ouvr. au 3e rég. du génie.

Au grade de chevalier (3 et 4 octobre) :

BÉCHU, payeur principal au 2e corps.
DIETZ, ingénieur des chemins de fer de l'Est.

Au grade d'officier (15 et 19 octobre) :

MIOT, capit. d'état-maj. (2e division).
FAURE, cap. de gendarmerie (1re divis.)
PERROT, capitaine au 2e de ligne.
FRANCOT, id. au 8e id.
DUCARNE, id. au 32e id.
CHAMPCOMMUNAL, cap. au 67e de ligne.
GERMAIN, cap. au 3e bat. de chasseurs.
PETIBON, médecin-maj. de 1re classe au 77e de ligne.
CHAMPION, médecin-maj. de 1re classe au 97e de ligne.
CHELIN, capit. au 3e rég. de lanciers.
BENOIT, capit. au 5e rég. d'artillerie.
CALEMARD DU GENESTOUX, capit. au 15e rég. d'artillerie.

Au grade de chevalier (15, 17 et 19 octobre) :

PARISOT capit. d'état-major. } État-maj. général.
TEXIER DE LA POMMERAYE, id. }
ROZAT DE MANDRES, capit. au 4e chasseurs, officier d'ordonnance.
FRIRION, capit. au 8e de ligne, officier d'ordonnance.
ROMANET, adjoint de 1re classe à l'intendance militaire.
CHARME, capit. de gendarmerie (divis. de cavalerie).
POTELLERET, capitaine de gendarmerie (2e division).
VERGNIAUD, capitaine au 84e de ligne.
FOURCADE, lieutenant au 2e id.
GRÉVILLE, id. 2e id.
JEANNIOT, id. 23e id.
BISSON, sous-lieuten. au 23e id.
BLANC, lieutenant au 24e id.
DUPUY-MONTBRUN, cap. au 32e id.
CHAUMEIL, lieutenant au 32e id.
MAUPRETY, capitaine au 55e id.
LE FLÔ, capitaine au 66e de ligne.
CHAROY, lieutenant au 67e id.
GLASSIER, capitaine au 67e id.
DUCLO, lieutenant au 76e id.
GILLON, capitaine au 84e id.
DUTOYA, lieutenant au 84e id.
COSTA, id. 97e id.
DE BEURMANN, capit. au 63e id.
LEJOINDRE, id. id. id.
VENDELOBE, lieutenant au id. id.
BRAUN id. id. id.
DE PINS, lieut. au 12e rég. de dragons
LENNUYEUX, lieuten. au 5e rég. d'artill.
GAZÈRES, id. id.
MENNECHY, vétérinaire en 1er au 5e rég. de chasseurs à cheval (4 oct.).

AUMÔNIERS.

L'abbé BARON, aumônier supérieur du 2e corps.
L'abbé BOLARD, aumônier de la 1re div.

Médaille militaire.

(Arrêté du 3 octobre, à la suite du combat de Peltre du 27 septembre)

INFANTERIE.

1re DIVISION.

3e bat. de chasseurs.. 1 médaille.
32e de ligne. . . . . 1 id.
76e id.. . . . . 1 id.
77e id. . . . . 2 id.

2e DIVISION.

12e bat. de chasseurs.. 6 médailles.
8e de ligne. . . . . 1 id.
23e id. . . . . 1 id.
66e de ligne. . . . . 1 médaille.
67e id . . . . . 1 id.

BRIGADE LAPASSET.

14e bat. de chasseurs.. 1 médaille.
84e de ligne. . . . . 6 id.
97e id. . . . . 4 id.

90e de ligne. . . . . 4 médailles
3e rég. de zouaves. . . 1 id.

CAVALERIE.

7e rég. de dragons . . 1 médaille.
3e rég. de lanciers. . 1 médaille.

INFANTERIE.

(Arrêté du 19 octobre.)

1re DIVISION.			3e DIVISION.		
3e bat. de chasseurs..	3	médailles.	10e bat. de chasseurs..	3	médailles.
32e de ligne.	4	id.	2e de ligne.	6	id.
55e id.	6	id.	63e id.	5	id.
76e id.	3	id.	24e id.	5	id.
77e id.	4	id.	40e id.	2	id.
2e DIVISION.			**BRIGADE LAPASSET.**		
12e bat. de chasseurs..	3	médailles.	14e bat. de chasseurs.	4	médailles.
8e de ligne.	6	id.	84e de ligne.	7	id.
23e id.	7	id.	97e id.	12	id.
66e id.	7	id.			
67e id.	9	id.			

CAVALERIE.

7e rég. de dragons. .	4	médailles.	4e rég. de chasseurs..	2	médailles
12e id.	1	id.	5e id.	2	id.
3e rég. de lanciers. .	2	id.			

GENDARMERIE.

(Arrêtés des 5 septembre, 3 et 19 octobre.)

4 médailles.

ARTILLERIE.

(Arrêtés des 5 et 24 septembre, 3 et 19 octobre.)

2e, 5e, 15e et 17e régiments . . . . . 123 médailles

GÉNIE.

(Arrêtés des 5 et 24 septembre, 3 et 19 octobre.)

3e régiment . . . . . 15 médailles.

TROUPES DE L'ADMINISTRATION.

(Arrêtés des 5 et 24 septembre, 3 et 19 octobre.)

2e et 3e régiments du train des équipages. . . . . 4 médailles.

PIÈCE N° 18.

ARMÉE DU RHIN.

2e CORPS.

ÉTAT NOMINATIF des officiers, sous-officiers et soldats du 2e corps qui, par décision de M. le maréchal commandant en chef, ont été cités à l'ordre général de l'armée du Rhin.

	CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation.
		ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.		
	Corps d'état-major.	GAILLARD (Louis-Dieudonné).	Lieutenant-colonel, attaché à l'état-major général du 2e corps.	16 août 1870. Bataille de Rézonville.—Au moment où le général commandant le 2e corps et son état-major étaient entourés par une charge de hussards prussiens, le lieutenant-colonel Gaillard a montré un grand courage en s'élançant sur l'ennemi. Il venait de faire un prisonnier de sa main, lorsqu'il reçut d'un officier prussien un violent coup de sabre sur la tête.
		1re DIVISION D'INFANTERIE.		
1re BRIGADE.	État-major.	PEVRONNET (Marie-Henri-Jules).	Capitaine d'état-major.	16 août. Rézonville. — A contribué énergiquement à ramener une pièce de canon dont les attelages avaient été tués.
	3e bataillon de chasseurs à pied.	DUTTIER (Frédéric-Gustave).	Sergent de 2e classe.	6 août. Spickeren-Forbach. — Quoique blessé, est resté à son poste en maintenant ses hommes jusqu'à ce qu'une seconde blessure à la cuisse l'ait couché par terre.—Disparu.
		DANDRIE (Alexandre-François).	Caporal-fourrier.	6 août. Grièvement blessé et disparu.

	CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation.
1re BRIGADE (*Suite*).	3e bataillon de chasseurs. (*Suite.*)	PUYJARINET (Pierre).	Sergent.	6 août, (Spickeren-Forbach).
	32e de ligne.	COLLIGNON (Nicolas-Toussaint).	Chef de bataillon.	A été remarquable de dévouement le 6 août et a été tué, le 16, en enlevant son bataillon et en le conduisant bravement à l'ennemi.
		MALCOR (Paul).	Capitaine.	6 et 16 août. Grièvement blessé dans cette dernière journée.
		TRINQUIER (Auguste-Armand).	Capitaine.	Belle conduite les 6, 16, 18, 31 août et 1er septembre.
		NOBLOT (Claude).	Sergent.	Le 6 août, est allé avec résolution reconnaître l'ennemi. S'est bravement conduit aux affaires des 16 et 18 août.
	55e de ligne.	DAMEÏ (Jean-Baptiste).	Chef de bataillon.	S'est distingué tout particulièrement les 6, 16 et 18 août.
		MILLOT (Charles-Théodore).	Chef de bataillon.	S'est vaillamment conduit au combat du 6 août à Forbach et, le 16 août, à Rézonville, où il a été blessé.
		SANTELLI (Pierre-Marie).	Capitaine.	Belle conduite les 6, 16 et 18 août.
		CLÉMENT.	Sergent.	Très-brave sous-officier. Blessé le 16 août à Rézonville.
		JAMET.	Soldat.	Très-vigoureux soldat. A perdu un œil à la bataille du 16 août.
2e BRIGADE.	76e de ligne.	DE BRAUNECK (Jean-François-Alphonse).	Chef de bataillon.	S'est distingué dans la bataille du 18 août.
		FEREY (Eugène).	Capitaine.	6, 16, 18 août. A commandé son bataillon depuis le 7 août avec beaucoup d'énergie.
		PACULL (Joseph).	Capitaine.	S'est fait remarquer, le 6 août, en aidant à sauver des pièces de canon restées sur le champ de bataille et dont les attelages avaient été tués.
		BOUJON.	Sergent.	6 août. Combat de Spickeren-Forbach.
		SAILLARD.	Soldat.	6 août. id.
	77e de ligne.	ROUVIÈRE (Honoré-Albert).	Capitaine adjudant-major.	Officier d'une très-grande bravoure; s'est mis à la tête d'une charge à la baïonnette dans la matinée du 6 août à Stiring et y a été tué.

	CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation.
2e BRIGADE (*Suite*).	77e de ligne. (*Suite.*)	HIVER (Jean-Baptiste-Paul).	Capitaine.	A contribué à ramener des pièces de canon dont les attelages avaient été tués, le 6 août à Forbach.
		DUNAND (Baptiste-Arsène).	Soldat.	A contribué à sauver, dans la journée du 6 août, des pièces d'artillerie qui allaient tomber au pouvoir de l'ennemi.
		GREFFIER (Louis-René).	Caporal.	16 et 18 août. Très-brave soldat.
		PROGIN (Ferdinand).	Sous-lieutenant.	S'est distingué dans la bataille du 18 août.

2e DIVISION D'INFANTERIE.

1re BRIGADE.	12e bataillon de chasseurs.	GÉRARD (Marie-François-Philippe-Auguste).	Médecin aide-major.	16 et 18 août.—A montré beaucoup de zèle et de dévouement dans ces deux journées
		POIRIER (Hyacinthe-Marie).	Lieutenant.	16 août. — S'est très-bien conduit et a été blessé à l'attaque du village de Vionville.
		SCHMITZ.	Sergent.	16 août.— Bataille de Rézonville.
		LARRANDE.	Clairon.	16 août. id.
	8e de ligne.	GABRIELLI (Antoine).	Lieutenant-colonel.	A fait preuve, au combat de Spickeren, des plus brillantes qualités militaires. A été atteint, étant à la tête de son régiment, de plusieurs blessures graves dont l'une a nécessité l'amputation de la jambe droite.
		COLONNA D'ISTRIA (Jean-Thomas-Noël).	Chef de bataillon.	A montré beaucoup de fermeté et d'intelligence le 6 août, au combat de Spickeren, et le 16 août, en portant son bataillon sur les hauteurs, de Vionville où il a été grièvement blessé.
		ARSON (François-Marie-Alfred).	Capitaine.	Le 6 août, au combat de Spickeren, a donné des preuves d'une grande bravoure en portant sa compagnie à l'attaque à la baïonnette contre l'ennemi, à diverses reprises, jusqu'au moment où, dans une dernière charge, il est tombé atteint de plusieurs blessures graves, dont deux en pleine poitrine.
		DESRUORS.	Caporal.	6 août. Combat de Spickeren-Forbach.

	CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation.
1re BRIGADE (*Suite*).	8e de ligne. (*Suite.*)	GUÉNIN.	Caporal.	6 août. Combat de Spickeren-Forbach. Blessé grièvement.
		FERRAND.	Soldat.	6 août. Combat de Spickeren-Forbach. S'est porté sous le feu de l'ennemi au secours de son chef de bataillon grièvement blessé.
		DESPORTES DE LINIÈRE (George-Max).	Lieutenant-colonel.	6 et 16 août. S'est fait remarquer au combat de Spickeren-Forbach par sa bravoure et par son élan. A protégé, à la tête de quelques compagnies, sous le feu le plus vif, la retraite du régiment, à la bataille de Rézonville, où il a reçu une blessure à la tête.
	23e de ligne.	BASTIEN (Auguste).	Capitaine.	6 août à Spickeren-Forbach et le 16 août à Rézonville.
		DARIO (Jean-Baptiste-Victor).	Capitaine.	Belle conduite le 6 août. Blessé dans une charge à la baïonnette.
		CORON (Henri).	Lieutenant.	1er septembre, en avant de Metz ; commandant la section des partisans du 23e, s'est porté en avant sous le feu d'une batterie ennemie jusqu'à 400 mètres de cette batterie dont tous les servants ont été tués par son tir.
		RICHET.	Sergent.	Blessé grièvement, le 16 août à Rézonville par 3 éclats d'obus, s'est refusé à être emporté du champ de bataille.
		FORMENTIN.	Soldat.	6 août à Forbach
		BORNET.	Soldat.	6 août à Forbach. Blessure grave à la figure, en enfonçant la porte d'une maison occupée par l'ennemi.
2e BRIGADE.	66e de ligne.	GÉRARD (Théodore).	Chef de bataillon.	S'est distingué le 6 août. Combat de Spickeren-Forbach. Blessé d'une balle à l'épaule.
		TOCHON (Joseph-François).	Capitaine.	16 août. Bataille de Rézonville. Blessé deux fois.
		BEAUFILS (Jean-Marie).	Méd.-maj. de 1re cl.	16 août. Bataille de Rézonville.
		SONTHONAX.	Sergent-major.	Aujourd'hui sous-lieutenant porte-drapeau. 16 août. Sergent-major à la bataille de Rézonville, il prit le commandement de sa compagnie, après que les trois officiers eurent été mis hors de combat, la maintint au feu et en dirigea la retraite en bon ordre.

	CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation
2e BRIGADE (*Suite*).	66e de ligne. (*Suite.*)	VIGUIER.	Sergent-fourrier.	Tué à Rézonville après avoir maintenu au feu une grande partie des hommes de sa section dont il dirigea le tir avec un sang-froid et une bravoure admirables.
		SABATTE.	Caporal.	Aujourd'hui sergent. — Combats de Sarrebrück, de Spickeren – Forbach et de Rézonville.
		BEAUGEOIS (Constantin-Victor).	Chef de bataillon.	S'est fait tout particulièrement remarquer par son intelligence et sa bravoure à l'attaque du village de St-Arnual le 2 août, à l'enlèvement à la baïonnette du bois de Stiring le 6, et à la bataille de Rézonville où il a été tué le 16 août.
		FAUCONNÉAU DU FRESNE (Marie-Olivier).	Capitaine.	S'est fait remarquer dans toutes les affaires. Blessé à la bataille du 16 août.
		CHAMPCOMMUNAL (Pierre).	Capitaine.	S'est très-bravement conduit à la bataille de Rézonville. 2 blessures graves.
	67e de ligne.	AVÉROUS (Ann.-Pierre-G.).	Sous-lieutenant, porte-drapeau.	Bataille de Rézonville, 16 août; tué sur le champ de bataille en se portant en avant.
		VICHARD.	Caporal.	Bataille de Rézonville, 16 août; plusieurs blessures.
		COLLIN.	Caporal.	Blessé d'une balle à la cuisse le 16 août, à Rézonville; a couvert de son corps son capitaine, blessé lui-même.
		NOEL.	Sergent.	Bataille de Rézonville, 16 août.
		MULLER.	Clairon.	S'est signalé dans toutes les affaires. Le 16 août, à Rézonville, il a enlevé, sous le feu de l'ennemi, un officier de sa compagnie blessé qui allait tomber au pouvoir des Prussiens.

3e DIVISION D'INFANTERIE.

État-major.	BILLOT (Jean-Baptiste).	Lieutenant-colonel, chef d'état-major.	Combat de Sarrebrück le 2 août, bataille de Spickeren–Forbach le 6 août, bataille de Borny le 14. Cité le premier par le général de division pour la journée du 6 où, constamment au feu le plus violent, il a ramené à l'ennemi, plusieurs fois, nos soldats ébranlés.

	CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation.
1re BRIGADE.	10e bataillon de chasseurs.	QUITTERAY (Alb. Urb.-Paul).	Lieutenant.	A Spickeren-Forbach le 6 août. Blessé.
		GRANDMANGE (Alexis-Nicolas).	Capitaine.	A Spickeren-Forbach le 6 août. A bien commandé le bataillon après que le commandant Schenck, blessé, eut disparu au milieu de la mêlée.
		PIVET.	Caporal.	Est entré des premiers dans Sarrebrück le 2 août; S'est distingué à Spickeren le 6.
	2e de ligne.	DE SAINT-HILLIER (Amédée-Henri-Charles).	Colonel.	Tué à la tête de son régiment le 6 août à Spickeren, au moment où il abordait et repoussait, sous la direction du général Doëns, les colonnes ennemies qui cherchaient à tourner la division par sa droite.
		PETTELOT (Charles-Marie-Joseph).	Chef de bataillon.	Bataille de Spickeren, le 6 août.
		PERROT (Ambroise).	Capitaine.	Bataille de Spickeren, le 6 août. Blessé grièvement.
		ARÉNE.	Sergent.	Bataille de Spickeren, le 6 août. Blessé, s'est mis à la tête de plusieurs blessés et est parvenu, le 7, à rejoindre son régiment après avoir résisté à un détachement de cavalerie ennemie.
		VESSIÈRE (Célestin-Etienne).	Sous-lieutenant.	Blessé le 6 août et tombé sur le champ de bataille de Spickeren, a eu l'énergie de rejoindre sa compagnie.
		MARTENOT (Jean-Claude).	Capitaine adj.-maj.	Blessé à la cuisse le 6 août à Spickeren; est resté au feu malgré ses blessures.
	63e de ligne.	ZENTZ (Louis-Adolphe).	Colonel.	A Spickeren, 6 août. Conduite vigoureuse et intelligente.
		BRAUN (Charles-Clément-Alfred).	Lieutenant.	Blessé deux fois à Spickeren; est resté au feu malgré ses blessures.
		BAILLY (Joseph-Edmond).	Capitaine.	Bataille de Spickeren, 6 août.
		LE JOINDRE (Charles-Eugène).	Capitaine.	S'est très-bien conduit et a été blessé le 6 août à Spickeren.
		DE BEURMANN (Charles-Auguste).	Capitaine.	6 août, à Spickeren. Blessé et fait prisonnier.
		MORIZUR.	Sergent.	Fait prisonnier, à la bataille de Spickeren, en cherchant à emporter son capitaine blessé.

	CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation.
2e BRIGADE.	24e de ligne.	VITRANT (Arthur-Théophile).	Lieutenant.	6 août, à Spickeren.
		MOULINES (Joseph).	Capitaine.	6 août, à Spickeren. Fortement contusionné à la poitrine par un éclat d'obus, a continué à combattre à la tête de ses soldats.
		MARET.	Sergent.	Très-brave sous-officier. Tué le 6 août au commencement du combat.
		BADENHUYER.	Sous-lieutenant.	6 août. Est resté à sa compagnie donnant l'exemple du dévouement et du sang-froid, malgré deux coups de feu reçus successivement.
		LEGRAND.	Caporal-fourrier.	6 août. A fait deux prisonniers dans une des charges à la baïonnette exécutées par sa compagnie.
	40e de ligne.	VITTOT (Jean-Baptiste).	Colonel.	S'est fait remarquer par son entrain au combat de Sarrebrück le 2 août; par son intelligence, son coup d'œil et sa vigueur au combat de Spickeren le 6 août, où il a été blessé grièvement; évacué sur Forbach, où il est tombé au pouvoir de l'ennemi.
		RODE (Edmond-Pierre-Jean-Claire-Barthélemy).	Lieutenant-colonel.	6 août. A pris le commandement de son régiment au moment où le 40e de ligne commençait à battre en retraite devant des forces supérieures. S'est fait remarquer par sa vigueur; blessé grièvement, il n'a pu être transporté et est resté au pouvoir de l'ennemi le 7, après la retraite de la division.
		HERMIEU (Emile).	Chef de bataillon.	S'est fait remarquer, le 2 août, par l'entrain et la vigueur avec lesquels il a enlevé le village de Saint-Arnual; blessé grièvement à Spickeren le 6, en ramenant en avant son bataillon.
		MICHEL (Etienne-Jean-Alfred).	Capitaine adjudant-major.	Combats de Sarrebrück le 2 août et de Spickeren le 6.
		TOTTIVINT	Soldat.	Blessé deux fois à Spickeren, le 6 août; la seconde fois en s'échappant des mains des Prussiens pour rejoindre ses camarades et recommencer à combattre.

CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation.
	DIVISION DE CAVALERIE.		
5e chasseurs.	BORGNE.	Brigadier.	Ont repris une pièce d'artillerie, en tuant les uhlans qui l'emmenaient, pendant la charge exécutée par trois régiments de la division, le 16 août, à la bataille de Rézonville.
	LEYMAT.	Chasseur.	
12e dragons.	BOUTAL (Pierre-Paul-Marie).	Sous-lieutenant.	
	LEQUERRET.	Cavalier.	
	DAUBRESSE.	Cavalier.	
	ARTILLERIE.		
Comm. l'art. de la 3e div.	BÉDOIN (Emile-Joseph)	Chef d'escadron.	S'est fait remarquer à Sarrebrück le 2 août, à Spickeren le 6 août, à Borny le 14.
5e rég.	TRILLOT.	Maréchal des logis.	Le 18 août, à la bataille d'Amanvillers, a sauvé sa pièce dont 3 chevaux avaient été tués et le quatrième blessé, et l'a ramenée malgré un feu très-violent.
15e rég.	MÉERT (Albert-Ambroise-Antoine).	Lieutenant.	Blessé le 6 août, a lutté longtemps avec sa section contre une batterie prussienne.
	GRÜNENWALD.	Canonnier-conducteur	16 août. Bataille de Rézonville.
	CRÉTINON.	Brigadier.	6 août à Forbach, a remplacé son chef de pièce blessé.
17e rég.	ROSSIN (Noël-Henri).	Lieutenant.	6 août, combat de Spickeren-Forbach ; a concouru bravement à sauver 5 pièces abandonnées dont les attelages avaient été tués.
	CHABORD (Louis-Ferdinand).	Lieutenant.	6 août. Blessé grièvement à la jambe par un éclat d'obus, a refusé de se laisser emporter, demandant qu'on sauvât d'abord ses canons.
	COMMAILLE (Jean-Baptiste).	Lieutenant.	16 août, a sauvé, seul avec un maréchal des logis, une des pièces de sa section dont l'avant-train avait été mis hors de service.
	MICHEL.	Maréchal des logis.	16 août. Même fait.
2e rég. du train.	CHARLES	Cavalier-conducteur.	16 août, a préservé de l'explosion un caisson de munitions d'infanterie qu'il conduisait et qui venait d'être atteint par un projectile, a eu les mains grièvement brûlées dans ce dangereux travail.

CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation.
	GÉNIE.		
Commandant le génie de la 3e division.	PEAUCELLIER (Charles-Nicolas).	Chef de bataillon.	6 août à Spickeren-Forbach. — Organisation de la défense des hauteurs de Spickeren; s'est distingué par son courage et son intelligence pendant le combat.
3e régiment.	BODIN (Ed.-Constant-Sylvain).	Capitaine.	Défense du retranchement qui couvrait Forbach à l'ouest, le 6 août.
	RAGNET.	Sergent-major.	6 août. Tué en combattant courageusement pour la défense du retranchement qui couvrait Forbach.
	CHAUCHET.	Premier sapeur.	Bataille du 6 août 1870.
	SERVICE DE SANTÉ.		
Ambulance de la division de cavalerie.	BEURDY (Bonav.-Théodore).	Médecin-major de 1re classe.	Bataille de Rézonville, 16 août. Tué par des cavaliers prussiens à son ambulance, en donnant ses soins aux blessés.
Ambulance de la 3e division.	BALLET (Paul-Hubert-Math.).	Médecin aide-major de 1re classe.	Combat de Sarrebrück le 2 août; bataille de Spickeren le 6 août. Resté volontairement aux prisonniers avec ceux que la gravité de leurs blessures n'a pas permis d'enlever dans le mouvement de retraite.
	BRIGADE MIXTE DU 5e CORPS (LAPASSET).		
14e bataillon de chasseurs.	DE GARROS.	Clairon.	Bataille de Rézonville, 16 août.
	CASANAS.	Clairon.	Bataille de Rézonville, 16 août.
84e de ligne.	CHARMES (Jean-François-Auguste).	Lieutenant-colonel.	Bataille de Rézonville, 16 août. A montré beaucoup d'énergie et d'intelligence.
	DE LA CHEVARDIÈRE DE LA GRANDVILLE (M.-François-Louis)	Chef de bataillon.	Bataille de Rézonville, 16 août. Blessé une première fois, il reste sur le champ de bataille et n'en est emporté qu'après une seconde et grave blessure.

CORPS.	NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	ACTIONS DE GUERRE dans lesquelles ils se sont distingués et motifs de la citation.
84e de ligne.	HAQUETTE.	Tambour-major.	Bataille de Rézonville, 16 août.
97e de ligne.	RICHARD	Caporal.	Bataille de Rézonville, 16 août. Blessé grièvement à la tête au début de la bataille, est resté à son escouade et a reçu une nouvelle blessure qui l'a mis hors de combat.
	LEFAIVRE.	Clairon.	Bataille de Rézonville, 16 août.
	CAMBARD (Joseph)	Capitaine adjudant-major.	Bataille d'Amanvillers, le 18 août. Envoyé avec le 2e bataillon du 97e qu'il commandait, pour renforcer nos grand'gardes, il se trouve en présence d'un ennemi dix fois plus fort que sa troupe; il n'hésite point, il défend énergiquement les importantes hauteurs de Jussy et est tué en empêchant l'armée d'être tournée par sa gauche.
3e lanciers.	BOUVIER.	Maréchal des logis.	Bataille de Rézonville, 16 août; a donné son cheval à son colonel démonté en ralliant le régiment, au risque d'être lui-même pris ou tué.
2e régiment d'artillerie.	DULON (Jean-Gabriel-Victor).	Capitaine commandant.	Bataille de Rézonville le 16 août. A dirigé, pendant toute la journée, le feu de sa batterie avec une vigueur calme et intelligente.

TABLE.

Départ du camp de Châlons, le 16 juillet 1870 6
Établissement du 2e corps depuis Saint-Avold jusqu'à Forbach, le 19. 7
Nécessité d'une concentration devant le débouché de Sarrebrück 12
Arrivée de l'Empereur à l'armée, le 28 14
Combat de Sarrebrück, le 2 août. — Deux observations à ce sujet 17
Les 2e, 3e et 4e corps sont mis sous les ordres directs du maréchal Bazaine, en ce qui concerne les opérations militaires, le 5 août 31
Bataille de Spickeren-Forbach, le 6 août 35
Comment il se fit que le 2e corps fut réduit à ses seules forces dans cette journée. 53
Retraite du 2e corps sur Sarreguemines, puis sur Puttelange. 62
Marche rétrograde sur Metz, en vue d'une concentration ultérieure près de Châlons. 65
Révocation de l'ordre de retraite sur Châlons. 69
Concentration en avant de Metz, 10 août. 71
Ordre général de passer sur la rive gauche de la Moselle pour marcher sur Verdun, 14 août. 77
Bataille de Borny, 14 août. 78
Bataille de Rézonville (Mars-la-Tour), 16 août 83

L'armée se replie vers Metz, 17 août. 100
Positions qu'elle occupe. 102
Bataille d'Amanvillers (Gravelotte), 18 août. 105
L'armée se retire sur le camp retranché de Metz, 19 août. 117
Ce qu'étaient les forts de Metz. 119
Pièces annexes. — Pertes éprouvées. — États nominatifs pour les officiers. — Tableaux nominatifs des promotions, des décorations, des citations à l'ordre général de l'armée. . . . . de 123 à 187
Note sur la fortification. 160

Paris. — Imprimerie J. Dumaine, rue Christine, 2.

Rapport du Gal Frossard.

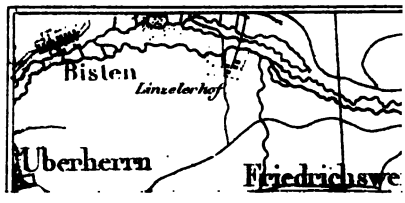

Rapport du Gal Frossard.